

VOLUME 57  
NUMÉRO  
249-250

ÉTÉ  
2023

# Vivre ET célébrer

Revue de pastorale liturgique  
et sacramentelle



## *Les 60 ans de Sacrosanctum Concilium*

Un florilège

extrait de :

*Bulletin national de liturgie*

*Liturgie, foi et culture*

*Vivre et célébrer*



## DOSSIER – LES 60 ANS DE SACROSANCTUM CONCILIUM

- 5 **I – En guise de « Mise en route »**
- 6 Vox pop
- 10 Lexique conceptuel...  
>>> GUY LAPOINTE
- 12 **II – « Gestation et travail d'enfantement »**
- 13 Le Mouvement liturgique...  
>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ
- 18 Les « avents » de la Constitution sur la liturgie  
>>> GILLES ROUTHIER
- 25 La mise en œuvre de la réforme liturgique  
>>> GAËTAN BAILLARGEON
- 29 **III – Relectures épiscopales**
- 30 La liturgie et le mystère chrétien  
>>> MGR CHARLES-HENRI LÉVESQUE
- 34 Le temps de la relance  
>>> ÉVÊQUES DE LA CEL
- 42 **IV – Reparcourir Sacrosanctum Concilium au fil du temps...**
- 43 La participation active  
>>> GUY LAPOINTE
- 45 Bienvenue au musée imaginaire de *Sacrosanctum Concilium*  
>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ
- 51 Les pratiques liturgiques et sacramentelles  
>>> GUY LAPOINTE
- 57 La liturgie en quête de vérité  
>>> RAYMOND LEMIEUX
- 59 Le mystère pascal et l'apport de Vatican II  
>>> GUY LAPOINTE
- 61 **V – Renouveler « l'espace liturgique »**
- 62 Mobilier liturgique en mutation  
>>> JACQUES HOULE
- 64 Le chant liturgique depuis le concile Vatican II  
>>> SYLVAIN CARON
- 66 **VI – Une marche à poursuivre**
- 67 La vie liturgique après Vatican II  
>>> MARC PELCHAT
- 69 La réforme liturgique : les pas encore à faire  
>>> GAËTAN BAILLARGEON ET MARIE-JOSÉE POIRÉ



### L'ART DE CÉLÉBRER

- 75 Lire *Sacrosanctum Concilium* dans un comité de liturgie  
>>> SERGE COMEAU



Revue de pastorale liturgique et sacramentelle

#### LES AUTEURS

##### Gaëtan Baillargeon

Prêtre du diocèse de Sherbrooke, ancien directeur de l'Office national de liturgie, actuellement responsable de liturgie pour le diocèse de Sherbrooke et membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*.

##### Sylvain Caron

Organiste, professeur titulaire à la faculté de musique de l'Université de Montréal.

##### Serge Comeau

Prêtre du diocèse de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, et membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*.

##### M<sup>gr</sup> Maurice Couture (1926-2018)

Archevêque de Québec de 1990 à 2002.

##### M<sup>gr</sup> Antoine Hacault (1926-2000)

Archevêque de Saint-Boniface de 1974 à sa mort.

##### Jacques Houle, c.s.v.

Prêtre et responsable du Service catéchétique viatorien.

##### Guy Lapointe, o.p. (1935-2022)

Professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, rédacteur en chef de *Liturgie, foi et culture*, puis de *Vivre et célébrer*, ainsi que membre du comité d'orientation de cette même revue.

##### Raymond Lemieux

Sociologue, professeur émérite de la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, à Québec.

##### M<sup>gr</sup> Charles-Henri Lévesque (1921-1984)

Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1968 à sa mort. Il a aussi été co-président de la Commission épiscopale de liturgie.

##### M<sup>gr</sup> Marc Pelchat

Évêque auxiliaire à l'archidiocèse de Québec.

##### Marie-Josée Poiré

Liturgiste, membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*, membre de l'équipe du Service d'accompagnement et de formation, diocèse de Chicoutimi.

##### Gilles Routhier

Professeur titulaire à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, à Québec.

##### M<sup>gr</sup> Raymond St-Gelais

Évêque émérite de Nicolet depuis 2011.

##### M<sup>gr</sup> Gérard Tremblay (1918-2019)

Évêque auxiliaire à Montréal de 1981 à 1991.



## Daniel Laliberté

Directeur

Office national de liturgie,  
rédacteur en chef

[d.laliberte@cecc.ca](mailto:d.laliberte@cecc.ca)

## LIMINAIRE

ON a souvent entendu l'adage selon lequel ça prend un siècle pour mettre en œuvre un concile. Habituellement, le recours au dicton avait pour but d'expliquer pourquoi, de décennie en décennie, on avait l'impression d'être encore loin du compte avec Vatican II. Or cette année marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de la promulgation du premier document conciliaire, [la Constitution sur la liturgie \*Sacrosanctum Concilium\*](#). Et 60 ans, c'est déjà nettement plus que la moitié d'un siècle ! Alors... où en est-on de la mise en œuvre de ce document majeur ? Continuons à avancer dans la direction indiquée par la réforme liturgique, déjà entreprise avant le Concile mais dont la Constitution fut un tournant majeur ? A-t-on au contraire connu des reculs ?

Dans le présent numéro, plutôt que de nous lancer nous-mêmes dans cette analyse (qu'il serait éventuellement intéressant de faire, mais quel chantier !), nous avons pensé vous offrir un florilège des meilleurs textes parus depuis 40 ans dans les trois moutures de notre revue, le *Bulletin national de liturgie*, *Liturgie, foi et culture* et *Vivre et célébrer*.

### Plusieurs portes d'entrée

Parcourir ce numéro vous permettra de découvrir ou vous rappeler d'abord ce qui a précédé et entouré le Concile lui-même et les attentes suscitées, de même que les premières phases de sa mise en œuvre ; vous rencontrerez ensuite quelques évêques ayant fait une relecture de l'événement conciliaire et de son premier grand texte, à distance encore assez courte (20-25 ans) ; la section

la plus consistante vous proposera des analyses de certains thèmes centraux de la Constitution, permettant de dégager quelques constantes, mais aussi de percevoir des déplacements d'accents au fil du temps ; « l'espace de célébration », compris autant comme lieu physique à aménager que comme ambiance à constituer, sera aussi également évoqué ; enfin, quelques réflexions sur ce qu'il reste à faire, parce que, oui, c'est loin d'être fini. Mais, avant tout cela, en guise de mise en route : d'abord, un petit *vox pop* qui permet de voir ce que signifient Vatican II et sa réforme liturgique, en fonction de l'âge des répondants et de leur lien avec l'Église ; et un petit lexique qui aide à entrer dans *Sacrosanctum Concilium* avec un peu plus d'assurance.

### Pour donner accès largement au matériel disponible

Vous comprendrez qu'il n'a pas été possible d'intégrer dans ce numéro, même double, tout ce que notre revue a publié sur ce thème au fil de sa longue histoire. Il nous a fallu choisir, en faisant varier les thèmes, les auteurs, les angles d'approche. Ce qui nous a conduit à essayer quelque chose de nouveau, que permet notre format numérique : certains articles nous apparaissaient comme des incontournables, mais on ne pouvait tout publier intégralement ; ainsi, à 6 reprises au fil de votre lecture, vous rencontrerez un hyperlien vous invitant, « pour aller plus loin », à télécharger la version complète (et qui plus est dans son format original) de l'article que vous êtes en train de lire.

Retour  
à la table  
des matières





Nous apprécierions d'ailleurs quelques commentaires sur cette façon de faire, qui nous a semblé particulièrement adaptée au concept de ce numéro de type « anthologie ».

### **250 fois merci pour l'engagement bénévole**

Évoquant cette longue histoire de notre revue, il ne vous aura peut-être pas échappé que la présente édition porte les numéros 249-250. 250 numéros, tous publiés grâce à l'implication bénévole indéfectible d'un comité d'orientation et, il faut le souligner, de nombreuses autrices et nombreux auteurs qui, toutes et tous ont offert généreusement et gracieusement leur contribution. Tous ces contributeurs ne pouvaient évidemment trouver leur niche dans ce numéro. Vous reconnaîtrez cependant la plume de certains des plus réguliers d'entre eux, les Houle, Baillargeon, Routhier, Poiré...

### **Un numéro hommage**

Il en est un, cependant, dont il fallait souligner l'apport de façon bien marquée : si son nom revient à 4 reprises dans la table des matières, c'est en guise d'hommage – malheureusement posthume – à celui qui fut longtemps membre du comité d'orientation et rédacteur en chef de la revue, en plus d'y laisser sa signature d'auteur à de très nombreuses reprises.

Son nom avait été délicatement évoqué dans le dernier numéro, quelques mois après son décès, survenu à l'été 2022. Il méritait davantage !

Cher Guy, reçois, là où tu es maintenant en présence de Celui que tu as si longtemps et généreusement servi, ce numéro en guise d'hommage à ce que tu as su apporter à la vie liturgique et sacramentelle au Canada français au fil des 50 dernières années. Ta contribution à la réception et à la mise en œuvre des intuitions conciliaires est majeure, ces quelques pages s'efforcent d'en être un digne reflet.

Amies lectrices, amis lecteurs, que ce florilège sur *Sacrosanctum Concilium* contribue à sa façon à poursuivre l'œuvre d'implantation de cette réforme liturgique voulue par l'Esprit *pour la gloire de Dieu et le salut du monde* !

# Bonne lecture !

[Cliquez ici pour commenter l'ensemble de ce numéro](#)



## *In memoriam*



**Guy Lapointe, o.p. (1935-2022)**

Retour  
à la table  
des matières

# En guise de « mise en route »

**A** AVANT de nous replonger dans le passé, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'entendre ce que des gens d'aujourd'hui, d'âges variés et de liens plus ou moins forts avec l'Église, pouvaient dire de Vatican II et de la réforme liturgique dont il fut, sinon la source – on verra dans la 2<sup>e</sup> section qu'il y eut bien des préliminaires au Concile –, du moins le catalyseur. Certaines personnes interrogées se souviennent de cette époque, d'autres sont nées en plein dedans ! La plupart n'ont connu que la liturgie postconciliaire, étant plus ou moins

informés de ses origines. Il s'agit donc d'une petite « mise en bouche », sans analyse particulière, juste pour voir – sans prétendre à aucun caractère scientifique – où en est Vatican II 60 ans après !

Puis un tout petit texte, paru à l'époque comme une fiche pratique, fournit quelques définitions de base aux lectrices et lecteurs de 2013 comme d'aujourd'hui qui s'aventurent en étant encore novices dans la découverte de ce tout premier texte ayant émané du Concile.

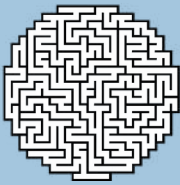
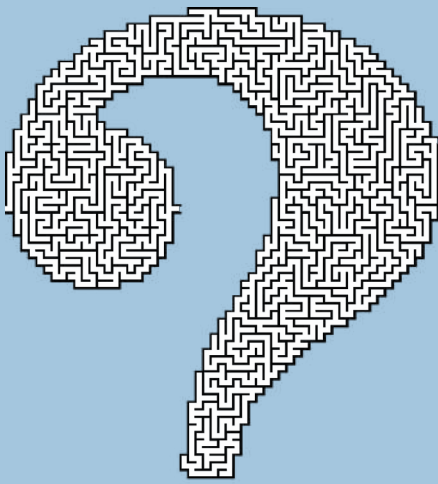
PAUL, ÉVÊQUE,  
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,  
AVEC LES PÈRES DU SAINT CONCILE,  
POUR QUE LE SOUVENIR S'EN MAINTIENNE À JAMAIS.

CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE  
**SACROSANCTUM CONCILIUM**

## *Préambule*

**I.** Puisque le saint Concile se propose de faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles ; de mieux adapter aux nécessités de notre époque celles des institutions qui sont sujettes à des changements ; de favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ, et de fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église, il estime qu'il lui revient à un titre particulier de veiller aussi à la restauration et au progrès de la liturgie.

Retour  
à la table  
des matières



## Vox pop

Qu'est-ce que *Sacrosanctum Concilium* et la réforme liturgique évoquent pour vous ?

**A**U moment d'amorcer cette lecture rétrospective d'articles parus depuis 40 ans et portant sur *Sacrosanctum Concilium* et sa mise en œuvre, nous avons pensé recueillir les prises de parole de personnes d'âges variés, en leur posant une question toute simple, dont bien sûr la formulation exacte pouvait varier en fonction des personnes à qui l'on s'adressait, et qui se formulait essentiellement dans ces termes : « Qu'est-ce que tu connais, qu'est-ce que représentent pour toi *Sacrosanctum Concilium*, et les changements liturgiques des années '60? »

En toute transparence, il ne s'agit pas d'un vox pop au sens strict, micro à la main sur la rue principale ! La plupart des personnes interrogées ont un certain lien avec l'Église qui

teinte naturellement leur réponse. Leur façon de parler des changements liturgiques liés au Concile reflète tout de même tantôt les joies et les espoirs d'une époque, tantôt une connaissance plus ténue de cette époque de fébrilité liturgique.

Les réponses ci-dessous n'ont été modifiées que pour des fins d'uniformisation de présentation, sans modification du contenu. L'ordre de présentation est celui de l'âge des répondants, des plus jeunes aux plus âgés.

Retour  
à la table  
des matières

*Maxence, 17 ans, baptisé mais sans lien particulier avec l'Église; curieux et allumé, futur étudiant en musique au CÉQEP, rencontré dans le jardin de la maison familiale :*



Le concile Vatican II? Je n'en ai jamais entendu parler, ça ne me dit rien. Je ne me souviens pas avoir entendu parler de changements majeurs pendant les années '60 dans l'Église catholique ou dans la liturgie au Québec ou ailleurs dans le monde.

*Axel et Alex Brou (26 et 27 ans), étudiants ivoiriens à Shippagan :*



Nous ne connaissons pas ce document *Sacrosanctum Concilium*, et nous savons peu de choses sur le concile Vatican II. Personne ne nous a parlé de ce qui s'est dit à l'intérieur du concile Vatican II, ni au catéchisme, ni lors de la préparation aux sacrements. Je crois qu'il s'agit d'une réunion d'évêques.

Nous ne savons pas quels changements liturgiques viennent de Vatican II. Est-ce qu'on célébrait la messe de la même façon en 1950 qu'aujourd'hui? Oui, ça devait être semblable autrefois.

C'était peut-être davantage pieux. Peut-être aussi plus long. Les gens avaient plus de temps à donner à Dieu.

*Klaudia, 27 ans, animatrice à la Villa des jeunes :*



Les changements liturgiques liés à Vatican II? Je n'en connais pas tant que ça, mais il y en a quelques-uns que j'ai retenus et qui, effectivement, changent vraiment énormément de choses dans la vie des chrétiens, enfin je crois. Entre autres, la messe qui n'est plus en latin, puis qui n'est plus de dos, qui est rendue de face et accessible au peuple. C'est vraiment quelque chose d'essentiel, d'important je pense. Aussi la traduction francophone de la Bible, qui devient accessible à tous, je pense que ça fait aussi partie de Vatican II, alors je pense que c'est essentiel aussi pour avoir une relation personnelle avec le Christ. Il y a aussi un autre point, si je ne me trompe pas, je pense qu'avant il y avait l'exclusion des autres religions. Maintenant on parle plus de dialogue interreligieux, d'inclure les autres religions avec nous, d'être plus ouvert aux autres religions. Je pense que c'est extrêmement important aussi, surtout à l'ère informatique, de s'ouvrir aux autres, d'avoir plus d'inclusivité. Donc voilà, je pense qu'il y a plusieurs changements, dont ces deux-là, et il y en a 1000 autres que je ne connais pas mais c'est cool!

*Nico, 28 ans, agent de pastorale sociale :*



Je sais qu'on a surtout cherché à favoriser la participation de tous, donc l'ouverture. Mais ça n'a pas été 100 % un succès surtout par rapport à la musique liturgique. Avant, l'Église faisait appel à de grands compositeurs comme Mozart mais maintenant, ça n'aide pas vraiment à prier, ça n'élève pas l'âme!

*Michaël, 32 ans, stagiaire en pastorale :*



Je n'en sais pas grand-chose sauf qu'on me dit qu'on n'en a pas fait grand-chose! C'est à partir de là qu'on a arrêté de faire la messe en latin et dos au peuple. C'est Jean XXIII qui a initié le Concile suite à un moment de prière où il a réalisé que l'Église devait être proche du peuple.

*Jérémie, 32 ans, étudiant en théologie :*



Ce que je sais du Concile, concernant la liturgie, c'est que ce fut la fin de la messe en latin célébrée dos à l'assemblée. Les célébrations se veulent dorénavant plus accessibles et compréhensibles, et donc plus participatives. Pour avoir déjà participé à une messe traditionnelle, il me semble que les changements de Vatican II aient atteint leurs objectifs, mais je remarque chez les jeunes un certain engouement pour les chants en latin et une liturgie bien ritualisée, alors que chez les plus vieux je remarque parfois une allergie à tout ce qu'il y avait avant le Concile. Il me semble pourtant que, depuis le Concile, il puisse s'être immiscé dans les célébrations (bien malgré Rome) une certaine « bonne franquette » qui ne soit pas toujours propice au recueillement, tant dans l'organisation des célébrations que dans l'approche des prédicateurs. À notre époque, beaucoup de choses sont déconstruites et vidées de leur sens, et plusieurs jeunes ont une soif de connexion avec le Très-Haut, et donc d'une liturgie qui, qu'elle soit simple ou complexe, élève l'âme par la beauté, la lenteur et la solennité.

*Patrick, 35 ans, prof de philo au cégep :*



Il me semble que l'un des changements liés au Concile c'est d'avoir rapproché la liturgie de Dieu en acceptant notamment d'utiliser l'idiome local, donc ne pas faire de la messe une espèce de rituel mystérieux où tu ne sais jamais trop ce qui se passe, mais de pouvoir réellement t'approprier ce qui est dit et de voir comment ça peut te parler.



*Johanie, 37 ans, animatrice à la Villa des jeunes :*



En fait, je ne suis pas trop au courant mais je pense que c'est à Vatican II qu'ils ont éliminé les messes en latin. Non, pas éliminé, mais ils ont décidé de remettre Dieu au centre, pour que tout le monde puisse comprendre la parole dans sa langue. Donc, je pense que c'est ça qui a amené – en tout cas pour le Québec – la messe en français, pour que les villageois, pour que les gens puissent comprendre la parole et que ça soit plus accessible à tout le monde. Mais je n'en sais pas plus que ça, je ne peux pas vraiment élaborer sur le sujet.

*Hugo, 44 ans, travailleur auprès de réfugiés :*



Je trouve que Vatican II ouvrait vers la communion [...] ce n'était plus juste le prêtre. Donc on a travaillé l'horizontalité et pas que la verticalité. Mais après ça, quand dans les années '70 il y a eu des explorations et qu'il y a eu des choses que l'Église a considérées comme des excès, ils ont jeté le bébé avec l'eau du bain. Ils ont fermé la porte. Au lieu de baliser l'exploration, ils l'ont tuée. Et c'est ça qui fait qu'on ne vit pas pleinement la réforme liturgique.

*Mélanie, 45 ans, agente de pastorale :*



Après le concile Vatican II, il y a eu un important renouveau dans la liturgie. Déjà la messe en français et face au peuple, ça change pas mal ! C'était comme une « démocratisation » de l'eucharistie. Ensuite il y a eu toutes sortes de tentatives pour rendre la liturgie plus accessible, plus attrayante et surtout plus significative. Certaines expériences ont été plus heureuses que d'autres : on a tous entendu parler des fameuses « messes à gogo » ! Personnellement j'ai toujours connu la liturgie post-Vatican II. Il me semble que 60 ans plus tard, il y a encore des efforts à fournir pour continuer d'être fidèles à l'esprit du Concile.

*Frère Gustave Nsengiyumva, o.p., rwandais d'origine, 46 ans :*



La réforme liturgique issue du Concile Vatican II a incontestablement apporté une immense richesse à l'art de célébrer, mais aussi, et surtout, a favorisé l'implication des fidèles dans la participation pleine et consciente au mystère eucharistique célébré en communauté. Je suis peut-être trop jeune pour avoir connu tous les enjeux historiques ayant conduit à la nécessité de réformer, mais ayant grandi dans un territoire de mission, j'ai pu bénéficier d'une liturgie qui était accessible à tous, car célébrée en langue vernaculaire, le président nous faisant face et les lectures proclamées en partie par les fidèles laïques. J'ai ainsi pleinement vécu le sacerdoce des baptisés à la faveur de la réforme. Cela a véritablement favorisé mon appel à la vie consacrée et au presbytérat. L'Esprit qui a poussé à réformer la liturgie a ainsi généré les vocations dont l'Église avait besoin, et je m'en réjouis personnellement, car j'en suis le fruit. Maintenant que j'exerce mon ministère presbytéral dans la nouvelle liturgie, je rends grâce à l'Esprit d'en avoir permis la réalisation suite au Concile.

*Daniel, 56 ans, organiste :*



J'ai entendu parler du concile Vatican II, mais j'en sais peu de choses. Je suis né en 1967 tu sais !

Je sais qu'avant on célébrait en latin. Je crois que c'est à partir du Concile que les femmes ont pu intégrer le chœur de chant, mais je ne suis pas certain si ça ne se faisait pas déjà auparavant.

Je n'ai jamais entendu parler de *Sacrosanctum Concilium*. Il y a alors différents documents qui sont ressortis du Concile ?



Retour  
à la table  
des matières



*Lucile Duval, 60 ans, agente de pastorale :*



J'ai le même âge que la Constitution sur la liturgie de Vatican II, alors ce que je connais d'avant, c'est l'expérience de mes frères et sœurs et une visite en Pologne où j'ai participé à une messe dos au peuple. Ce que j'en retiens, c'est que la liturgie avait l'air franchement plus « plate » et sévère à cette époque qu'elle ne l'était quand j'étais adolescente et jeune adulte, période pendant laquelle j'ai eu la chance de vivre des célébrations très fraternelles et signifiantes, dans des ambiances joyeuses et festives, souvent avec des amis.

Dans mon travail d'agente de pastorale, on parle beaucoup de renouveler les célébrations dominicales, comme ce fut le cas après Vatican II. Tâche ardue, mais ô combien nécessaire ! Retrouver le sens du dimanche, entrer dans le mystère pascal, être une communauté qui s'offre sur l'autel avec le Fils et se recevoir du Père, sanctifiée : voilà le défi de nos célébrations, au-delà du style de musique ou du charisme du président. Et être coresponsables jusque-là : la messe c'est l'affaire de tout le monde !

*Sylvie Carrier, 60 ans, agente de pastorale :*



Ma naissance concorde avec l'ouverture du concile Vatican II en octobre 1962. Mes études en théologie m'ont amenée à découvrir la grande nouveauté apportée par la Constitution sur la Sainte liturgie. « L'action liturgique est l'œuvre du Christ Prêtre et de son Corps qu'est l'Église. » (SC 7) Le Peuple de Dieu est le sujet de l'action liturgique. Il y a encore beaucoup à faire pour aider les fidèles et les ministres à déployer ce grand mystère qu'est la mission sacerdotale des baptisés. Pour la vitalité spirituelle de nos assemblées liturgiques, osons la créativité !

*Richard, 78 ans, membre d'une équipe d'animation locale :*



Le concile Vatican II a été pour moi, jeune adulte, un moment rempli d'espérance et de véritable renouveau, spécialement au niveau liturgique. Mon espérance s'est maintenue jusqu'au début des années '70. Cette belle liturgie, très bien construite, est devenue intouchable.

En effet, l'action liturgique s'est centrée sur l'observance des lois d'une célébration valide et licite, mais peu sur le fait que les fidèles y participent de façon consciente, active et fructueuse, comme le souhaitait le Concile. Actuellement, nous ne faisons que vivre de façon très répétitive cette superbe liturgie en y employant un vocabulaire de plus en plus éloigné des participants.

*Rita, 84 ans, religieuse active :*



« Je vais faire une chose Nouvelle. » (Is 43, 19) Aurions-nous pensé réussir, par quelques changements rapides, ce que Dieu entend faire profondément et à long terme ? La liturgie eucharistique, par exemple, rend-elle observable l'Église non pyramidale rêvée par Vatican II : Peuple de Dieu, Corps du Christ ? Le prêtre qui préside, jadis tourné vers Dieu avec la communauté, est maintenant face à l'assemblée « célébrante », c'est bien. Mais, dans des nefes non réaménagées selon l'esprit de Vatican II, on alimente le sentiment d'assister à une cérémonie de théâtre : un prêtre – parfois plusieurs – joue son rôle en haut, loin de l'assemblée. « L'écran est trop grand entre eux et nous » disait un prisonnier préférant l'écran de sa petite TV ! On décline encore la pyramide dans « prions pour le pape, évêques, prêtres, diacres... » En Synode, allons-nous, COVID aidant, vers une Église où paroles et actes liturgiques rendraient visible notre identité de Peuple de Dieu ?

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières



# Lexique conceptuel de *Sacrosanctum Concilium*

*Vivre et célébrer* n° 213, printemps 2013, p. 31-32

>>> GUY LAPOINTE

LE concile Vatican II s'est voulu résolument pastoral. La réflexion sur l'expérience liturgique est apparue aux Pères conciliaires comme une voie tout indiquée pour répondre à cette volonté. Dans la constitution sur la liturgie, un nouveau langage théologique et un nouveau style d'approche de l'expérience liturgique sont créés pour bien manifester que la liturgie est une épiphanie de l'Église. Ce style d'approche est biblique et patristique. Il est entièrement orienté vers la participation active des fidèles. Cette mise en œuvre de la liturgie appelle quelques précisions pour mieux saisir les concepts que l'on retrouve dans le texte de la Constitution.

« Pour réaliser ce trop bref lexique, j'ai relu – et je m'en suis inspiré – le numéro 77 de la revue *La Maison-Dieu*, qui fait un commentaire complet. C'est non sans une certaine émotion que j'ai fait cette relecture, plusieurs années plus tard. Je ne prendrai ici que quelques-uns de ces termes, ceux qui m'apparaissent les plus significatifs.

## La liturgie

Vatican II a voulu signifier que la liturgie n'est pas un discours théorique, un « discours qui s'impose », ni un ensemble de rubriques à observer, mais une expérience, un itinéraire de foi qui invite tous les croyants à y entrer. La liturgie est un moment privilégié qui bâtit la communauté de foi. À la suite du Christ et dans le Christ, elle nous oriente vers Dieu. L'action liturgique, c'est la parole du salut, accueillie et célébrée, en paroles, en gestes et en silences. Cette action trouve son sommet dans le partage du pain et du vin, corps et sang du Christ. Pour reprendre une expression maintes fois utilisée par Louis-Marie Chauvet, je dirais que l'actualité du salut célébrée dans la liturgie manifeste que le plus spirituel ne se vit que dans le plus corporel.

Retour  
à la table  
des matières

## Une épiphanie de l'Église...

Dans la constitution sur la liturgie, un nouveau langage théologique et un nouveau style d'approche de l'expérience liturgique sont créés pour bien manifester que la liturgie est une épiphanie de l'Église.

### Le mystère pascal

Jusqu'au Concile, pour un très grand nombre de fidèles, on parlait très peu, voire pas du tout du mystère pascal. Pâques se résumait à la solennité annuelle. Puis il y a eu la décision de Pie XII, en 1951, de retrouver le sens de la célébration des Jours saints. *Sacrosanctum Concilium* a mis en évidence que la dynamique du salut prend tout son sens dans le mystère pascal. On le définit par les trois événements qui le composent : la passion, la résurrection et l'ascension. On caractérise ses effets par une citation tirée de la 1<sup>re</sup> préface de Pâques : « en mourant, il a détruit notre mort ; en ressuscitant, il nous a rendu la vie ». Toute notre vie de foi est partie prenante du mystère pascal. Ce mystère, c'est le Christ offert et livré par amour pour les humains et qui nous entraîne avec lui.

Tout baptisé est appelé à vivre le mystère pascal, s'unissant à lui dans l'offrande de sa vie au Père et par l'Esprit. Ce mystère aboutit à nous faire passer de la mort à la vie, à la suite du Christ. Le mystère pascal nous atteint, nous transforme et fait de nous des êtres nouveaux. Il accomplit une sorte de transfiguration.

### L'œuvre de salut

Il s'agit d'une formulation qui n'est pas facile à saisir pour le commun des mortels. Cette expression désigne le projet de Dieu, ou mieux, la manière dont Dieu s'y prend pour offrir le salut aux humains. Le plus beau résumé liturgique de cette économie du salut est l'anamnèse chantée au cours de la célébration eucharistique : « Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire<sup>1</sup>. » Ce serait une erreur de croire que l'œuvre de salut constitue une sorte de réalité historique et prophétique close sur elle-même et en dehors de nous. Dans sa réalisation historique, elle nous interpelle pour nous inviter à entrer dans son mouvement de vie. En cela, la célébration liturgique est le lieu de prise de conscience de cette réalité pour mieux en vivre.

<sup>1</sup>NDLR : Dans la traduction du Missel de 2021, le texte de l'anamnèse est légèrement modifié : « Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus, nous proclamons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire. » Notez que cela n'altère en rien la valeur du commentaire de l'auteur.



### L'assemblée liturgique

Réalité essentielle de la liturgie, l'assemblée est le rassemblement du peuple par Dieu, devant Dieu, pour célébrer son alliance dans le Christ et avec son peuple. C'est dans l'assemblée que la célébration liturgique manifeste le plus visiblement le mystère de l'Église.


### La participation active

Le concept de participation active dans la liturgie a une longue histoire. Saint Pie X s'en faisait déjà le promoteur, dans le motu proprio *Tra le sollecitudini* de 1903, dans le sens d'une participation intérieure. C'est davantage à partir de l'encyclique *Mediator Dei* de 1947 et surtout avec *Sacrosanctum Concilium* de 1963 que le concept de participation concernera également les gestes et la ritualité de l'assemblée. La participation active est réclamée par la nature même de la liturgie, qui est action du corps entier de l'Église. De plus, cette participation active est fondée sur le baptême. En effet, c'est par le baptême que nous devenons membres du peuple de Dieu, peuple sacerdotal. Les formes que doit prendre la participation active et consciente du peuple consistent en paroles, en actions, en silences et en gestes corporels.

### Le ministre

La présence du Christ traverse les actions liturgiques. Mais cette présence, principalement dans l'eucharistie, passe à travers la personne du ministre, qu'on appelle le plus souvent « le célébrant » et que plusieurs appellent maintenant le président d'assemblée. En vertu de son ordination, le président est à la fois le sacrement du Christ et le porte-parole de l'assemblée, surtout dans la célébration de l'eucharistie.

\*\*\*

Tels sont quelques-uns des termes significatifs qui tentent d'exprimer le sens de la célébration liturgique mise en œuvre au Concile. À les rappeler et en tentant d'en dégager le sens, il est à espérer que la liturgie y gagnera en compréhension, pour qu'elle nourrisse la foi des croyants et des croyantes. 

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières



## « Gestation et travail d'enfantement »

IDÉALEMENT, on n'entre pas dans *Sacrosanctum Concilium* sans avoir une petite idée de ce qui l'a préparé. Les deux premiers articles de cette section présentent deux aspects de ce qui a conduit à la rédaction de cette constitution sur la liturgie. Il faut savoir que l'une des raisons de sa si rapide promulgation – quand on compare au processus de rédaction des autres documents conciliaires – est précisément tout ce qui l'avait préparée, déjà de façon lointaine puis de façon plus immédiate.

Marie-Josée Poiré nous présente le Mouvement liturgique, cette vague de réflexions et d'expérimentations qui anima la vie liturgique – essentiellement en Europe – au fil du xx<sup>e</sup> siècle. On découvrira notamment comment l'un des piliers de ce mouvement, Dom Lambert Beauduin, s'inspira d'une phrase du pape Pie X, où l'on voit apparaître pour la première fois l'expression *participation active*, pour faire de ce concept le fer de lance du Mouvement. Et l'on sait comment la participation active constitue l'un des thèmes centraux de *Sacrosanctum Concilium*, au point où ce document affirme que cette « participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien. » (SC 14). On découvrira aussi au fil de l'article les autres lignes de force du Mouvement liturgique.

Notre numéro présente ensuite la deuxième partie d'un article de Gilles Routhier portant sur ce qu'il avait baptisé les « avents » du Concile, autrement

dit les premières pousses de changements liturgiques ici au Canada. La première partie de cet article – disponible en téléchargement pour les lectrices et lecteurs avides d'histoire – retraçait les sources plus lointaines, depuis les années 30 et l'entre-deux-guerres, jusque dans les années 50.

Sa deuxième partie, reproduite ici, aborde plus précisément la longue période précédant le Concile proprement dit, à partir de son annonce par le pape Jean XXIII en janvier 1959 jusqu'à son ouverture en octobre 1962. Routhier décrit les deux phases de cette période – antépréparatoire et préparatoire – et ce qu'elle a suscité comme réflexions et comme attentes dans notre pays. Puis il termine en évoquant la contribution des évêques canadiens aux travaux conciliaires comme tels.

Une fois promulguée la Constitution sur la liturgie, il restait beaucoup à faire! Gaëtan Baillargeon nous présente le travail d'enfantement de *Sacrosanctum Concilium* dans la douzaine d'années qui en suivirent la publication. Par l'évocation de textes magistériels déterminants et de la naissance de nouveaux rituels ou leur profonde révision, il met en évidence les principaux changements de façons de faire et de mentalité qu'appelait cette réforme liturgique.

*Sacrosanctum Concilium* n'est pas le fruit d'une génération spontanée, et sa mise en œuvre représentait – et représente toujours – un immense chantier. Ces trois textes nous replongent dans ces années d'intense effervescence...

Retour  
à la table  
des matières







# Le Mouvement liturgique

Comme un passage  
de l'Esprit dans l'Église

*Vivre et célébrer* n° 213, printemps 2013, p. 19-25

>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

LE 4 décembre 1963, les Pères du concile Vatican II – convoqué par Jean XXIII le 25 janvier 1959 et ouvert le 11 octobre 1962 – ont adopté un premier texte, la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*. La promulgation de ce texte a ouvert une dynamique de réforme liturgique sans précédent dans l'histoire de l'Église latine. Encore aujourd'hui, nous vivons dans le sillage de cette dynamique. Ainsi, le 27 novembre 2011 entrait en vigueur au Canada francophone la nouvelle *Présentation générale du Missel romain*, précédant la troisième édition en français du Missel romain depuis Vatican II, édition qui entrera en vigueur dans quelques années.

Depuis 50 ans, les conséquences de Vatican II et de la réforme liturgique conditionnent notre vie liturgique et pastorale. Mais ce qui a précédé et préparé le Concile est souvent moins et mal connu. Certains affirment que la réforme liturgique de Vatican II est une réforme improvisée, non préparée, non attendue. C'est bien mal connaître l'histoire que d'affirmer cela. Au contraire, la réforme a été préparée, désirée par des milliers de baptisés : évêques, prêtres, religieux et religieuses, femmes et hommes laïcs, théologiens ou pasteurs, historiens ou membres de l'Action catholique, qui ont participé, de près ou de loin, à ce qu'on appelle le Mouvement liturgique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>J'ai adopté pour cet article la manière commune d'orthographier l'expression *Mouvement liturgique*.

Retour  
à la table  
des matières

Qu'est-ce que le Mouvement liturgique? Pour répondre à cette question, je ne proposerai pas ici une histoire de tout ce mouvement : un tel projet, déjà amorcé par d'autres<sup>2</sup>, dépasserait largement les possibilités de cet article. J'essaierai simplement d'en évoquer les grandes lignes et d'en présenter quelques acteurs – difficilement choisis parmi plusieurs – par de brèves capsules insérées tout au long de l'article<sup>3</sup>.

### Les origines du Mouvement liturgique

Le mot *mouvement* évoque un rassemblement d'individus ou de groupes, souvent informel ou peu organisé au départ, autour d'idées ou de valeurs communes. Le Mouvement liturgique correspond en gros à cette description.

Selon leur chronologie, les différents spécialistes lui reconnaissent deux points de départ<sup>4</sup>. Le premier, en France, au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque dom Prosper Guéranger refonde l'abbaye de Solesmes<sup>5</sup> et restaure en France l'ordre bénédictin, chassé lors de la Révolution française. Dom Guéranger, un partisan de l'unification de l'Église et de ses rites par la liturgie romaine, a réalisé un travail de recherche considérable avec les outils à sa disposition en son temps, sur les sources de la liturgie. Ses publications ont eu une grande influence au XIX<sup>e</sup> siècle. L'œuvre liturgique de Guéranger s'est répandue un peu partout en Europe, entre autres par le réseau des abbayes bénédictines.

Le second départ du Mouvement liturgique fait l'objet d'un large consensus. En septembre 1909, dom Lambert Beauduin fait une intervention au Congrès national des Œuvres catholiques de Malines. Cette conférence sur la liturgie « vraie



Dom Lambert Beauduin

prière de l'Église » annonce son souhait de mettre en place un vaste programme liturgique et pastoral pour renouveler la vie chrétienne à partir de la participation active à la liturgie<sup>6</sup>.

### L'intuition fondamentale du Mouvement liturgique

La réflexion de dom Beauduin s'appuyait entre autres sur Pie X qui, le premier, a utilisé dans le motu proprio *Tra le sollecitudini* de 1903, l'expression *participation active* :

Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien refluisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir, avant tout, à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour y trouver cet esprit à sa source première et indispensable, à savoir : la participation active aux mystères sacrosaints et à la prière publique et solennelle de l'Église<sup>7</sup>.

L'expression *participation active* deviendra un leitmotiv du Mouvement liturgique. Pour Lambert Beauduin, il était nécessaire de passer de l'assistance routinière et ennuyée aux actes culturels à une participation active et intelligente. Celle-ci était une « condition de possibilité » du réveil d'une foi endormie et des énergies latentes des âmes baptisées, de l'esprit chrétien<sup>8</sup>.

### De l'assistance à la participation active...

**L'expression *participation active* deviendra un leitmotiv du Mouvement liturgique. Pour Lambert Beauduin, il était nécessaire de passer de l'assistance routinière et ennuyée aux actes culturels à une participation active et intelligente.**

<sup>2</sup>Quelques titres : En collaboration, « 1909-2009, Le Mouvement liturgique », *La Maison-Dieu*, n° 260, 2009/4, 293 p. ; Bernard BOTTE, O.S.B., *Le Mouvement liturgique, témoignage et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973, 213 p. ; André HAQUIN, *Dom Lambert Beauduin et le renouveau liturgique*, Gembloux, Duculot, coll. Recherches et synthèses de Sciences religieuses, 1970, 254 p. ; Burkhard NEUNHEUSER, « Le Mouvement liturgique », dans En collaboration (s.d. D. SARTORE et A. M. TRIACCA, adaptation française s.d. H. DELHOUGNE), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, tome II : M-Z, Turnhout, Brepols, 2002, p. 45-55.

<sup>3</sup>Je remercie Paul De Clerck, théologien et liturgiste belge, ancien directeur de l'Institut supérieur de liturgie de l'Institut catholique de Paris et de la revue *La Maison-Dieu*, d'avoir accepté de relire ces capsules. Il a personnellement connu plusieurs des acteurs présentés et a su, depuis 20 ans, me faire partager sa passion du Mouvement liturgique et, plus largement, des études liturgiques.

<sup>4</sup>Certains remontent encore plus loin, jusqu'au Siècle des Lumières dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle et au renouveau ecclésiologique en Allemagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir O. ROUSSEAU, *Histoire du Mouvement liturgique, esquisse historique depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au pontificat de Pie X*, Paris, Cerf, coll. Lex Orandi, n° 3, 1945, 244 p.

<sup>5</sup>Solesmes est l'abbaye mère de l'abbaye de Saint-Wandrille, elle-même mère de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, au Québec, fondée en 1912.

<sup>6</sup>Balthasar Fisher, important liturgiste allemand du XX<sup>e</sup> siècle et un des pères du renouveau du *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, a parlé de l'intervention de Lambert Beauduin comme de « l'événement de Malines ». B. FISCHER, « Das "Mechelneir Ereignis" vom 23 September 2009 », *Liturgisches Jahrbuch*, tome 9, 1959, p. 203-219, cité dans André HAQUIN, « Le centenaire du Mouvement liturgique contemporain (1909-2009) : dom Lambert Beauduin et le Congrès des Œuvres de Malines », *La Maison-Dieu*, n° 260, 2009/4, p. 10.

<sup>7</sup>*Tra le sollecitudini* n'étant pas disponible en français sur le site *vatican.va*, je cite ici la traduction publiée par dom Lambert BEAUDUIN dans *La piété de l'Église, principes et faits*, Abbaye du Mont César (Louvain) / Abbaye de Maredsous, édition de mai 1914, p. 9.

<sup>8</sup>Lambert BEAUDUIN, *op. cit.*, p. 15.

Les idées de Lambert Beauduin n'étaient pas toutes nouvelles ; elles avaient été préparées par le travail d'autres bénédictins, particulièrement en Allemagne, à l'abbaye de Beuron, fondée en 1863, de même qu'en Belgique, à l'abbaye de Maredsous, fondée en 1872, et à l'abbaye du Mont César elle-même, fondée en 1899. Les moines de ces abbayes avaient fait un travail pour rapprocher la liturgie et le peuple de Dieu. Mais Lambert Beauduin a eu le génie de traduire ses intuitions et ses idées en un programme d'action organisé : mémoire adressé aux autres abbayes bénédictines pour les impliquer dans son programme de rénovation ; contact avec la hiérarchie ecclésiale qui l'a appuyé dans ses démarches. Il fonde aussi des revues en français et en flamand : *La vie liturgique*, qui commentait et traduisait les textes liturgiques pour tous ; *Questions liturgiques*, revue de réflexion et de formation destinée au clergé. Il organise des cercles de réflexion sur la liturgie, les « Semaines liturgiques » et des sessions de formation pour le clergé durant l'été.

## Des intuitions à l'action

**Lambert Beauduin a eu le génie de traduire ses intuitions et ses idées en un programme d'action organisé.**

### Un mouvement qui s'étend

Ce vaste programme, lancé en 1909, se poursuivra jusqu'au déclenchement de la guerre en 1914. Celle-ci, si elle ralentit un peu le mouvement, ne l'arrête pas complètement.

## Quelques acteurs du Mouvement liturgique

*Prosper Guéranger, O.S.B. (1805-1875)* – D'abord ordonné prêtre diocésain, il devient ensuite moine bénédictin. Entre 1833 et 1837, il refonde l'abbaye de Solesmes puis restaure en France l'Ordre bénédictin qui en avait été chassé par la Révolution française (1789-1794). Auteur des *Institutions liturgiques* (1841-1844) et de *L'Année liturgique* (durant les années 1850 et poursuivie après sa mort par un confrère), il joue un rôle important dans la restauration du chant grégorien.

*Lambert Beauduin, O.S.B. (1873-1960)* – Ordonné prêtre du diocèse de Liège en 1897, il entre en 1906 à l'abbaye du Mont César. Le 23 septembre 1909, il prononce un discours au Congrès national des Œuvres catholiques de Malines sur la liturgie comme « vraie prière de l'Église ». On considère ce moment comme le coup d'envoi du Mouvement liturgique du <sup>xx</sup>e siècle, qui conduira à *Sacrosanctum Concilium*. Balthasar Fisher, important liturgiste allemand du <sup>xx</sup>e siècle et un des pères du renouveau du *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, a parlé de l'intervention de Lambert Beauduin comme de « l'événement de Malines ».

[NDLR : voir la note 6, à la page précédente.]

## Quelques acteurs du Mouvement liturgique

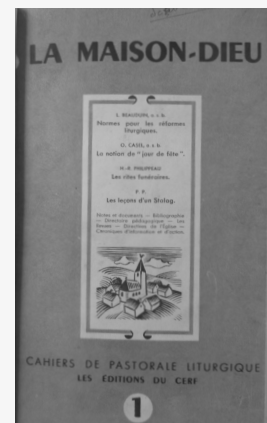
*Bernard Botte, O.S.B. (1883-1980)* – Belge, moine de l'abbaye du Mont César, il participe activement aux Semaines de formation liturgique qu'organise l'abbaye pour les professeurs de séminaire. Collaborateur avec le Centre de pastorale liturgique de Paris dès sa fondation en 1943, il participe en 1953 à la fondation des conférences annuelles sur la liturgie de l'Institut orthodoxe Saint-Serge de Paris. De 1956 à 1964, il est le premier directeur de l'Institut supérieur de liturgie de l'Institut catholique de Paris. Membre du *Consilium* pour la mise en œuvre de la réforme liturgique, il a beaucoup travaillé sur *La Tradition apostolique* attribuée à Hippolyte de Rome, ancêtre de la Prière eucharistique II.

Toujours animé par le réseau des monastères bénédictins, il se répand dans toute l'Europe, particulièrement en France, en Allemagne et en Italie. Entre les deux guerres, de nombreux travaux et recherches sont entrepris pour donner une base scientifique au Mouvement liturgique. Dom Bernard Botte présente ainsi dans ses mémoires la visée du Mouvement liturgique :

Le but, c'était de faire participer le peuple à l'action liturgique et de faire de nos assemblées des communautés de prière. La méthode, c'était un retour aux sources, l'étude de la tradition. Cela ne veut pas dire que c'était un mouvement de marche en arrière. Il était tourné vers l'avenir, mais pour ne pas dévier, il devait chercher ses normes dans l'Écriture et la tradition<sup>9</sup>.

En Allemagne, le mouvement prend une couleur pastorale, avec les initiatives de Pius Parsch et de Romano Guardini pour mettre en pratique les intuitions théologiques du mouvement, particulièrement la participation active.

La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) ralentira un peu l'élan, entre autres les échanges entre les différents pays. Cependant, en pleine guerre, le Centre de pastorale liturgique (CPL) est fondé par les dominicains Pie Duployé et Aimon-Marie Roguet et par l'abbé Martimort. Dès 1944, ils organisent à Vanves une première journée d'études liturgiques. En 1946, le CPL et les Éditions du Cerf fondent la revue *La Maison-Dieu* qui devient rapidement le relais francophone scientifique du Mouvement liturgique. Et en 1956, l'Institut supérieur de liturgie de l'Institut catholique de Paris est fondé.



Premier numéro de *La Maison-Dieu*

<sup>9</sup>Bernard BOTTE, O.S.B., *op. cit.*, Paris, Desclée, 1973, p. 37.



## Quelques acteurs du Mouvement liturgique

*Romano Guardini (1885-1968)* – Prêtre, théologien et philosophe allemand né en Italie, il enseigne à Berlin, à Tübingen puis à Munich. Son livre *L'esprit de la liturgie* (1918) a joué un rôle important dans le Mouvement liturgique. Proche des moines bénédictins de l'abbaye de Beuron, haut lieu du Mouvement liturgique en Allemagne, et accompagnateur de groupes d'étudiants, il a expérimenté avec ceux-ci des messes dialoguées et face au peuple dès les années 1920 et 1930

*Aimon-Marie Roguet, O.P. (1906-1991)* – Dominicain français né à Paris, auteur d'un nombre impressionnant d'articles et de livres dont *La messe : approches du mystère* (1952), il est un des cofondateurs du Centre de pastorale liturgique en 1943. Il a été aussi le directeur de la revue *La Maison-Dieu* et de *La vie spirituelle*, et aussi un prédicateur très apprécié.

*Aimé-Georges Martimort (1911-2000)* – Prêtre du diocèse de Toulouse, professeur de liturgie, cofondateur du Centre de pastorale liturgique de Paris en 1943, il a été expert au concile Vatican II et un artisan important de la réforme liturgique post-conciliaire. Il est le directeur d'édition du manuel de liturgie francophone *L'Église en prière* (1961 : un volume, plusieurs rééditions ; 1983 : quatre volumes).

L'Amérique du Nord participe aussi à ce mouvement. Du côté américain, un des acteurs importants est l'abbaye Saint John de Colleeville, au Minnesota. En 1926, dom Virgil Michel fonde la revue *Orate Fratres*, qui deviendra en 1951 *Worship*. Au Canada francophone<sup>10</sup>, le Mouvement liturgique proprement dit s'amorce surtout au début des années 50 avec l'arrivée au Québec du père Gaston Fontaine, chanoine régulier de l'Immaculée-Conception et ancien membre du CPL de Paris ; celui-ci sera un des membres du *Consilium* chargé de la mise en œuvre de la liturgie après le Concile. En 1953, les Chanoines réguliers fondent la revue *En prière avec l'Église*, qui devient l'année suivante *Liturgie et vie chrétienne*.

## Au Canada francophone

**Au Canada francophone, le Mouvement liturgique proprement dit s'amorce surtout au début des années 50 avec l'arrivée au Québec du père Gaston Fontaine, chanoine régulier de l'Immaculée-Conception et ancien membre du CPL de Paris**

<sup>10</sup>Pour plus de développement sur le Mouvement liturgique au Canada francophone, voir Gilles ROUTHIER, « Les "avents" de la constitution sur la liturgie, les attentes du Canada francophone », *Liturgie, foi et culture*, vol. 37, n° 76, p. 35-55. (NDLR : cet article sera également repris plus loin dans le présent numéro.)

## Un mouvement ecclésial

En dialogue avec ce mouvement aux multiples acteurs, les autorités ecclésiales ne restent pas inactives face à la liturgie. Pie X, le « pape liturgiste », publie plusieurs textes : en 1903, sur la restauration du chant grégorien (*Tra le sollecitudini* cité ci-dessus) ; en 1905, sur la communion fréquente ; en 1911, un nouveau bréviaire et un nouveau calendrier liturgique. En 1947, Pie XII publie l'encyclique *Mediator Dei*, où on trouve plusieurs thèmes repris plus tard par *Sacrosanctum Concilium*. En 1948, Pie XII crée la Commission pour la réforme liturgique dont le père Bugnini sera le secrétaire. En 1951, la Vigile pascale est restaurée<sup>11</sup> et l'ensemble de la Semaine sainte est réformé en 1955.

<sup>11</sup>Le pourquoi et les conséquences de cette restauration seront plus longuement expliqués dans un article du prochain numéro de *Vivre et célébrer* portant sur le mystère pascal. [NDLR : Marie-Josée POIRÉ, « Naître aujourd'hui à la vie de Dieu », dans *Vivre et célébrer*, n° 214, été 2013, p. 3-9.]



## Quelques acteurs du Mouvement liturgique

*Annibale Bugnini (1912-1982)* – Religieux lazariste et archevêque italien, il est rédacteur en chef des *Ephemerides liturgicae* et professeur de liturgie. En 1948, il est nommé par Pie XII secrétaire de la Commission pour la réforme liturgique qu'il vient de créer. Secrétaire de la commission préparatoire préconciliaire pour la liturgie, il est, de 1964 à 1975, secrétaire du *Consilium* chargé de la réforme liturgique. Il est l'auteur de *La riforma liturgica* (1983), traduit en anglais *The Reform of the Liturgy* (1990).

*Odo (Odon) Casel, O.S.B. (1886-1948)* – Allemand, moine de l'abbaye de Maria Laach, ses recherches en théologie de la liturgie, particulièrement sur la théologie des mystères et sur le mystère pascal, influencent encore profondément la réflexion contemporaine ; on en trouve des traces jusque dans *Sacrosanctum Concilium*. Il est décédé pendant la Veillée pascale 1948 alors qu'il entonnait le chant de l'*Exsultet*.



## Quelques acteurs du Mouvement liturgique

Josef Andreas Jungmann, S.J. (1889-1975) – Théologien autrichien, il a enseigné la catéchèse et la liturgie à l'Université d'Innsbruck. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont *Missarum Sollemnia, Explication génétique de la messe romaine* et *La liturgie de l'Église romaine*. Expert invité à Vatican II, il a joué un rôle important dans la préparation de *Sacrosanctum Concilium*.

Cipriano Vagaggini, O.S.B. cam. (1909-1999) – Bénédictin, chercheur et professeur de liturgie, il est un acteur important du Mouvement liturgique en Italie. Expert au Concile et membre du *Consilium* chargé de la mise en œuvre de la réforme, il est l'auteur, entre autres ouvrages, de *l'Initiation théologique à la liturgie* (1959).

Avec la fin de la guerre, les échanges internationaux entre les diverses composantes du Mouvement liturgique ont repris. En 1956, un congrès international tenu à Assise réunit les grands liturgistes européens ainsi que des représentants de la curie romaine ; le pape Pie XII y prononce l'allocution de clôture.

Parallèlement au Mouvement liturgique, durant tout le xx<sup>e</sup> siècle, il y a eu éclosion d'autres mouvements qui ont aussi contribué, par leurs recherches et leurs activités, au mouvement de ressourcement et de renouveau qui a mené à Vatican II. Nommons, parmi ceux-ci, le Mouvement biblique. Celui-ci, après les secousses suscitées par la crise moderniste et la condamnation par l'Église de l'utilisation des méthodes historiques et littéraires pour interpréter et comprendre le texte biblique, a lancé un mouvement de redécouverte de la Bible chez les catholiques, après

plusieurs siècles d'interdit. Le Mouvement patristique, pour sa part, a permis de redécouvrir l'importance des textes des Pères de l'Église, ouvrant ainsi un univers théologique méconnu. Le Mouvement catéchétique, quant à lui, voulait faire passer d'un catéchisme appris par cœur à une vraie catéchèse centrée sur l'éducation de la foi. Enfin, le Mouvement œcuménique, qui a rencontré plusieurs résistances avant le Concile, mais a été officiellement appuyé en 1960 par la création du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, par le Pape Jean XXIII.

\*\*\*

Lors du discours conclusif au Congrès d'Assise, Pie XII disait aux participants :

Le Mouvement liturgique est apparu ainsi comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Église, pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique<sup>12</sup>.

Puisse le même Esprit, du Mouvement liturgique au concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, continuer d'animer nos recherches et nos expériences pour que la liturgie soit toujours la prière de tout le peuple de Dieu. 📖

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



<sup>12</sup>[Discours de Pie XII en conclusion des travaux du 1<sup>er</sup> Congrès international de liturgie pastorale d'Assise, le 22 septembre 1956](#). (consulté le 27 novembre 2012) [NDLR : revérifié le 30 mai 2023].



L'Institut catholique de Paris, une institution active dans le Mouvement liturgique

Retour  
à la table  
des matières



# Les « avents » de la Constitution sur la liturgie

## Les attentes du Canada francophone

### Deuxième partie

### Les espérances de la période préparatoire

*Liturgie, foi et culture* n° 176, hiver 2003, p. 35-55

>>> GILLES ROUTHIER

L'ANNONCE par Jean XXIII de son intention de convoquer un concile œcuménique a suscité de grandes espérances au Canada<sup>21</sup>. On oublie trop souvent que la préparation du concile Vatican II, annoncé le 25 janvier 1959 et ouvert le 11 octobre 1962, a duré plus longtemps que la période conciliaire elle-même. La période préparatoire s'est échelonnée sur quarante-cinq mois alors que la période conciliaire elle-même n'a duré que trente-huit mois. Les travaux préparatoires, généralement négligés par les chercheurs, méritent au moins que l'on s'y arrête car c'est bien au cours de cette période que se sont amorcées véritablement les discussions qui ont pris par la suite tout leur relief au moment de la tenue du Concile.

NDLR : Cet article du n° 176 de *Liturgie, foi et culture* s'amorçait par une présentation de la montée progressive des attentes liturgiques au Canada français à partir des années 1930. Compte tenu de la période couverte par l'article précédent de M.-J. Poiré, nous n'avons retenu ici que la seconde partie, sur la période précédant immédiatement le Concile, ainsi que le Concile lui-même.

[Pour accéder à l'intégralité de l'article, cliquez ici.](#)

La période préparatoire s'est divisée en deux phases : la première – la phase antépréparatoire – a surtout été marquée par la consultation des évêques du monde entier qui ont envoyé à Rome leurs souhaits ou *vota* en vue de la célébration du Concile ; la seconde – la phase préparatoire – au cours de laquelle ont été préparés des schémas en vue des discussions conciliaires.

<sup>21</sup>ROUTHIER, G., « L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec », *Études d'histoire religieuse*, 63, 1997, p. 25-44.



## 1960 La phase antépréparatoire

Au cours de la phase antépréparatoire, qui s'est échelonnée du 17 mai 1959 au 5 juin 1960, un très grand nombre d'évêques du Canada ont envoyé leurs *vota* à Rome<sup>22</sup>. En fait, après les questions du jeûne et de l'abstinence, sur lesquelles on a vite fait l'unanimité, les questions relatives à la liturgie et aux sacrements ont été celles qui ont le plus retenu l'attention des évêques. La réforme liturgique entreprise par Pie XII a inspiré les évêques, certains suggérant de la compléter en s'inspirant des mesures déjà prises. C'est toutefois le souci pastoral qui a surtout été à la source des suggestions qui sont arrivées souvent pêle-mêle, sans que les souhaits ne soient intégrés vraiment dans une théologie cohérente de la liturgie ou des sacrements.

On peut donc affirmer que si l'épiscopat n'était pas profondément nourri par le Mouvement liturgique, il n'en était pas moins favorable aux réformes entreprises : la Semaine sainte, le bréviaire, les messes vespérales et l'utilisation de la langue vernaculaire. L'épiscopat s'est montré ouvert et prêt à poursuivre ces réformes, affirmant même que cela allait être un bon moyen de nourrir la piété populaire et de détourner le peuple chrétien de dévotions douteuses qui frisaient parfois la superstition.

Les questions liturgiques abordées ont été nombreuses et nous avons l'embarras du choix. Si la question de la langue vernaculaire a été celle qui a été le plus fréquemment abordée, les propos exprimés autour de la réforme du bréviaire ont fait preuve d'une grande convergence. Plusieurs évêques ont abordé la question<sup>23</sup>. Certains l'ont fait même assez

longuement, avançant des suggestions très précises, comme cela a été le cas pour monseigneur Coderre et le cardinal Léger. Le consensus a été facile à établir sur cette question.

Avec quelques variantes, la plupart des interventions souhaitaient une meilleure adaptation du bréviaire à la vie et au ministère des prêtres. On tendait à distinguer l'office choral, célébré par les religieux, de la récitation du bréviaire par les prêtres séculiers, qui devrait s'adapter aux conditions concrètes de la récitation solitaire et des obligations du ministère. On voulait en réduire la longueur, spécialement les dimanches et aux fêtes de préceptes, et l'expurger des légendes que l'on trouvait dans les lectures. À l'exception de l'évêque de Bathurst, la plupart souhaitaient que les prêtres aient la permission de réciter le bréviaire dans la langue du pays car, observaient-ils, plusieurs prêtres ne comprenaient pas le latin. De son côté, le cardinal Léger a proposé un projet ample et articulé de quatre pages et demie pour la réforme du bréviaire. Sa proposition incluait la permission de réciter le bréviaire en langue vulgaire, au moins pour les lectures, même si certains de ses confrères voulaient préserver la langue latine dans la célébration des Heures.

### L'adaptation aux temps...

**L'adaptation aux temps, la participation active des fidèles, l'intelligence de l'action liturgique, l'allègement des motifs littéraires appartenant à un autre âge, la simplification des rites et l'utilisation de la langue du peuple sont les principales clés de lecture de cet ensemble important de *vota*.**

Les problèmes soulevés dans la discussion entourant la réforme du bréviaire ont refait surface dans les autres domaines liturgiques. On voulait, par exemple, que l'horaire des célébrations soit ajusté aux nouvelles conditions de vie des gens ; que le martyrologe romain soit expurgé de ses légendes, que le cérémonial des évêques soit simplifié et que la langue vernaculaire occupe plus de place dans la révision des livres liturgiques. Les évêques de Gaspé et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière souhaitaient même une réforme complète du *Missel romain*. L'adaptation aux temps, la participation active des fidèles, l'intelligence de l'action liturgique, l'allègement des motifs littéraires appartenant à un autre âge, la simplification des rites et l'utilisation de la langue du peuple sont les principales clés de lecture de cet ensemble important de *vota*.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, p. 56 ; Sherbrooke, p. 60 ; Nicolet, p. 62 ; Pembroke, p. 69 ; Saint-Boniface, p. 84-85.

<sup>22</sup>Le pourcentage exact de réponse de la part des évêques résidentiels du Canada est de 87,9 %. Chez les francophones, on ne trouve pas de réponse de la part des évêques d'Amos (Joseph-Aldée Desmarais) ; Antigonish (vacant) ; Chicoutimi (Georges Melançon) ; Joliette (Joseph-Arthur Papineau) ; Moncton (Norbert Robichaud). Pour une analyse des *vota* des évêques canadiens : ROUTHIER, G. « Les *vota* des évêques québécois », *L'Église canadienne et Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, p. 25-59. Pour les textes originaux, voir *Acta et documenta Concilio Œcumenico Vaticano II [...]*, Rome, 1960, p. 7-161.

<sup>23</sup>Alexandria, p. 9 ; Bathurst, p. 10 ; Gaspé, p. 23-24 ; Saint-Hyacinthe, p. 47 ;



Pour la célébration de la messe, on suggérait les simplifications suivantes : abrégé la fin de la célébration de tous les éléments surajoutés, utiliser une formule brève pour la distribution de la communion, ne conserver qu'une seule épître à la messe du samedi des quatre-temps. La question de la langue était étroitement liée à celle de la participation des fidèles. Cela se dégage facilement des indications consignées dans les *vota* : monseigneur Coderre voulait que l'on utilise la langue vernaculaire lors de la bénédiction nuptiale, de la récitation des litanies, des psaumes au moment des funérailles et de la célébration de l'extrême-onction afin que les fidèles puissent participer le plus possible. Pour des motifs similaires, l'évêque de Mont-Laurier favorisait l'usage de la langue vulgaire lors de la célébration de l'extrême-onction et des funérailles d'enfants. Si plusieurs évêques (M.-J. Lemieux, P. Bernier, M. Baudoux, P.-É. Léger, A. Leménager) favorisaient un large usage de la langue du pays au cours de la célébration de la messe, en particulier pour la liturgie de la Parole, d'autres adoptaient une position plus mitigée (A. Martin, R. Brodeur, H. Routhier, J.-L. Coudert et surtout C.-A. LeBlanc), en raison des problèmes que posait le bilinguisme.

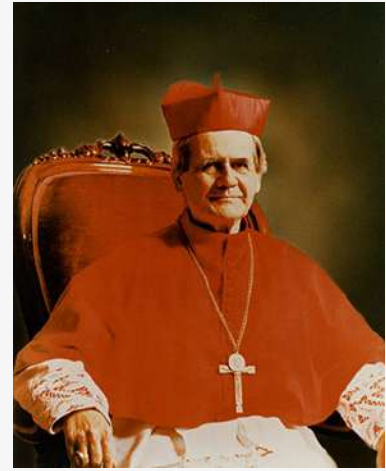
Monseigneur Leménager de Yarmouth, sans doute celui dont la position était la plus tranchée, proposait que toute la liturgie catholique soit célébrée en langue vernaculaire. Pour lui, les fidèles ne comprenaient rien au latin et même l'usage du missel bilingue ne changeait rien à la chose : les fidèles sont alors comme les spectateurs de ce qui se passe dans le sanctuaire comme, à l'opéra, on utilise un *libretto* pour se donner une certaine intelligence de ce qui se passe sur la scène. D'autres, cependant, recommandaient que l'on pourvoie « à la conservation de la langue latine » (G. Cabana, A. Douville et G.-L. Pelletier). Enfin, si certaines remarques portaient sur des points très secondaires, d'autres évêques ont envisagé des questions d'une plus grande importance, comme l'ont fait monseigneur Baudoux et le cardinal Léger au sujet de la concélébration.



M<sup>gr</sup> Gérard-Marie Coderre (1904-1993)

En plus de la réforme du bréviaire et du *Missel romain*, les *vota* des évêques canadiens suggéraient une révision des rites et des cérémonies reliés aux sacrements. Quelques évêques de la région montréalaise suggéraient de ne pas rebaptiser sous condition les protestants convertis, cela leur apparaissait comme extrêmement irritant. La préoccupation

œcuménique est revenue sous la plume du cardinal Léger lorsque l'on a abordé la question des mariages mixtes. À ses yeux, il importait de ne pas humilier inutilement l'autre partie. Accomplir la célébration de mariage dans la sacristie ou dans le parloir du presbytère constituait un manque de révérence pour le sacrement. Lorsqu'il est célébré dans l'église, cela dispose mieux la partie non catholique envers l'Église. Cette question a également été abordée par quelques évêques du reste du pays, mais la préoccupation œcuménique a souvent fait défaut.



Cardinal Paul-Émile Léger (1904-1991)

Au sujet du sacrement de l'ordre, on trouve assez peu de remarques et elles ne concernent que des questions relativement mineures ; il ne semble pas y avoir de problèmes importants non plus au sujet du sacrement de pénitence. Au sujet de la confirmation, plusieurs souhaitaient un assouplissement de la règle quant à son administration *in periculo mortis*.

Au même moment, Rome demandait aux universités catholiques de lui faire parvenir leurs *vota* et *consilia*. Les universités de Montréal, d'Ottawa et de Toronto ainsi que l'Université Laval ont répondu<sup>24</sup>, mais les questions liturgiques n'ont été abordées que par l'Université d'Ottawa et l'Université Laval. La première a consacré une section à la réforme liturgique, demandant que la liturgie soit célébrée en langue vernaculaire, au moins en ce qui a trait aux parties consacrées à l'instruction des laïcs. À cela s'ajoutaient des demandes spécifiques sur la révision de la messe solennelle et des rites du baptême et de la Semaine sainte.

Au même moment, Rome demandait aux universités catholiques de lui faire parvenir leurs *vota* et *consilia*. Les universités de Montréal, d'Ottawa et de Toronto ainsi que l'Université Laval ont répondu<sup>24</sup>, mais les questions liturgiques n'ont été abordées que par l'Université d'Ottawa et l'Université Laval. La première a consacré une section à la réforme liturgique, demandant que la liturgie soit célébrée en langue vernaculaire, au moins en ce qui a trait aux parties consacrées à l'instruction des laïcs. À cela s'ajoutaient des demandes spécifiques sur la révision de la messe solennelle et des rites du baptême et de la Semaine sainte.

Pour leur part, les théologiens de l'Université Laval, en plus de proposer de modifier la norme au sujet du lieu du déroulement des mariages mixtes, ont abordé la question de la véritable nature de la participation des fidèles à l'offrande du prêtre dans la célébration liturgique et, de manière prudente, ils ont suggéré que la concélébration soit permise, au moins au moment de la retraite annuelle. Quant à leurs

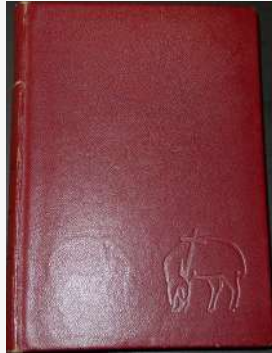
<sup>24</sup>Ces réponses sont présentées et analysées par FAHEY, M. « A Vatican Request for Agenda Items Prior to Vatican II : Responses from Canadian Faculties of theology », ROUTHIER, G. (dir.), *L'Église canadienne et Vatican II*, p. 73-80.



confrères de l'Institut de pastorale, leurs requêtes étaient fort modestes, comme celle d'autoriser la répétition en langue vernaculaire des lectures de l'Écriture.

### La phase préparatoire

Au cours de la phase préparatoire, ce n'est pas tant le travail des Canadiens engagés dans la préparation romaine du Concile qu'il faut examiner, que le travail en profondeur réalisé dans les diocèses canadiens. Cinq faits retiennent l'attention : l'importante lettre pastorale d'Albertus Martin sur *La place de la liturgie dans la vie chrétienne*, datée du 17 mai 1959<sup>25</sup>, alors qu'on commençait à peine à penser au prochain concile œcuménique ; la publication à Montréal d'un *Directoire de la messe*<sup>26</sup>, bientôt adopté par une dizaine de diocèses, et son pendant, le *Livret des fidèles*, publié en 1960 ; la création d'une Commission nationale de liturgie en 1961, qui prenait le relais de la Commission sacerdotale de pastorale liturgique mise sur pied en 1957 et, par la même occasion, l'organisation d'un double Secrétariat national de pastorale liturgique, tant pour le secteur anglophone que pour le secteur francophone, organisme permanent placé sous la dépendance immédiate du Secrétariat national de la Conférence catholique canadienne, à Ottawa. Enfin, en 1962, le lancement par les Dominicains de la revue *Communauté chrétienne* qui allait devenir le fer de lance du renouveau pastoral au Canada francophone. Tout cela indique qu'un mouvement de renouveau liturgique travaillait déjà de l'intérieur les mentalités et préparait le terrain à la réforme liturgique que semblait promettre le Concile.



Le Livret des fidèles

La période préparatoire a aussi été marquée par diverses consultations des fidèles, ce qui nous donne un assez bon aperçu des aspirations des fidèles de langue française du Canada avant l'ouverture du Concile. La première de ces consultations a été réalisée par Marcel Dubois, consultant auprès de la Commission préparatoire du Concile sur la liturgie. Le père Dubois a apporté à Rome, le 10 avril 1961, les résultats d'une consultation qu'il avait réalisée dans les diocèses francophones du pays<sup>27</sup>. La proposition qui a recueilli la plus grande unanimité est celle qui proposait la suppression des prières de confession au bas de l'autel et la suppression du dernier évangile (116 répondants), suivie de celle qui voulait que « toute la messe – au moins la liturgie de la Parole – soit célébrée en langue vivante et qu'on supprime ainsi tous ces lecteurs et commentateurs qui font écran au célébrant » (109 répondants).

L'élément le plus marquant de cette période préparatoire demeure toutefois la consultation des fidèles qui a été organisée par les évêques de plusieurs diocèses canadiens à partir du mois d'octobre 1961<sup>28</sup>. Dans la plupart des cas, les questions liturgiques ont été abordées et nul doute que ce qu'ont dit les laïcs à l'occasion de telles consultations a contribué grandement à former l'opinion des évêques avant qu'ils ne se rendent à Rome pour le Concile.

Parallèlement à la consultation des laïcs, les évêques ont organisé des consultations auprès du clergé des diocèses de Montréal, Joliette, Saint-Jérôme, Saint-Jean (Longueuil), Québec, Rimouski, Sherbrooke et Gaspé<sup>29</sup>. Les questions qui se rapportaient à la liturgie semblent avoir préoccupé de manière particulière les prêtres. Ainsi, au diocèse de Québec, sur 284 répondants, 143 prêtres se sont intéressés à la question portant sur l'utilisation de la langue vernaculaire dans la liturgie de la messe (dont cinquante pour le canon et cinquante-cinq pour les lectures), 147 se sont intéressés à la question concernant les sacrements et 197 à celle se rapportant au bréviaire.

## Les aspirations des fidèles

**La période préparatoire a été marquée par diverses consultations des fidèles, ce qui nous donne un assez bon aperçu de leurs aspirations.**

<sup>27</sup> Il avait reçu 134 lettres en provenance de onze diocèses francophones du Canada. Trois étaient rédigées par des laïcs, sept par des religieux ou religieuses et 124 par des prêtres. Ces « Suggestions et vœux des Canadiens français pour la réforme de la liturgie au prochain concile œcuménique » ont été publiés dans *Documentation liturgique*, vol. 4, n° 6, 1961, p. 77-89. Ils ont été repris par la suite dans *La Documentation catholique*, 1373, 1962, p. 438.

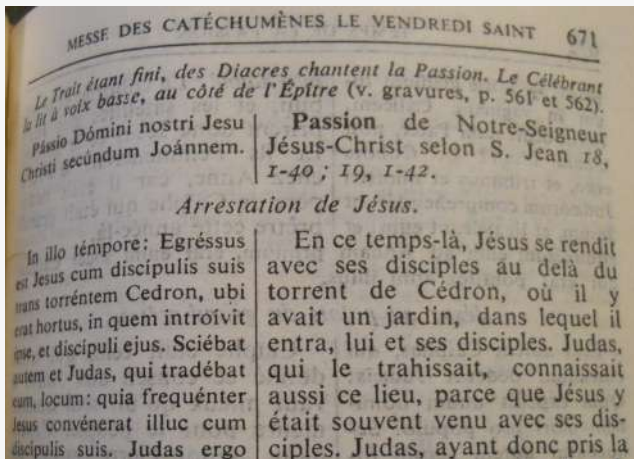
<sup>28</sup> On en retrouve une dans les diocèses de Montréal, Joliette, Saint-Jean (Longueuil), Québec, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Jérôme, Saint-Boniface, Amos, Sherbrooke, Rimouski, Nicolet, Ottawa et Moncton. Sur le sujet : SERRÉ, S. « Les consultations préconciliaires des laïcs au Québec entre 1959 et 1962 », *L'Église canadienne et Vatican II*, p. 113-141.

<sup>29</sup> Voir à ce sujet « L'enquête préconciliaire de l'archidiocèse de Montréal auprès du clergé : portrait d'une Église » et ALLAIRE, P., « La consultation du clergé de Québec », *L'Église canadienne et Vatican II*, p. 81-98 et 99-111.

<sup>25</sup> Cette lettre est un peu antérieure à la période préparatoire à Vatican II. Voir MARTIN, A. *Ministère de la Parole 1950-1965*, Nicolet, Évêché de Nicolet, 1988, p. 323-341.

<sup>26</sup> Ce directoire s'appuie sur le motu proprio de 1903 [NDLR : *Tra le Sollicitudin[i]*] et sur la récente instruction de la Congrégation des rites (1958). Il annonce déjà, à certains égards le concile Vatican II.

C'est sur l'usage de la langue vernaculaire que les opinions étaient les plus contrastées. Alors que près de 70 % des répondants voyaient d'un très bon œil l'usage de la langue vernaculaire au cours de la célébration de la messe, ils n'étaient que 4 % à penser qu'il fallait réciter le canon en langue française, contre 94 % qui croyaient que les lectures devaient être proclamées en français. Ce sont les prêtres plus âgés qui ont exprimé leur préférence pour le latin alors qu'aucun de ceux qui avaient été ordonnés après la fin de la Deuxième Guerre mondiale n'est allé en ce sens. Quant à la langue à privilégier au cours de la célébration des sacrements du mariage, de l'ordre, de l'extrême-onction et de la pénitence, on était favorable, dans une proportion de 78 %, à l'usage de la langue vernaculaire. Je donne simplement ces quelques résultats qui font voir à quel point les mentalités avaient été travaillées et comment on était ouvert à des évolutions.



Les répondants étaient en général plus favorables à l'usage de la langue maternelle dans la célébration des sacrements que dans la liturgie de la messe. Même si déjà beaucoup de prières avaient été traduites depuis les années 1950, 60 % des répondants souhaitaient faire une plus grande place à la langue maternelle dans la célébration des sacrements. On voulait que toute la célébration du baptême, de l'ordination, de l'extrême-onction et de la confession soit en langue vernaculaire, réservant le latin pour les formules essentielles. Seulement 10 % des répondants voulaient que le latin demeure la langue de la liturgie des sacrements. On observe sensiblement la même chose en ce qui a trait à la langue du bréviaire. 64 % des prêtres souhaitaient que l'on fasse une place plus importante à la langue maternelle dans leur prière quotidienne. De ce nombre, 13 % voulaient que tout le bréviaire soit en langue maternelle, contre 18 % qui voulaient que tout le bréviaire demeure en latin. Ce qui les préoccupait surtout, c'était de comprendre les leçons et la vie des saints. On acceptait généralement bien l'idée d'un bréviaire bilingue où le prêtre aurait pu choisir la langue qu'il préférait.

À propos des rites non essentiels, on était plus loquace. On voulait éliminer les rites mal compris, comme celui de la salive au baptême. On voulait aussi que soit plus développé le rite du mariage. À propos de la Semaine sainte, on semblait assez satisfait des aménagements faits au cours des années 1950, mais les prêtres voulaient pouvoir célébrer la messe du Jeudi saint et ils souhaitaient plus de souplesse dans l'heure de célébration du Samedi saint.

## Un désir de changement

**Le Mouvement liturgique avait déjà fait son chemin. Il y avait non seulement une ouverture au renouveau, mais un désir de changement.**

L'ensemble de ces consultations nous donne une bonne idée de l'état des esprits avant l'ouverture de Vatican II. Certes, les audaces étaient encore assez limitées, mais on peut constater que le Mouvement liturgique avait déjà fait son chemin et qu'il y avait non seulement une ouverture au renouveau, mais un désir de changement. On peut donc décrire assez bien l'horizon des attentes des fidèles avant Vatican II et c'est sur cet horizon d'attente qu'allait être apprécié le renouveau proposé par le Concile. Dans ce contexte, le changement n'a pas heurté de front la majorité des catholiques puisqu'il était désiré. De plus, on peut dire que le renouveau conciliaire n'est pas apparu comme un *aggiornamento* imposé de l'extérieur, mais comme une réponse aux vœux et aux souhaits des fidèles.

Du côté de la participation canadienne à la préparation romaine du Concile, il faut signaler l'activité des pères M. Dubois et V. Kenedey, tous deux consultants à la Commission préparatoire sur la liturgie. Toutefois, aucun évêque canadien n'a été appelé à siéger comme membre de cette commission. Plus importante sans doute a été à cette étape l'activité du cardinal Léger, membre de la Commission centrale préparatoire qui était amenée à examiner tous les schémas. Celui sur la liturgie a été soumis à la cinquième session de la Commission centrale qui s'est tenue du 26 mars au 3 avril 1962. Malgré la proposition de quelques amendements, le cardinal Léger a approuvé largement, sur le fond, le schéma élaboré par la Commission sur la liturgie<sup>30</sup>.

<sup>30</sup>Voir *Acta III*, p. 70-71 pour l'introduction et les chapitres I et II, p. 299 pour le chapitre III, 339-341, pour les chapitres IV et V et 480-481 pour les chapitres VI, VII et VIII. Ses commentaires sont précis et abondants. Ils font respectivement 82, 56, 46, 92 et 55 lignes (un total de 331 lignes). P.-É. Léger a pris une part très active à ce débat, beaucoup plus que ses confrères J.-C. McGuigan et P. Bernier qui siégeaient également à la même commission et dont les positions

## Une participation... active

La participation des évêques canadiens aux travaux conciliaires sur la liturgie s'est jouée à plusieurs niveaux. La partie la plus apparente a sans doute été leurs interventions au cours du débat.

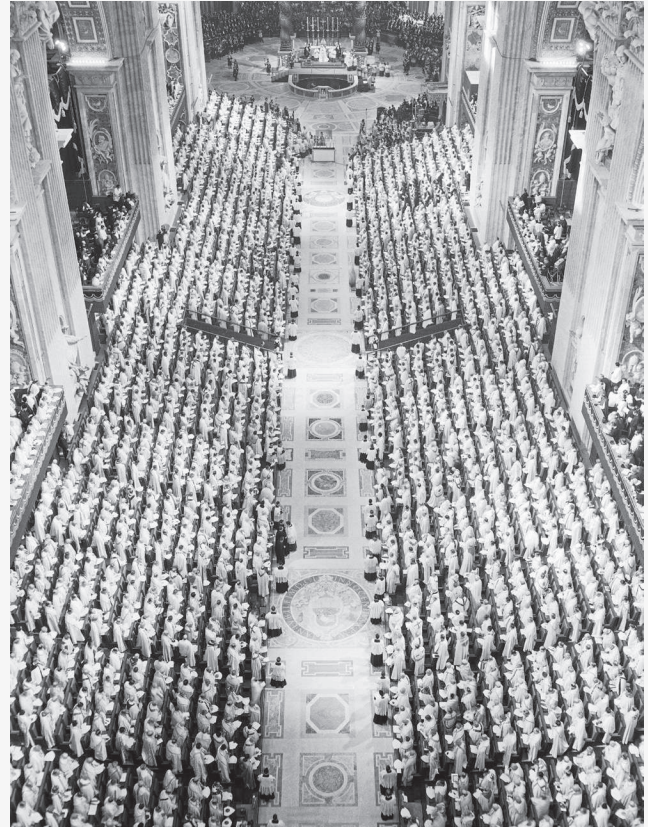
### La longue traversée conciliaire

La participation des évêques canadiens aux travaux conciliaires sur la liturgie s'est jouée à plusieurs niveaux. La partie la plus apparente a sans doute été les interventions des évêques au cours du débat conciliaire. Il ne faudrait toutefois pas négliger les travaux en commission, les remarques écrites sur les schémas et l'éducation des fidèles au renouveau conciliaire.

Le schéma sur la liturgie a été envoyé aux évêques au mois de juillet 1962. Avant même l'ouverture du Concile, les évêques avaient la possibilité d'adresser aux commissions compétentes leurs réactions écrites à ce premier schéma. D'après les *Acta*, seulement six évêques francophones du Canada ont répondu : M. Hermaniuk pour les Ukrainiens, M. Roy et L. Audet de Québec, G.-M. Coderre de Saint-Jean, B. Desrochers de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et M. Baudoux de Saint-Boniface<sup>31</sup>. Dans les faits, seuls G.-M. Coderre, B. Desrochers et M. Baudoux ont adressé des remarques significatives sur le schéma sur la liturgie.

Monseigneur Hermaniuk proposait la possibilité de concélébrer lors d'assemblées de prêtres, l'allègement du caractère onéreux du sacrement de pénitence, l'abrègement de l'office divin en fonction des obligations pastorales de la vie actuelle et la valorisation de la participation active des fidèles. Monseigneur Desrochers faisait plusieurs observations au sujet de l'adaptation de l'office divin et sur l'usage de la langue vivante, spécialement au cours de la liturgie de la Parole. Il proposait que la réforme ne s'inspire pas simplement des traditions liturgiques romaines, mais fasse aussi appel à l'histoire qui témoigne d'autres formes. Monseigneur Baudoux, qui avait formé une commission d'étude sur les premiers *schemata*, a adressé des remarques fort précises et fort détaillées<sup>32</sup>. Cela ne signifie pas que les

autres évêques n'ont pas étudié attentivement le schéma qui leur était proposé. On trouve des analyses du schéma sur la liturgie dans les archives conciliaires d'Albertus Martin<sup>33</sup>, mais surtout dans celles de Paul-Émile Léger<sup>34</sup>.



De fait, ce sont ces évêques, mieux préparés ou plus intéressés à la question, qui sont intervenus au cours du débat conciliaire sur la liturgie. Cinq évêques canadiens se sont exprimés *in aula* au moment de la discussion sur la liturgie : Paul-Émile Léger, à l'occasion de trois interventions, Maxim Hermaniuk et Maurice Baudoux dans deux interventions chacun, James C. McGuigan et Maurice Roy dans une intervention chacun. Ce sont de loin les interventions du cardinal Léger qui ont eu le plus de portée, en particulier celle traitant de la réforme du bréviaire. Un autre évêque canadien s'est distingué en raison de sa contribution conciliaire en

occupent respectivement 25 et 15 lignes. Leurs interventions tiennent souvent en un seul mot. P.-É. Léger, de son côté, tente souvent d'élargir les propositions déjà contenues dans le schéma, spécialement en matière de langue liturgique et sur les questions du bréviaire et de la concélébration.

<sup>31</sup> Voir *Acta*, appendix, respectivement p. 280-281, 213, 144-145, 96-97 et 168-169. Voir aussi *Archives Coderre*, EO 8, S7, D 2 (août 1962).

<sup>32</sup> Voir p. 102-106. Il propose notamment que les conférences épiscopales aient compétence en matière d'adaptation liturgique dans une nation ou une région. De plus, il propose non seulement l'adaptation

du rite latin pour les peuples de culture latine, mais la création de nouveaux rites pour les peuples étrangers à cette culture.

<sup>33</sup> Document de trois pages, rédigé à la main (*Archives conciliaires Martin*, Séminaire de Nicolet, F277/H89/2). Ses remarques portent sur la langue vivante, notamment dans la récitation de l'office divin, sur la concélébration et la compétence des évêques en matière d'adaptation liturgique.

<sup>34</sup> On verra d'une part ROUTHIER, G. « Les réactions du cardinal Léger à la préparation de Vatican II », *Revue d'histoire de l'Église de France*, LXXX, 1994, p. 281-302 et d'autre part la « Supplique Léger à Jean XXIII » publiée dans CAULIER, B. et ROUTHIER, G. (dir.), *Mémoires de Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, p. 93-115.



matière liturgique : Albertus Martin. L'évêque de Nicolet a été élu membre de la commission conciliaire sur la liturgie et, par la suite, président de la sous-commission responsable du chapitre IV de la Constitution portant sur l'office divin. C'est à titre de relateur de cette sous-commission qu'il a présenté *in aula la relatio* sur le traitement des interventions des Pères et sur les amendements proposés à ce chapitre. Monseigneur Martin, qui s'intéressait de près au renouveau liturgique depuis des années, s'est investi de manière particulière dans ce travail qu'il a mené de manière fort compétente.

Au moment où les évêques étaient à Rome et débattaient du renouveau liturgique, ils ne cessaient pas de se préoccuper de leur diocèse. D'anciens éducateurs pour la plupart d'entre eux, ils voulaient préparer les mentalités de leurs diocésains aux changements qui se préparaient. Plusieurs moyens ont été mis en œuvre en ce sens, allant des plus conventionnels, telles les lettres pastorales<sup>35</sup>, aux plus modernes, tel l'usage des moyens de communication de masse<sup>36</sup>. De Rome, les évêques ont communiqué par la radio, la télévision et les journaux, préparant ainsi les mentalités aux changements à venir. Toutefois, comme on le perçoit à la lecture de leurs lettres pastorales, les évêques ont souvent dû exhorter à la patience les membres de leur clergé qui trouvaient que les innovations en matière liturgique venaient au compte-gouttes et à un rythme désespérant.

<sup>35</sup>Sur la réception de la réforme liturgique au Québec : ROUTHIER, G. « La réception kérygmatisée de Vatican II à sa première étape : le cas du Québec », dans DORÉ, J. et MELLONI, A. (dir.), *Volte di fine concilio. Studi di storia e teologia sulla conclusione del Vaticano II*, Bologna, Il Mulino, 2001, p. 309-360.

<sup>36</sup>Sur l'usage des moyens de communications de masse pour garder le contact avec les diocésains et leur expliquer les travaux conciliaires : ROUTHIER, G. « Assurer la couverture du concile Vatican II au Canada : les initiatives de l'épiscopat canadien », *Études d'histoire religieuse* 68, 2002, p. 57-72.



En 1965, les évêques canadiens se sont dotés d'un instrument officiel, le *Bulletin national de liturgie*, qui allait bientôt présenter les textes officiels relatifs à la réforme liturgique. On entre dans la phase de la réception de Vatican II dont j'ai fait état ailleurs et au cours de laquelle monseigneur Martin sera encore fort actif<sup>37</sup>.

### Un héritage riche d'avenir

Ce survol de plus d'un demi-siècle de Mouvement liturgique nous établit dans une condition d'héritiers d'un mouvement dans lequel nous devons aujourd'hui nous insérer. De ce siècle, nous pouvons retenir qu'un mouvement s'organise et peut infléchir la situation toutes les fois que des leaders dotés d'une solide formation disposent d'une liberté d'action correspondant à leur capacité, qu'on se dote des institutions nécessaires à l'enracinement en profondeur des intuitions fondatrices et que l'on développe des réseaux. Un renouveau des mentalités devient alors possible. Nous comprenons maintenant davantage d'où nous venons en découvrant que le renouveau liturgique conciliaire n'est pas arrivé ici comme une suite de changements à mettre en œuvre, sans préparation ni attentes. Nous apprécions mieux aussi la richesse d'expérience qu'il y a derrière ce texte conciliaire, qu'il nous faut revisiter, intégrer en profondeur et porter vers de nouvelles frontières ou vers de nouveaux horizons. 📖

<sup>37</sup>Il fera notamment partie du *Consilium*, organisme romain chargé de mettre en œuvre la réforme liturgique. G. Fontaine y siègera également comme consultant.

## Un renouveau longuement préparé

Un renouveau des mentalités devient alors possible. Nous comprenons maintenant davantage d'où nous venons en découvrant que le renouveau liturgique conciliaire n'est pas arrivé ici comme une suite de changements à mettre en œuvre, sans préparation ni attentes.

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières



246  
  
 CONSILIUM AD EXSEQUENDAM CONSTITUTIONEM  
 DE SACRA LITURGIA

11 Iulii 1967

Schemata, n. 235  
 De Rituali, 22

Costus a Studiis XXII

Protocollum  
 SUBCOMMISSIONIS TRIVIRIS ADUNATAE  
 (6-7 Iulii 1967)

## La mise en œuvre de la réforme liturgique

*Vivre et célébrer* n° 217, printemps 2014, p. 25-28.37-38

>>> GAËTAN BAILLARGEON

La mise en œuvre de la réforme liturgique consécutive au concile Vatican II s'est faite progressivement, dans un processus de transition qui s'est étendu sur une douzaine d'années, de 1963 à 1975. En fait, il serait plus juste de parler d'une succession de réformes. Je me propose d'évoquer ces années par quelques grands traits caractéristiques. Le portrait global ainsi esquissé permettra de saisir l'esprit du temps et le dynamisme de ce mouvement de renouveau dans notre Église au Canada français.

### « On nous change la religion ! »

Ce sont les changements de rites qui ont d'abord monopolisé l'attention, plus que l'esprit de la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*. « On nous change la religion » est devenu une sorte de slogan populaire pour décrire l'effet pratique de la réforme.

Un premier changement précède la Constitution. Il survient durant la première période conciliaire, la veille du vote qui suit l'examen du schéma sur la liturgie par les Pères conciliaires. À la surprise générale, le 13 novembre 1962, Jean XXIII introduit la mention de saint Joseph dans la partie du canon romain qui parle de la Vierge Marie (*Communicantes*), un texte que l'on tient généralement comme sacré et immuable.

Les événements vont rapidement se succéder. La Constitution est approuvée le 4 décembre 1963, à la fin de la deuxième période conciliaire, sous le pontificat de Paul VI. Moins de deux mois après, le 25 janvier 1964, le pape publie le motu proprio *Liturgiam Sacram*. Il s'agit d'un texte de la main du pape qui prescrit, entre autres, l'obligation de

Retour  
à la table  
des matières

## Un slogan populaire

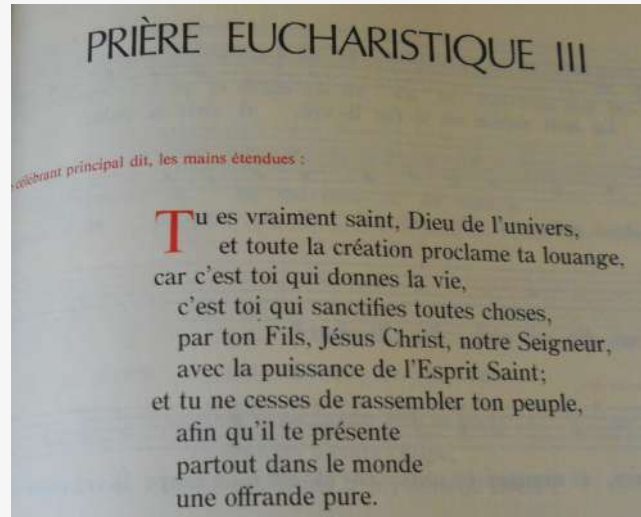
« On nous change la religion » est devenu une sorte de slogan populaire pour décrire l'effet pratique de la réforme.

faire une homélie – et non plus un sermon ou une instruction – le dimanche et les jours de fête, à compter du 16 février suivant, 1<sup>er</sup> dimanche du Carême. Il s'agit d'un changement de culture important pour les prédicateurs et pour les fidèles. Le sermon pouvait fonctionner totalement indépendamment de la liturgie du jour, contrairement à l'homélie, partie intégrale de la liturgie de la Parole.

Le 26 septembre 1964, la Congrégation des rites et le Conseil d'experts (*Consilium*) chargé de la mise en œuvre de la réforme liturgique publie l'instruction *Inter Œcumenici*. Celle-ci prescrit une mise en application de toute une série de changements, notamment pour la célébration de la messe, à compter du 7 mars 1965, 1<sup>er</sup> dimanche du Carême. La porte s'ouvre alors à l'usage des langues vivantes, d'abord pour certaines parties de la messe, lorsqu'elle est célébrée avec le peuple ; on garde le canon de la messe en latin, mais en 1967, on en autorise la traduction. On restaure la prière universelle, abandonnée depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs prières jusque-là récitées à voix basse par le prêtre seront désormais lues ou chantées à haute voix : la prière sur les offrandes (jusqu'alors appelée si justement *secrète*), la doxologie de la prière eucharistique, le chant ou la récitation du *Notre Père* par toute l'assemblée (jusqu'alors par le prêtre seul sauf pour la demande finale « *sed libera nos a malo* »). L'embolisme du *Notre Père* – « Délivre-nous de tout mal [...] » – sera lui aussi dit à haute voix. On modifie la formule pour la distribution de la communion, on supprime le dernier évangile et les prières de Léon XIII après la bénédiction et *l'ite missa est*.

L'instruction *Inter Œcumenici* apporte aussi quelques modifications à la liturgie de la Parole. S'il fait les lectures lui-même, le prêtre ne les fait plus depuis l'autel et dos à l'assemblée, mais face à elle. Des lecteurs laïques et, bientôt, des lectrices font les lectures depuis la clôture du chœur ou à l'ambon ; le prêtre peut aussi proclamer l'évangile à l'ambon au lieu de l'autel.

Enfin, cette instruction prescrit quelques normes pour l'aménagement des églises. Elle recommande la construction d'un autel majeur séparé du mur, pour pouvoir en faire le tour et pour y célébrer face à l'assemblée. Également prescrits, l'aménagement d'un siège présidentiel, au lieu de la banquette parallèle aux stalles, de même qu'un ambon, pour la proclamation des lectures et la prédication.



Le 23 mai 1968, trois nouvelles prières eucharistiques entrent dans le missel ; d'autres viendront par la suite. Depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le canon romain avait constitué l'unique prière eucharistique de la liturgie romaine. Il s'agit donc d'un changement tout à fait majeur. Le 26 mars 1970 paraît enfin le missel du concile Vatican II, dit de Paul VI, suivi d'une seconde édition, avec quelques variantes, en 1974.

Ces années ont apporté une série de changements importants dans la manière de célébrer l'eucharistie. Il y aurait encore beaucoup à dire, car la réforme a aussi concerné les divers rituels, la liturgie des Heures et le cérémonial des évêques.

### La redécouverte de la liturgie de la Parole

En 1956, le Saint-Office permet au prêtre de reprendre les lectures en langue française, après qu'elles aient été lues ou chantées en latin. Dès 1960 paraît un premier lectionnaire des dimanches et fêtes en langue française. Avant la réforme, il y avait des lectures à la messe, mais on avait peu conscience d'une liturgie de la Parole. Avec la réforme, qui prescrit la proclamation des lectures à l'ambon, l'homélie à partir de l'Écriture ou des textes liturgiques eux-mêmes et la prière universelle, on redécouvre la structure et l'importance de cette liturgie.

### Une redécouverte

**Avec la réforme, qui prescrit la proclamation des lectures à l'ambon, l'homélie à partir de l'Écriture ou des textes liturgiques eux-mêmes et la prière universelle, on redécouvre la structure et l'importance de cette liturgie.**

La plus grande nouveauté à cet égard demeure la richesse du nouveau lectionnaire de la messe. L'ancien cycle de lectures pour le dimanche courait sur une seule année. Il y avait deux lectures, l'épître et l'évangile ; on ne lisait que très rarement l'Ancien Testament. Les jours de férie, on reprenait la messe et les lectures du dimanche précédent, sauf pendant le Carême, qui avait des lectures propres. Pour le sanctoral, on utilisait habituellement les lectures tirées du Commun des saints, presque toujours les mêmes, sauf pour les fêtes plus solennelles.

Contrairement à l'ancien missel, qui contenait les lectures, le lectionnaire devient un livre distinct. Le nouvel agencement des textes bibliques lus à la messe (l'*Ordo Lectionum Missæ* de 1969 et révisé en 1981) se distingue par l'abondance des textes à proclamer. Le dimanche et les solennités, la liturgie de la Parole comprend désormais une première lecture tirée de l'Ancien Testament (au temps pascal, des Actes des apôtres), suivie d'un psaume, une deuxième tirée des lettres du Nouveau Testament et, enfin, l'évangile. En semaine, on garde le rythme de deux lectures, la première tirée de l'un ou l'autre testament et suivie d'un psaume, puis l'évangile. Enfin, le nouveau lectionnaire offre un cycle de trois ans pour le dimanche et de deux ans pour la semaine, un lectionnaire pour le sanctoral, pour les messes rituelles et pour circonstances diverses.

Avec ce profond renouveau de la liturgie de la Parole, les assemblées sont progressivement initiées à une plus vaste culture biblique et entrent en contact avec le terreau de la liturgie chrétienne. Autrefois qualifiée d'« avant-messe », la liturgie de la Parole est désormais un élément constitutif de la célébration eucharistique. L'expression la table de la Parole prend tout son sens.



### De la croix à la résurrection

Avec le changement des rites, et surtout, avec le missel de 1970, la célébration de la messe, jusque-là axée sur le sacrifice de la Croix, intègre une autre dimension du mystère pascal, celle de la résurrection. Cette dimension n'était pas absente du canon romain, mais depuis le *xvi*<sup>e</sup> siècle, l'accent avait été mis trop unilatéralement sur le sacrifice de la Croix. L'acclamation introduite dans la prière eucharistique à la demande de Paul VI, « nous proclamons ta mort, nous célébrons ta résurrection [...] », a largement contribué à illustrer cette redécouverte du mystère pascal, si central dans la constitution conciliaire. Ce fut aussi un changement de

mentalité à l'égard de l'Évangile et de toute la vie chrétienne, un changement de spiritualité qui inclut le dynamisme de la résurrection dans son horizon de conscience. On a pu ainsi développer une dimension plus festive de l'eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, véritable « banquet pascal » (SC, n° 47).

### De l'enfant de chœur à des ministères liturgiques pour adultes

Dans le missel hérité du Concile de Trente, le prêtre célébrait avec les servants de messe, les enfants de chœur et, s'il y avait lieu, le chantre ou la chorale. Le président remplissait habituellement le rôle de lecteur, sauf à la grand-messe avec diacre et sous-diacre. Même quand on a permis les lectures en français, le prêtre devait d'abord les lire prié en latin.

Avec la réforme, on retrouve des ministères liturgiques confiés à des adultes, en particulier des lecteurs et des lectrices, des acolytes ou « ministres du culte », des animateurs pour aider l'assemblée à bien participer à la célébration. Dans les paroisses, on met sur pied des équipes liturgiques qui, durant ces années, se préparent consciencieusement pour accomplir leur « ministère ». Le service du culte est de moins en moins une affaire des jeunes garçons de la paroisse en soutanes et surplis. Des laïcs adultes, hommes et femmes, ont maintenant accès au sanctuaire.

## Ministères liturgiques

**Avec la réforme, on retrouve des ministères liturgiques confiés à des adultes, en particulier des lecteurs et des lectrices, des acolytes ou « ministres du culte », des animateurs pour aider l'assemblée à bien participer à la célébration.**

### De l'assistance à l'assemblée participante

Même si saint Pie X avait utilisé l'expression *participation active* des fidèles à la messe dans le motu proprio *Tra le sollicitudini* de 1903 sur la musique liturgique, ne nous faisons pas d'illusion : la manière de célébrer l'eucharistie ne fut guère modifiée pour les gens qui assistaient à la messe, ou entendaient la messe, comme on disait alors. C'est vraiment avec la réforme conciliaire que se généralise la participation active de l'assemblée au cours de la messe. Cette participation, parfois plus active que consciente, a conduit à une meilleure compréhension du rôle des laïcs dans l'Église et elle a progressivement débordé le cadre liturgique. La réforme liturgique est au diapason du décret sur l'apostolat des laïcs et d'une conception de l'Église qui ne



repose plus uniquement sur les clercs. L'idée de participation active induit celle de la dignité du baptême et de la coresponsabilité dans la vie ecclésiale. Durant ces années, on voit se mettre en place des conseils de pastorale et diverses équipes pour animer la vie des paroisses.

### Du grégorien au chant en langue vivante

La participation par le chant n'était pas une nouveauté absolue pour les gens qui assistaient à la messe. D'une part, à la messe basse, on chantait souvent des cantiques plus ou moins en lien avec la liturgie; l'accent était mis davantage sur la dévotion populaire que sur l'action liturgique elle-même. L'assemblée chantait *durant* la messe. Les choses ont commencé à changer au milieu années 1950, avec l'apparition d'un répertoire des chants qui pouvaient accompagner le déroulement de la célébration. Certains se souviendront par exemple du chant *Je m'avancerai jusqu'à l'autel de Dieu, la joie de ma jeunesse*, que l'on exécutait pendant les prières du prêtre au bas de l'autel. D'autre part, à la grand-messe, les fidèles pouvaient en principe chanter en latin l'ordinaire de la messe : *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus Dei*; en pratique, ce sont surtout les chantres et les chorales qui assuraient le chant en grégorien ou en polyphonie.

Avec la réforme conciliaire, les nouvelles dispositions permettent de chanter en français l'ordinaire de la messe, les antiennes d'ouverture (*l'Introït*), du graduel (le psaume), de l'offertoire et de la communion. Grâce notamment au travail du père Joseph Gelineau, le chant des psaumes occupe une place de plus en plus grande dans les célébrations. Enfin, de nouveaux chants et hymnes font leur place dans la liturgie. Le chant devient ainsi un élément constitutif de la liturgie, un élément du rituel.



Redécouvrir le chant des psaumes

Ce changement donne lieu à une multiplication d'intervenants et intervenantes pour l'animation du chant et la participation active de l'assemblée. C'est l'occasion de nombreuses créations de chants liturgiques en langue française, non seulement en Europe, mais

aussi au Canada. Des mouvements naissent pour former ces animateurs et animatrices. Je pense ici à l'Action musicale liturgique et à l'ALPEC, pour ne nommer que ceux-là.

### Un vaste effort de formation liturgique

Dans les diocèses, on assistait durant cette période à l'organisation de multiples sessions de formation en liturgie, pour les prêtres, pour les chantres et les chorales, pour les équipes paroissiales de liturgie.

Pour la formation liturgique des assemblées, il faut mentionner ici le rôle du livret *Prie avec l'Église*, qui devient le *Prions en Église* que l'on connaît aujourd'hui. Par sa diffusion très large, le *Prions* a facilité non seulement la participation, mais aussi l'intelligence de ce qui se passe pour les fidèles. Effet secondaire non prévu, il est vrai que pour beaucoup de prêtres et de fidèles, le *Prions* est devenu en quelque sorte le « missel » que l'on suit à la lettre, mais la faute ne peut être imputée à l'outil même qu'est le *Prions* ! Je reste fermement convaincu pour ma part que sans cet instrument, la réforme liturgique n'aurait pas reçu l'adhésion qu'elle a connue de la part des assemblées.

Beaucoup d'autres publications méritent aussi d'être mentionnées. Parmi celles-ci, *Liturgie et vie chrétienne*, des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception et reprise par les Dominicains de Montréal; *La vie dans le Christ et dans l'Église*, des sœurs Disciples du Divin Maître; *Vie liturgique*, périodique soutenu par l'Inter-Québec; *Les enfants célèbrent*, une publication de la CECC. Il faut aussi ajouter le travail de diffusion d'ouvrages liturgiques par les éditeurs et les libraires, en particulier le Service de documentation liturgique et pastorale.

### La création de la Commission épiscopale de liturgie et de l'Office national de liturgie

Dès 1961, l'épiscopat canadien établit la Commission épiscopale nationale de liturgie. En septembre 1962, il approuve la création d'un secrétariat liturgique pour le Secteur français, et sa direction est confiée au père Gaston Fontaine, c.r.i.c. À compter de février 1965 paraît le *Bulletin de la Commission nationale de Liturgie*, pour le Secteur français, qui devient le *Bulletin national de liturgie* en 1968. Diffusée dans la plupart des paroisses, cette revue a accompagné la mise en place de la réforme en publiant les documents officiels venant de Rome ou de l'épiscopat canadien. Elle a édité les nouveaux textes du missel et des rituels en français; elle a présenté les éléments de la réforme par des études et des commentaires. Bref, elle constituait l'instrument privilégié pour la formation à la nouvelle liturgie.

Voilà brièvement esquissé le tableau de cette période de mise en place de la réforme liturgique. Trop rapidement, certes, mais cela permet néanmoins d'évoquer l'esprit et l'enthousiasme de ces années post-conciliaires. ■

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières

# Des évêques se souviennent et font relecture

VINGT ans après le Concile, on commençait déjà à se mettre en mode « relecture », pour en estimer les fruits, les chantiers ouverts, leur réalisation à ce jour. Sans avoir participé lui-même au Concile, M<sup>gr</sup> Charles-Henri Lévesque, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1968 à 1984, en a vécu la dynamique première. Il nous propose dans cet article de 1983 une réflexion théologique sur les lignes de force de la liturgie issue de Vatican II.

Quelques années plus tard (1988), la Commission épiscopale de liturgie souhaitait faire le bilan, en ce 25<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution. Comme l'affirment les quatre co-auteurs, « après une

première phase de mise en place, durant laquelle la créativité n'a pas manqué et a été bénéfique à maints égards, la réforme en arrive à un moment où elle requiert de tous un nouvel effort de réflexion et un nouveau déploiement d'énergies au plan pastoral pour que le sens de la célébration chrétienne soit mieux saisi, pour que quelques réalités liturgiques fondamentales soient réassimilées et approfondies, et pour que toute célébration soit nettement centrée sur ce qui lui est essentiel. Ainsi, la liturgie deviendra de plus en plus ce qu'elle doit être. » Ces quelques lignes seraient sans doute toujours valables aujourd'hui ! Laissons donc ces frères évêques nous dire de la liturgie « ce qu'elle doit être »...



Retour  
à la table  
des matières



## La liturgie et le mystère chrétien

*Bulletin national de liturgie n° 89, 1983, p. 104-108*

>>> MGR CHARLES-HENRI LÉVESQUE

DANS la proximité de M<sup>gr</sup> B. Desrochers, M<sup>gr</sup> Charles-Henri Lévesque a vécu la dynamique première du Concile. Son action pastorale actuelle s'attache intensément aux renouveaux liturgiques et catéchétiques. Ses présentes réflexions nous invitent à entrer en profondeur dans le courant pédagogique profond et propre de la liturgie.

On avait cru à la fin du concile Vatican II que la restauration du mystère de l'Église éclairerait définitivement le chemin. Même après le Concile, il faut se remettre en chantier. Vatican II est le révélateur de la fin d'un temps, l'ouverture à un demain nécessaire et inconnu : monde de l'avenir, celui du Dieu de l'Espérance. Ce serait grave de se bloquer devant des difficultés, de s'arrêter à quelques expériences, à des formules sans consistance. Il faut aujourd'hui s'approcher

du Mystère du salut, l'approfondir, en faire la catéchèse et le célébrer pour le communiquer. Une tâche difficile qui débute à peine.

Le chemin est long à parcourir en liturgie, parce que la rupture a été profonde. C'est la remontée aux sources à travers la pensée patristique et la révélation biblique qu'il faut pratiquer.

### Aperçu historique

Ce trésor de la liturgie existait depuis les temps apostoliques. Des générations de chrétiens s'en sont approchés pour y puiser la vie. Comment s'est-il un peu perdu pour qu'aujourd'hui on soit obligé de le remettre en lumière ?

Retour  
à la table  
des matières



**Liturgie : économie ou œuvre du salut** – La liturgie célébrée d'une manière vivante, où la communauté prenait une part active, où le fidèle accueillait le mystère de la mort et de la vie du Seigneur pour en vivre, a été durant des siècles la prière authentique de l'Église. La liturgie était bien l'œuvre du salut, accomplie par le Christ et toujours rendue présente dans les rites qui la reproduisaient et l'actualisaient.

Par le malheur des circonstances, cependant, il est arrivé qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles de nombreuses églises célèbrent sans doute la liturgie avec beaucoup de zèle et d'éclat, et même l'enrichissent de formes nouvelles, mais au même moment s'interposait entre la liturgie et le peuple, entre le prêtre et le peuple, comme une barrière, à travers laquelle les fidèles ne pouvaient plus voir que d'une manière confuse ce qui s'accomplissait. On laissait le prêtre à ses rites et cérémonies et on priait avec sa propre prière. On avait d'ailleurs ce sentiment que le prêtre faisait des cérémonies, mais on ne pensait plus qu'il priait.



Il y eut aussi cette influence de la Renaissance. La manière d'employer la mythologie ressuscitée de la période gréco-romaine est typique de cette mentalité. On pouvait peindre un Bacchus et un saint Jean qui sont à peu près indiscernables l'un de l'autre. La Bible, comme on l'avait connue et étudiée encore à des siècles rapprochés, dans les statues ou verrières, et où la simplicité n'était que l'expression de la grâce, n'avait plus d'atmosphère. L'imagerie biblique, par laquelle le christianisme, exprimé dans la liturgie, avait été présenté, cette imagerie était maintenant remplacée par un monde de figures un peu trop païennes. En réaction contre l'esprit du Moyen Âge, le désir de la vie des sens et aussi de l'esprit rejetait l'ascétisme, la sobriété et la simplicité. Les peintures d'un Michel-Ange, sans porter ici atteinte à la pleine valeur artistique de l'œuvre, atteignent plus d'une fois le surhumain plutôt que le surnaturel. On s'éloigne de la Bible, de son enseignement ; en voulant le faire revivre, on ouvre plutôt le livre des arts de l'antiquité païenne.

Et l'opéra fut la création populaire de l'époque. Il a sa valeur artistique. Mais le malheur c'est que les fidèles cherchèrent à trouver dans la liturgie un équivalent religieux à l'opéra. Des chœurs d'artistes, dans une polyphonie profane, captivèrent peu à peu l'attention et la liturgie devint trop souvent un prétexte pour une pompe profane.

Sans cette étude historique, on ne comprend pas très bien l'insistance de Vatican II sur la liturgie et pas très bien non plus ce qui a toujours été l'essentiel de la liturgie : l'Église en prière qui communique au Mystère du Christ.

**Un événement providentiel** – Ce n'est pas par hasard, mais grâce à la Providence, que le Concile a donné son premier fruit dans le champ de la liturgie. Paul VI signalait ce caractère providentiel à la clôture de la 2<sup>e</sup> session du Concile, en déclarant que la Constitution, première expression du Concile, constitue une reconnaissance obligatoire du primat de Dieu, et en affirmant la priorité du culte du Seigneur sur toutes les manifestations de la vie, non seulement de l'Église, mais de l'humanité.

Nous y découvrons un hommage à l'échelle des valeurs et des devoirs : Dieu à la première place ; la prière est notre premier devoir ; la liturgie, la source première de la vie divine qui nous est communiquée, la première école de notre vie spirituelle, le premier don que nous puissions faire au peuple chrétien qui unit sa foi et sa prière aux nôtres.

### Valeur de la liturgie

La liturgie est une réalité divine, disait le P. S. Marsili, o.s.b., par son origine et son efficacité. Mais comme elle doit s'exprimer dans une forme rituelle et au moyen de rites, ceci comporte un réel danger. À cause des rites, elle a reçu une magnificence extérieure, mais cette amplitude l'a souvent atrophiee ou diminuée dans ce qu'elle est à l'intérieur.

Elle est tout parce qu'elle contient tout le Seigneur. Par la liturgie se fait la rencontre de Dieu et de l'univers, hommes et choses. Dans un premier mouvement, tout l'univers, hommes et choses louent Dieu ; dans un second mouvement, Dieu descend dans l'univers pour sanctifier les hommes et bénir les choses.



L'homme moderne est de moins en moins sensibilisé aux réalités divines. Dieu apparaît comme un être au-dessus et en dehors de l'univers, du cosmos. On l'a mis en exil. Dans le rythme de la vie quotidienne, nous ne rencontrons plus Dieu ; il n'a plus de place dans notre activité technique.

La parole du Christ demeure toujours et principalement pour l'homme moderne : « Je suis au milieu de vous et vous ne me connaissez pas. » (Jn 1, 26)

Jean XXIII a fait le Concile pour renouveler l'Église vis-à-vis du monde. La liturgie comme beaucoup d'autres choses n'était plus universelle pour l'homme moderne, elle était isolée au-dessus de nous, en dehors de nous, réservée à des spécialistes. Avec le Concile est née une Constitution pleine d'espérance.

La liturgie doit donc être ouverte au peuple, au cosmos, à l'univers, afin que chaque homme dans le monde technique et matérialiste retrouve Dieu. Le peuple ne doit pas devenir à ce point aveugle de ne plus voir Dieu en lui et autour de lui.



**La liturgie est universelle** – Dans le cosmos, l'univers, avec son passé, son présent et son futur, la liturgie occupe une place et un moment privilégiés.

Elle *renferme le passé* : elle relate, dans ses chants et ses lectures, le prélude de la Rédemption dans les merveilles accomplies dans le peuple de l'Ancienne Alliance. Elle raconte que la Rédemption a été accomplie par le Christ Seigneur, dans son Mystère pascal de sa bienheureuse passion, résurrection et ascension.

Elle *rend le mystère présent* : tout peuple qui s'aime veut entendre l'évocation de son glorieux passé. Mais l'Église ne peut s'arrêter dans sa liturgie à la pieuse mémoire du passé. Car son fondateur, le Christ, n'est pas seulement une personne du passé, reposant au sépulcre, mais il est sorti du séjour des morts, il est à la droite du Père, et chaque jour il est présent en personne dans l'univers (le cosmos), dans l'admirable sacrement qu'est l'Église. Dans la réalité la plus évidente qu'on puisse concevoir, dans le plus parfait réalisme, le Christ est toujours personnellement présent. Il fait ce qu'il a fait autrefois en Palestine.



Elle *donne le monde de l'avenir* : l'espérance de l'avenir résonne dans la liturgie, tendue vers cette vie divine, vers la Jérusalem céleste, but vers lequel nous nous dirigeons tous comme des pèlerins.

Avec toute l'armée de la milice céleste, nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire ; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société ; nous attendons comme Sauveur notre Seigneur Jésus Christ, jusqu'à ce que lui-même se manifeste, lui qui est notre vie, et alors nous serons manifestés avec lui dans la gloire. (SC 8)

**La liturgie marque toute chose du sceau divin** – La vie humaine : toute la vie humaine de la naissance à la mort est signée de la vie divine qui est communiquée aux hommes. Que ce soit par sa Parole ou ses sacrements, le Seigneur touche l'homme dans tout son être. Il peut le transformer, inspirer son action si la rencontre se fait dans la foi. C'est bien là qu'on puise force et lumière pour introduire le dessein de Dieu dans les grandes réalités, celles de la famille, de la société, de la vie économique. Si le cœur de l'homme est accordé à la vision de Dieu, c'est le monde qui change à son tour pour s'ouvrir à la voie de l'amour et de la justice. Comme la liturgie fait puiser l'homme largement à la vie et à la pensée de Dieu, elle lui donne toutes les virtualités pour la création d'un monde à l'image du projet de Dieu. La liturgie atteint aux réalités terrestres en transformant le cœur de l'homme qui peut alors changer le cours des choses. La liturgie rend présentes au monde la bonté et la puissance du Christ, maître des temps et de l'histoire.

Les bénédictions et consécration sont des signes que Dieu prend possession de toutes choses et que chaque créature est un moyen pour s'approcher de Dieu.

Ainsi, la liturgie est l'emploi de l'éternel dans le temporel et l'union du temps avec l'éternité. Tout le présent y passe, la nourriture, la maison, le champ, le bureau et l'avion, mais en rapport profond avec l'éternité, là où ces choses passent.

**La liturgie et le cœur de l'homme** – La liturgie entre aussi dans le microcosme, c'est-à-dire dans le monde des êtres petits, en nous. L'homme en lui-même est un monde mystérieux. Aujourd'hui, tant d'hommes ont si peur d'eux-mêmes qu'ils cachent à leurs propres yeux leur vie intérieure : leur âme et conscience.

Or, la liturgie facilite sans cesse cette rencontre de l'homme avec lui-même. Elle dévoile l'intériorité humaine et montre manifestement les valeurs et les distorsions qui se retrouvent au fond de tout être. La méditation des psaumes révèle l'homme à lui-même dans sa grandeur et sa misère.

**La liturgie et le cosmos** – La liturgie n'entre pas seulement dans notre monde des petits, mais nous révèle la présence de Dieu dans le monde des êtres grands. Les cieus racontent la gloire de Dieu, chantons-nous dans les psaumes.

Dieu est présent dans ce monde : le soleil, la lune, les étoiles créent une ambiance de lumière et de couleurs qui servent à notre vie, pour notre santé et notre agrément. La

nature détermine le rythme des années, des mois, des jours et des heures qui est notre rythme de vie. Mais le rythme aujourd'hui est devenu fou et le calme est remplacé par l'obsession. Le silence nous épouvante et nous sentons le besoin des transistors. Cependant, nous devons prier, même dans le vacarme, si nous ne voulons pas nous faire engloutir.

Comme la journée de l'homme a un rythme planétaire et un rythme technique, elle doit aussi avoir un rythme divin, un rythme de prière.

Un immense travail à poursuivre : la création d'une liturgie universelle (cosmique), dans laquelle l'homme voit la présence de Dieu dans l'univers, dans laquelle l'homme moderne rencontre non seulement un concept abstrait d'un Être parfait, mais Dieu fait homme et donc personnellement présent à nous, au milieu de ce monde matériel et technique, qu'il vient d'ailleurs sauver avec nous.

### Liturgie : mystère du Christ

Le Christ est le mystère en personne, car il manifeste dans notre chair humaine la divinité que nous ne pouvons pas



voir. Ses actions humaines, et surtout sa mort et son sacrifice sur la croix, sont des Mystères parce que Dieu s'y révèle d'une façon qui dépasse absolument notre entendement humain.

Sa résurrection et son ascension sont des Mystères parce que la gloire divine se manifeste dans l'homme Jésus. Mais tout cela revêt une forme qui est cachée au monde et connue seulement par la foi. Les Apôtres ont annoncé ce « Mystère du Christ » et l'Église le transmet à toutes les générations. Cependant, de même que l'économie du salut ne comprend pas uniquement un enseignement, mais avant tout l'œuvre rédemptrice du Christ, ainsi l'Église ne conduit-elle pas l'humanité au salut par la seule parole, mais aussi par des actions sacrées. Par la foi et par les mystères, le Christ vit toujours dans l'Église.

Le retour au Mystère est là. Il faut se tourner vers la source d'où jaillit le salut, car ce n'est que par le Mystère de Dieu que le monde revivra. C'est en lui que le souffle de la vie divine passe et agit, c'est en lui que coule le sang du Christ pour guérir et sanctifier, pour racheter et pour transfigurer le monde.

Nous devons tenir fermement à ce « Mystère du Christ », au seul vrai Mystère que l'Homme-Dieu nous a fait connaître, qu'il a institué pour nous comme don de l'amour du Père. C'est le grand Mystère auquel l'Église, sous le souffle du Saint-Esprit et par un travail millénaire, a donné sa forme, une forme aux contours bien caractéristiques, délimités, mais qui n'entrave nullement la sainte liberté de l'Esprit. Nous n'avons qu'à célébrer avec l'Église, l'Épouse du Christ, et en tant qu'Épouse du Christ, les Mystères de l'Époux : là est l'itinéraire de notre propre transformation dans le Christ, en qui et avec qui nous avons accès auprès du Père dans l'Esprit.



La liturgie de l'Église ne peut se concevoir sans le Mystère du culte. Si l'on ne veut entendre par *liturgie* ni un rituel voyant et préoccupé d'esthétique, ni une ostentation calculée, mais bien, selon le sens ancien et le seul vrai du mot, la réalisation et l'accomplissement du Mystère du Christ, tel qu'il s'est révélé dans le Nouveau Testament et tel qu'il se continue à travers les siècles dans l'Église pour la sanctifier et la sauver, alors *la liturgie des saints mystères est l'activité centrale et vitale de la vie chrétienne.* 📖

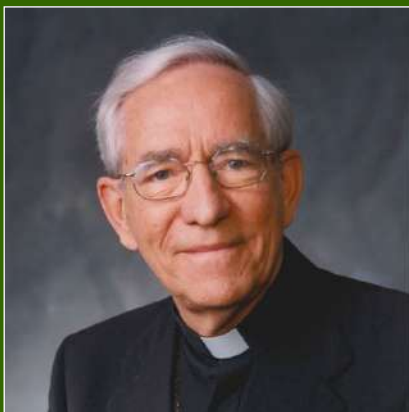
[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières







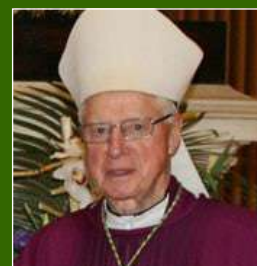
Mgr Maurice Couture (1926-2018)



Mgr Antoine Hacault (1926-2000)



Mgr Raymond St-Gelais (né en 1936)



Mgr Gérard Tremblay (1918-2019)

## Le temps de la relance

*Bulletin national de liturgie n° 115, 1988, p. 7-16*

>>> MGR MAURICE COUTURE, MGR ANTOINE HACAULT, MGR RAYMOND ST-GELAIS, MGR GÉRARD TREMBLAY

LE 4 décembre 1963, le pape Paul VI promulguait la Constitution conciliaire sur la liturgie. C'était le premier document que les Pères du concile Vatican II approuvaient. Très attendu, ce document situait la liturgie au cœur même de la vie de l'Église et il manifestait une volonté ferme de « veiller à la restauration et au progrès de la liturgie » afin de « faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles ; [...] de favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ, et de fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église » (SC I).

Reçue avec enthousiasme dans l'ensemble du peuple chrétien, la Constitution suscita très vite un mouvement de réforme dont il est difficile, aujourd'hui encore, de mesurer tous les effets et toutes les implications.

NDLR : Les quatre évêques cosignataires de cette réflexion, membres de la Commission épiscopale de liturgie, étaient (selon leur situation à l'époque) :

- Mgr Maurice Couture, évêque auxiliaire à Québec, président de la Commission ;
- Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface ;
- Mgr Raymond St-Gelais, évêque coadjuteur de Nicolet ;
- Mgr Gérard Tremblay, évêque auxiliaire à Montréal.

Les citations bibliques, de la PGMR et de *Sacrosanctum Concilium* réfèrent aux traductions en usage en 1988.

Si nous entreprenions la tâche de retracer le chemin parcouru et de l'évaluer, nous aurions certainement beaucoup à dire sur de nombreux sujets.

Il nous faudrait parler de l'introduction de la langue du peuple dans les célébrations, de la publication des nouveaux livres liturgiques, des aménagements apportés aux

Retour  
à la table  
des matières



Pour que le peuple chrétien obtienne plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère Église veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. Car celle-ci comporte une partie immuable, celle qui est d'institution divine, et des parties sujettes au changement, qui peuvent varier au cours des âges ou même le doivent s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées. (SC 21)

lieux de culte. Nous devrions considérer le nouveau répertoire de chants qui a été élaboré et examiner où nous en sommes dans la proclamation et l'explication de la parole de Dieu auxquelles la réforme a donné tant d'importance. Il y aurait lieu de dire quelques mots de la simplification des rites réalisée depuis le Concile et d'évaluer le résultat des efforts accomplis en vue d'une participation toujours plus active, plus communautaire et plus fructueuse. Il conviendrait assurément d'observer comment les ministres accomplissent maintenant les fonctions qui leur sont confiées et il faudrait voir dans quelle mesure les célébrations sont mieux adaptées à la diversité des assemblées qui célèbrent la liturgie de l'Église. Il faudrait aussi – et surtout – apprécier comment l'ensemble du peuple chrétien, grâce à la réforme mise en application depuis 25 ans, en arrive à faire de la liturgie la « source » et le « sommet » de toute son existence (SC 10 et 14), car c'est là le but premier de la réforme.

Sujets vastes et importants que tous ceux-là. Nous n'entendons pourtant pas les aborder ici. À l'occasion des 25 ans de la Constitution sur la liturgie, nous préférons en effet attirer l'attention sur quelques questions seulement, qui nous apparaissent décisives pour la poursuite, ou mieux la relance de la réforme liturgique contemporaine. C'est pour nous une conviction profonde : après une première phase de mise en place, durant laquelle la créativité n'a pas manqué et a été bénéfique à maints égards, la réforme en arrive à un moment où elle requiert de tous un nouvel effort de réflexion et un nouveau déploiement d'énergies au plan pastoral pour que le sens de la célébration chrétienne soit mieux saisi, pour que quelques réalités liturgiques fondamentales soient réassimilées et approfondies, et pour que toute célébration soit nettement centrée sur ce qui lui est essentiel. Ainsi, la liturgie deviendra de plus en plus ce qu'elle doit être.



C'est à ce juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. (SC 7)

Toute célébration liturgique en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré. (SC 7)

Ce qu'elle doit être, c'est un haut lieu où se trouve « signifiée et réalisée la sanctification de l'homme » et où « s'exerce le culte intégral » de l'Église (SC 7). Ce qu'elle doit être, c'est un haut lieu où le Christ et son Église se rencontrent, se donnent l'un à l'autre et refont constamment alliance en s'offrant au Père. Ce qu'elle doit être, c'est un haut lieu où chaque fidèle – baptisé et confirmé pour former le corps du Christ et collaborer à la construction du Royaume – revient puiser force, lumière, courage et espérance pour accomplir sa mission. Ce qu'elle doit être, c'est un haut lieu où, de façon privilégiée, « s'exerce l'œuvre de notre rédemption » et où tous les croyants « expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église » (SC 2).

### Une liturgie à laquelle on donne toute sa place

Ce qui vient d'être dit laisse deviner quelle place la liturgie doit occuper dans toute vie chrétienne de même qu'au sein de toute communauté ecclésiale.

Pas de vie chrétienne sans liturgie. Pas de communauté ecclésiale sans liturgie. Les sacrements – et notamment l'Eucharistie – font l'Église et la nourrissent. Et ce sont eux, de nouveau, qui font de chaque croyant, de chaque croyante, des membres vivants de l'Église de Jésus Christ.

Sans doute la liturgie n'est-elle pas seule à faire l'Église, à l'exprimer et à la ressourcer (SC 9 et 12), mais elle le fait d'une manière si singulière et elle est d'une telle richesse qu'on ne saurait se passer d'elle sans se voir exposé à des blessures spirituelles qui, peu à peu, conduiront loin du Christ et de l'Église.

Aux premières heures de la mise en œuvre de la réforme liturgique, nous avons pensé et espéré que serait freiné le mouvement de désaffection envers la pratique liturgique. Nous croyions que plusieurs, qui l'avaient délaissée, y reviendraient. Ce ne fut pas le cas. Le mouvement de sécularisation, qui exerce depuis plusieurs années son influence chez nous, ne s'est pas ralenti. Dans tous les milieux – famille, école, travail –, on décèle une perte du sens du sacré et le souci de bâtir une société sans Dieu. Nous en sommes au point où, à l'intérieur même de l'Église, ils sont de plus en plus nombreux les croyants qui estiment pouvoir vivre une existence chrétienne normale sans participer régulièrement aux célébrations de leur communauté chrétienne. Il y a là un problème grave sur lequel nous ne voulons pas garder le silence.

À notre avis, la tâche première qui s'impose, dans les années qui viennent, est de redécouvrir pour soi-même et d'aider les autres à redécouvrir quelle place occupe la liturgie dans toute vie chrétienne.

C'est elle, disait le Concile il y a 25 ans, qui « édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le Seigneur » (SC 2). C'est elle qui « fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ » (SC 2). C'est elle encore qui est « la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien » (SC 14).

On ne saurait donc prétendre être vraiment chrétien sans elle.

### Une liturgie pascale

L'« esprit vraiment chrétien » que les croyants ont à venir puiser dans la liturgie est un esprit pascal : cet esprit qui a conduit Jésus à se livrer tout entier, par amour, dans un geste d'offrande et d'action de grâce.

Ce geste, nous le savons, lui a valu de ressusciter, d'être établi Seigneur à la droite du Père et d'être pleinement manifesté comme le sauveur de l'humanité.

De façon tout à fait particulière, il appartient à la liturgie de garder vivante dans notre monde la Pâque du Christ. « Pour

l'accomplissement d'une si grande œuvre [l'œuvre du mystère pascal], souligne la Constitution sur la liturgie, le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. » (SC 7) Ainsi, ceux qui sont baptisés « sont greffés sur le mystère pascal du Christ » et ceux qui participent à l'eucharistie « annoncent la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (SC 6).

Mort et vie. Mort qui mène à la vie. Passage vers la vie. Lieu où l'on meurt à soi pour revivre en Jésus Christ. Mystère de souffrance et de joie. Lieu où l'on se donne tout entier pour tout recevoir de Dieu en retour. Lieu où, à la suite du Christ et dans l'action de grâce rendue au Père, on apprend à ne plus vivre pour soi mais pour les autres. Telle est la liturgie. Telle est, en particulier, l'eucharistie dominicale qui rassemble les croyants et les croyantes, qu'ils soient riches ou pauvres, libres ou enchaînés, jeunes ou vieux ; qu'ils célèbrent dans la plus petite ou la plus grande, la plus renommée ou la plus modeste des églises. Partout, pour tous, c'est la Pâque qui est célébrée, afin que tous deviennent des femmes et des hommes au cœur pascal.

Le monde dans lequel nous vivons est marqué par l'égoïsme et le souci du bien-être personnel. Nos liturgies doivent contribuer à le transformer.

Les chrétiens et chrétiennes que nous sommes vivent souvent sur des chemins qui sont autres que ceux de l'Évangile. La liturgie a pour tâche de nous ramener inlassablement sur le chemin pascal où l'on consent à mourir pour devenir porteur de vie.

Nous croyons qu'il importera, dans les années qui viennent, de tout mettre en œuvre pour prêcher et faire vivre une liturgie nettement centrée sur la Pâque du Christ et sur notre propre pâque. En ces temps difficiles et exigeants que sont les nôtres, nous ne pouvons pas nous laisser distraire par ce qui est secondaire ou futile. Il nous faut une nourriture solide et riche, une source claire. Nous devons revenir constamment à l'essentiel pour en vivre.

L'essentiel, pour les disciples du Christ, c'est la Pâque. La liturgie est une porte royale pour y entrer.

Cette œuvre de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu, à quoi avaient prélué les grandes œuvres divines dans le peuple de l'Ancien Testament, le Christ Seigneur l'a accomplie, principalement par le mystère pascal de sa bienheureuse passion, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension ; mystère pascal par lequel « en mourant il a détruit la mort, et en ressuscitant il a restauré la vie ». Car c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né « l'admirable sacrement de l'Église tout entière ». (SC 5)







La liturgie pousse les fidèles rassasiés des « mystères de la Pâque » à n'avoir plus « qu'un seul cœur dans la piété » ; elle prie pour « qu'ils gardent dans leur vie ce qu'ils ont saisi par la foi » ; et le renouvellement dans l'Eucharistie de l'alliance du Seigneur avec les hommes attire et enflamme les fidèles à la charité pressante du Christ. (SC 10)

La liturgie [...] a cet effet que, chez les fidèles bien disposés, presque tous les événements de la vie sont sanctifiés par la grâce divine qui découle du mystère pascal de la passion, de la mort et de la résurrection du Christ [...] ; et il n'est à peu près aucun usage honorable des choses matérielles qui ne puisse être dirigé vers cette fin : la sanctification des hommes et la louange de Dieu. (SC 61)

### Une liturgie reliée à la vie

Sans doute pensera-t-on ici que la Pâque ne se trouve pas qu'au cœur de l'action liturgique. C'est en plein cœur du monde qu'on y entre aussi et qu'on la célèbre.

Il en fut ainsi pour Jésus qui, après avoir été animé de l'esprit pascal depuis le jour de sa naissance, a célébré la Pâque dans un rite le soir de la Cène, puis l'a réalisée en plénitude le lendemain, en étendant les bras sur la croix. Trois jours plus tard, il ressuscitait. Sa vie entière fut une pâque.

Toutes nos liturgies chrétiennes ont à exprimer la pâque de notre vie. Elles ont aussi à y conduire. L'eucharistie, quant à elle, se doit de le faire d'une manière exemplaire puisqu'elle est le sacrement pascal par excellence.

Pour que la réforme liturgique porte de plus en plus de fruit, il convient certainement qu'à tous il soit fréquemment rappelé que le culte à l'église et le culte dans la vie ne font qu'un seul et même culte, que l'offrande de soi dans le rite et l'offrande de soi à la maison et au travail ne forment qu'une seule et même offrande. C'est là l'œuvre de l'Esprit qui, ayant envahi le cœur des croyants, transforme leur vie en vie pour le Christ et fait de tout leur être – dans le monde et à l'église – « une éternelle offrande à la gloire du Père » (3<sup>e</sup> prière eucharistique).

Elles sont dénoncées par les prophètes et méprisées par Dieu toutes ces liturgies qui n'expriment pas un amour réellement vécu et un engagement à aimer davantage (Is 1, 13-17 ; Os 6, 6 ; Am 5, 21-24). Seule une existence concrètement marquée par l'esprit pascal parvient à célébrer le culte qui plaît à Dieu, le culte « en esprit et en vérité » (Jn 4, 23).

Vains sont les baptêmes, vaines les confirmations, vaines les eucharisties dominicales qui ne font pas de nous des femmes et des hommes soucieux de donner à manger aux pauvres, de délier les enchaînés, d'accueillir les sans-logis.

Bien compris, les rites invitent constamment à la mise en pratique de l'Évangile. Pensons à cette poignée de main que nous nous donnons en entrant dans l'église et à ce baiser de paix que nous échangeons avant de nous nourrir du Corps du Christ. Ne sont-ils pas des appels à reconnaître un frère, une sœur en toute personne que nous rencontrons ? Pensons à cette contribution monétaire que nous apportons à la quête faite, chaque dimanche, « au profit des pauvres ou de l'Église » (PGMR 49). N'est-elle pas une invitation pressante à vivre chaque jour en ayant le souci du partage et de la justice ? Pensons aussi à la communion au pain eucharistique où tous, mangeant un seul pain, nous devenons un seul corps (1 Co 11, 17). Ne nous oblige-t-elle pas à œuvrer en plein monde et dans notre propre maison en vue de la réconciliation de tous ceux et celles qui habitent sur terre ?

Nous croyons le moment venu de scruter, à frais nouveaux, le sens des rites liturgiques pour redécouvrir comment ils appellent à une vie tout imprégnée d'esprit évangélique et comment ils en sont la source. Ce travail devrait être réalisé en portant une attention toute spéciale aux liens qui doivent exister entre les célébrations en paroisse et la vie familiale. Car c'est dans la famille que se développe en tout premier l'esprit chrétien des jeunes baptisés qui, un jour, seront appelés à s'engager dans l'Église et dans le monde en vue de l'annonce de l'Évangile et de la croissance du Royaume.



Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre, le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. (SC 7)

### Une liturgie qui jaillit du cœur et le rejoint

Parler des rites liturgiques en tant que source, c'est leur reconnaître une capacité d'atteindre les profondeurs de l'être humain pour le façonner à l'image et ressemblance de Dieu et de son Fils. Constamment, la liturgie fait « mémoire » du Seigneur pour que ceux et celles qui y participent communient au Christ et deviennent ses imitateurs. « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi je demeure en lui. » (Jn 6, 56); « C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous. » (Jn 13, 15); « Nous tous, baptisés en Jésus Christ, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés. Par le baptême, en sa mort, nous avons donc été ensevelis avec lui, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous menions nous aussi une vie nouvelle. » (Rm 6, 3-4)

Cette capacité de façonner l'être chrétien, les rites la possèdent parce qu'en eux le Christ est présent et agit dans la force de l'Esprit (SC 7). La liturgie est action du Christ, il faut y insister. Elle n'est jamais action de l'Église sans le Christ. Elle est action efficace de l'Église parce qu'elle est avant tout action du Christ. Jamais cependant le Christ n'agit seul dans la liturgie. Toujours, il s'associe l'Église (SC 7). Si la liturgie est efficace pour sanctifier les hommes et les femmes que nous sommes et pour rendre gloire à Dieu, c'est donc bien parce qu'elle est une activité du Christ total, une activité de ce corps qu'est l'Église et dont le Christ est la tête.



Si nous croyons en l'efficacité des rites liturgiques, nous savons pourtant que cette efficacité n'a rien de magique ni rien d'automatique. Elle relève du dynamisme du Père, du Fils et de l'Esprit. Elle dépend aussi des dispositions de ceux et celles qui y participent.

Pour que la liturgie produise sa pleine efficacité, lit-on dans la Constitution conciliaire, « il est nécessaire que les fidèles y accèdent avec les dispositions d'une âme droite, qu'ils harmonisent leur âme avec leur voix, et qu'ils coopèrent à la grâce d'en haut pour ne pas recevoir celle-ci en vain ». Et le texte poursuit en disant : « C'est pourquoi les pasteurs doivent être attentifs [...] à ce que les fidèles participent à l'action liturgique de façon consciente, active et fructueuse. » (SC 11)

« *De façon active!* » – Nous avons beaucoup insisté et beaucoup œuvré, depuis le Concile, pour que la liturgie ne soit pas une activité à laquelle on assiste seulement, mais une œuvre à laquelle on prend part. Les résultats obtenus sont notables.

Pour aller plus loin encore, il paraît pourtant nécessaire de se rappeler que la participation active souhaitée par Vatican II est à la fois « intérieure et extérieure » (SC 19). C'est dire que le jeu des mains, des voix, des yeux doit être un jaillissement du cœur. C'est dire aussi que les rites liturgiques n'atteignent vraiment leur but que lorsqu'ils parviennent à ébranler les cœurs et à les convertir toujours plus profondément au Christ et à son message.

L'intériorité de la participation active à la liturgie n'est pas une réalité à laquelle on accède sans difficulté. Elle implique une attention constante de l'âme et du corps aux réalités spirituelles. Elle suppose un désir sincère et vif de rencontrer Dieu, en se rendant disponible à son action, comme le fit Marie. Elle est grandement favorisée, et nourrie de façon particulière, par le silence et le calme.

Silence, calme, sobriété, simplicité : autant de qualités vers lesquelles nous devrions tendre dans nos célébrations.

Il nous semble qu'après la rude et passionnante étape de mise en place d'une liturgie où tous participent activement par le chant, la parole, l'attitude et le geste, il importe maintenant de consacrer beaucoup d'efforts à développer un sens et une pratique de l'intériorité qui sont indispensables pour plonger toujours plus profondément au cœur du mystère et en retirer les plus beaux fruits.

### Une liturgie qui fait l'Église

Parmi les fruits à cueillir du mystère liturgique, le premier devrait être la construction de communautés chrétiennes vivantes et missionnaires. C'est là la fin dernière de l'action liturgique : nous l'avons souligné plus haut en citant le numéro deux de la Constitution *Sacrosanctum Concilium*. La liturgie, en effet, façonne les chrétiens et les chrétiennes que nous sommes pour qu'ils deviennent l'Église, qui est « comme un signal levé devant les nations » pour ceux qui sont au-dehors (SC 2).

Cette Église, partout répandue dans le monde, trouve sa « principale manifestation » dans les célébrations « où préside l'évêque, entouré de son presbyterium et de ses ministres » (SC 41). Mais elle est également présente et manifeste partout où des croyants se réunissent et célèbrent au nom du Seigneur, notamment dans les paroisses. C'est pourquoi le Concile a invité à « travailler à ce que le sens



Comme l'évêque dans son église ne peut présider en personne à tout son troupeau ni toujours ni partout, il doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque : car, d'une certaine manière, elles représentent l'Église visible établie dans l'univers. (SC 42)

de la communauté paroissiale s'épanouisse, surtout dans la célébration communautaire de la messe dominicale » (SC 42).

Nous n'ignorons pas que cette tâche est difficile à réaliser. Depuis quelques décennies, nous y avons consacré beaucoup de notre temps, de notre dynamisme et de notre esprit de créativité, sans que les résultats obtenus correspondent à nos attentes. Il nous apparaît toutefois plus clairement maintenant que la vitalité de la communauté paroissiale et de ses assemblées dominicales est dépendante, pour une large part, des multiples regroupements auxquels participent les croyants d'un milieu.

Que la communauté paroissiale devienne une communauté de communautés, c'est l'idéal vers lequel nous tendons de plus en plus. En chacune de ces communautés, la liturgie devra être située à sa juste place. Et, dans l'une ou l'autre des communautés, chaque chrétien, chaque chrétienne devrait pouvoir trouver réponse à ses aspirations légitimes.

L'idéal énoncé dans le livre des Actes ne cesse de nous fasciner et de nous inspirer : « Ils étaient fidèles à écouter l'enseignement des Apôtres et à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières. [...] Tous ceux qui étaient devenus croyants vivaient ensemble, et ils mettaient tout en commun [et] tous les jours, le Seigneur faisait entrer dans la communauté ceux qui étaient appelés au salut. » (Ac 2, 42-47)



Nous n'avons pas de solution miracle à offrir aux pasteurs et aux animateurs liturgiques qui, parfois, désespèrent de voir les assemblées dominicales devenir des lieux vraiment et profondément communautaires. Nous les invitons au réalisme : jamais la grande assemblée dominicale n'aura la chaleur du petit groupe ; ce qui ne l'empêche pas de réunir en vérité des hommes et des femmes qui, d'un même cœur, professent et célèbrent une même foi, un même baptême, un même Seigneur et une même espérance.

Oui, nous les invitons au réalisme et les encourageons à poursuivre leur action dans la plus grande honnêteté et avec le plus d'ardeur possible en se fixant, d'année en année, des objectifs à atteindre.

Nous pensons ici, en particulier, à la nécessité de réunir de temps à autre les personnes qui œuvrent à la préparation et à la mise en œuvre des célébrations liturgiques, afin qu'elles soient de mieux en mieux formées, soient animées d'un même esprit, travaillent dans la plus grande harmonie et donnent réellement le témoignage d'hommes et de femmes qui vivent ce qu'ils célèbrent. Nous pensons également à l'utilité de revenir constamment sur les rites de la liturgie pour approfondir leur signification et voir comment ils peuvent être mis en place pour bien signifier le mystère célébré et aider les fidèles à y prendre part.

Est-on parvenu, par exemple, à faire du psaume responsorial un moment où, dans le calme et la beauté, la Parole de l'Ancien Testament est réellement intériorisée ? Prend-on soin, chaque dimanche, d'adapter la prière universelle à ce qui se vit dans le monde et dans la communauté ? Fait-on de l'apport du pain et du vin à l'autel « le symbole de tout ce que l'assemblée eucharistique apporte d'elle-même en offrande à Dieu, et offre en esprit » ? (Cf. Jean-Paul II, *Le mystère et le culte de la Sainte Eucharistie*, 24 février 1980, n° 9.) Veille-t-on, comme on le demande dans la *Présentation générale du Missel romain*, à ce que « les fidèles reçoivent le Corps du Christ avec des hosties consacrées à la messe même et participent à la coupe dans les cas prévus » ? (n° 56 h) A-t-on trouvé l'art, tout au long d'une célébration, d'insérer et de nourrir ces indispensables moments de « silence sacré » qui favorisent l'intériorité ? (PGMR 23)





Les pasteurs poursuivront avec zèle et patience la formation liturgique et la participation active des fidèles, intérieure et extérieure, proportionnée à leur âge, leur condition, leur genre de vie et leur degré de culture religieuse ; ils acquitteront ainsi une des principales fonctions du fidèle dispensateur des mystères de Dieu ; et en cette matière ils ne conduiront pas leur troupeau par la parole seulement, mais aussi par l'exemple. (SC 19)

En accomplissant tout ce travail qu'implique la mise en place d'une liturgie de qualité, pasteurs et animateurs de célébration se doivent de ne jamais oublier que, dans la force de l'Esprit, les rites, peu à peu, exercent leur pouvoir et produisent leurs fruits. À force de tendre la main vers son frère, on finit par créer l'amitié. À force de partager le même pain, on devient copains et compagnes. À force de prier ensemble, de s'agenouiller ensemble, de rendre gloire ensemble – si cela s'accomplit d'un cœur sincère –, on finit par devenir ensemble un même corps, qui est l'Église. Sur terre, ce corps ne parvient jamais à sa taille parfaite. Mais il est vraiment le corps du Christ. Dans sa faiblesse même et même dans ses imperfections, il est le reflet du Fils de l'homme crucifié et l'annonce du Seigneur ressuscité.

### Une liturgie entre des mains de maîtres

Ce que nous venons d'affirmer nous conduit à dire quelques mots sur la façon dont nous célébrons la liturgie.

C'est une des richesses de la réforme de nous avoir fait découvrir que la mise en œuvre des rites n'est pas étrangère à leur efficacité.

La parole de Dieu nous rejoint mieux quand elle est correctement proclamée. Le chant nous unit davantage quand il est dirigé par un animateur compétent. La musique nous conduit plus sûrement vers la prière quand elle est l'œuvre d'authentiques artistes. La grâce de l'Eucharistie est mieux signifiée quand le pain est vraiment rompu sous nos yeux et quand la coupe est partagée entre tous, comme Jésus nous a dit de faire.

Certes, beaucoup a été réalisé afin que soit rehaussée la qualité des célébrations liturgiques. Mais qui nierait qu'il y a encore beaucoup à faire ? Nous souhaitons donc que la célébration des 25 ans de la Constitution sur la liturgie suscite dans chacune des Églises diocésaines du pays un nouveau mouvement d'étude de la liturgie renouvelée et un nouvel effort de formation des personnes qui, de quelque manière, ont à mettre en œuvre les célébrations.

Quand le Concile affirmait que la participation pleine et active de tout le peuple à la liturgie doit être recherchée avec ardeur parce qu'« elle est la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien » (SC 14), il ajoutait qu'« il n'y a aucun espoir d'obtenir ce résultat, si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit et de la vertu de la liturgie et ne deviennent pas capables de l'enseigner » (SC 14). Et, du même souffle, il invitait les pasteurs à « poursuivre avec zèle et patience la formation liturgique active des fidèles » (SC 19).

Cette formation et cette participation active des fidèles, les pasteurs doivent les poursuivre non seulement ni d'abord par un enseignement systématique, mais par leur propre comportement quand ils président l'eucharistie ou quelque autre action liturgique. S'ils prient vraiment, les fidèles seront entraînés dans la prière. S'ils rendent grâce vraiment, les membres de l'assemblée s'associeront spontanément à leurs louanges. S'ils dispensent la Parole et l'expliquent avec compétence et conviction, cherchant à vivre eux-mêmes ce qu'ils prêchent, ceux et celles qui les écoutent ne pourront pas ne pas être atteints. Au sein de l'assemblée chrétienne, le prêtre a pour tâche de signifier de façon toute spéciale la présence du Christ et de faire communier les participants à la vie de l'Église entière. Rôle capital et exigeant, pour lequel il doit toujours se préparer avec soin et qu'il doit exercer en toute confiance. L'Esprit reçu le jour de son ordination le soutient chaque fois qu'au nom du Christ, il préside à la célébration des mystères du salut.

Relisant donc aujourd'hui les orientations données par la Constitution sur la liturgie, nous les croyons toujours actuelles et nécessaires pour assurer la poursuite de la réforme liturgique. Nous précisons toutefois qu'une solide formation théorique et pratique est requise non seulement pour les pasteurs, mais pour tous ceux et celles qui exercent des fonctions liturgiques en vue de la préparation, de la réalisation ou de l'animation des célébrations. Lecteurs, animateurs, servants, ministres de la communion, organistes, chefs de chœur, choristes, tous ont à mieux se former pour mieux célébrer eux-mêmes et mieux entraîner leurs frères et leurs sœurs dans la célébration des mystères du Christ.

## Pour conclure

Au moment de conclure ce bref document qui invite à la relance de la pastorale liturgique dans notre milieu, nous nous permettons de rappeler quelques convictions et certitudes qui doivent toujours nous animer et nous guider en pastorale liturgique.

La liturgie est d'abord acte du Christ qui se rend présent à son peuple en prière pour y actualiser sa Pâque à travers des signes. Ce mystère doit être accueilli dans la foi et proclamé dans l'action de grâce. Il est pour nous source de salut.

La liturgie est œuvre de l'Esprit, qui souffle et agit comme il veut et quand il veut. Dans le dynamisme de l'Esprit, les célébrations liturgiques demeureront, jusqu'à la fin des temps, des lieux privilégiés où, mystérieusement, les cœurs seront convertis et le corps du Christ façonné. C'est là le fruit de la grâce prévenante du Père. Il nous appartient de nous ouvrir dans la foi à cette grâce. Nous n'en sommes pas les maîtres.

Action du Christ, la liturgie est aussi action de l'Église qui prie, chante, adore, implore, médite, rend grâce, partage le pain et le vin pour devenir corps du Christ. Chacun des membres de l'Église apporte aux célébrations ses richesses et ses pauvretés. Parce qu'elles sont unies à celles du Christ, les louanges et les implorations des membres de l'Église ne sont pas vaines. Elles contribuent réellement à la gloire du Père et à l'instauration du Royaume ici-bas.

La liturgie est un lieu de gratuité. Elle est réponse amoureuse de l'humanité qui se sait aimée du Père et baignée dans le sang du Christ. Elle est le chant de la terre pour le salut réalisé en Jésus et déjà manifesté aux croyants. Quand, unie à son Époux, l'Église-épouse célèbre la liturgie, s'exerce alors le sacerdoce baptismal de chacun de ses membres.



La liturgie terrestre nous laissera toujours insatisfaits, car, de jour en jour, elle creuse en nous le désir du face-à-face avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint.

Dans le Royaume, il n'y aura plus de foi, car Dieu, nous le verrons en pleine lumière. Il n'y aura plus l'espérance, car les biens promis, nous les posséderons en plénitude. Mais il y aura l'amour à jamais, car il ne passe pas. Et il y aura la liturgie, à jamais, car elle chante l'amour qui ne passe pas : cet amour que Dieu nous porte et celui que nous lui rendrons éternellement.

Dans le Royaume, avec tous les élus, nous acclamerons l'Agneau que nous aurons ici-bas accueilli sous les signes du pain et du vin, de l'eau et de l'huile, de la Parole et de la croix. Nous lui dirons : « Bénédiction, honneur, gloire et domination pour les siècles des siècles. » (Ap 5, 13)

En attendant la venue de ce jour, nous nous réunissons régulièrement pour la louange et la prière et, avec tous nos frères chrétiens, hommes et femmes partout disséminés sur la terre, nous faisons entendre l'appel des vrais croyants : « *Maranatha ! Viens, Seigneur Jésus !* » (Ap 22, 20) 📖

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières

# Reparcourir *Sacrosanctum Concilium* au fil du temps : thèmes centraux, clés de lecture...

CETTE section est pour ainsi dire le « plat de résistance » de cette rétrospective. Cinq articles (dont trois de Guy Lapointe), s'étalant de 1999 à 2014 – donc du 35<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution – abordent sous des angles variés des questions centrales du document conciliaire. C'est particulièrement explicite avec le premier et le dernier d'entre eux : d'abord, cet article déterminant sur la participation active, référence encore aujourd'hui pour quiconque veut traiter de ce sujet ; et en conclusion, une réflexion, incontournable, sur le mystère pascal<sup>1</sup>.

Entre ces deux textes :

- une visite guidée virtuelle du « Musée imaginaire » que constitue *Sacrosanctum Concilium*, proposée par Marie-Josée Poiré avec tout le sens pédagogique auquel elle nous a habitués depuis tant d'années : « Comment entrer dans un texte, nous demande-t-elle et, qui plus est, un texte conciliaire ? Comme on visite un monument, une belle église ou une ville qu'on sillonne dans tous les sens pour les découvrir et les apprécier. En sachant qu'on ne pourra pas tout voir du premier coup d'œil et qu'il faudra revenir. » Elle nous propose cinq portes d'entrée, qu'elle nous présente comme des clés de lecture, que nous vous laissons découvrir ou redécouvrir...

- une analyse par Guy Lapointe des données recueillies grâce au sondage mené par la CECC et l'Université Laval en amont du colloque *À table!* organisé à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution ; comme Lapointe nous le rappelle, « les Pères du concile Vatican II ont, à certains égards, pris un risque énorme. Car, à moins de me tromper, rarement, sinon jamais dans l'histoire des religions, n'a-t-on vu les responsables d'une institution aussi enracinée que l'Église catholique décider de revoir de fond en comble un appareillage rituel et de procéder de la sorte à une nouvelle mise en œuvre en si peu de temps. » Que nous révèle le sondage sur les conséquences de cette prise de risque, au Canada francophone, 40 ans plus tard ?
- enfin, une réflexion proposée par le sociologue Raymond Lemieux, dans la foulée de ce colloque *À table!*, où il ouvre trois chantiers de réflexion : comment faire advenir la communauté dans l'éclatement des assemblées anonymes, éphémères, passives et désorientées ? Comment penser la réalité liturgique du rituel ? Où et comment situer l'art dans la liturgie ?

Il fallait faire des choix : ces articles – dont certains sont présents dans la revue en version abrégée mais disponibles par téléchargement – nous semblaient couvrir un spectre intéressant de réflexions, aptes à stimuler notre propre questionnement encore aujourd'hui.

<sup>1</sup>Sur ce thème du mystère pascal, nous aurions pu aussi vous proposer l'article de Marie-Josée Poiré paru dans le même numéro 214. Or cet article a déjà fait l'objet d'une republication dans le numéro 231 (2018).



Quel que soit le chemin derrière toi,  
il te reste toujours du chemin à faire.

Saint Augustin

## La participation active

*Liturgie, foi et culture* n° 159, automne 1999, p. 3-11

>>> GUY LAPOINTE

CETTE réflexion empruntée à saint Augustin peut facilement s'appliquer à l'évolution de la participation active dans les assemblées liturgiques en cours depuis plus de trente ans. Effectivement, un long chemin a été parcouru. Mais combien de « sentiers forestiers » restent encore à découvrir pour éviter que les assemblées ne s'arrêtent en chemin et surtout pour aider les participants à approfondir et à goûter le sens profond de cette action. À cet égard, les intentions des Pères du Concile sur la participation active n'ont certainement pas encore donné tous les fruits promis. Il n'est donc pas facile de tracer un bilan quand il s'agit d'évaluer le sens profond, « mystérieux », que peut revêtir une telle action. Une enquête plus poussée exigerait du temps et dépasserait l'ampleur du présent article.

Mon propos servira d'abord à souligner quelques traits de la participation active et de ses significations. Je rappellerai ensuite certains points d'histoire récente autour du renouveau liturgique et de sa mise en œuvre. Enfin, j'indiquerai deux directions significatives à prendre pour assurer un avenir à la pratique liturgique. Tout au long de cet article, je n'oublie pas les pages éclairantes que Paul De Clerck nous a laissées sur cette dimension intégrante de la liturgie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Paul DE CLERCK, *L'intelligence de la liturgie*, [Liturgie], Paris, Cerf, 1995, p. 19-33.

Retour  
à la table  
des matières

### Quelques aspects de la participation active

La participation active : qu'est-ce à dire ? N'est-on pas à l'ère de l'interactif, que ce soit aux spectacles, au théâtre, dans les sports ? On invite à chanter, à frapper des mains, à allumer des briquets, à lancer des fleurs. Même la télévision devient de plus en plus interactive. Et que dire des réseaux sur Internet ?

On ne se fait plus tellement prier pour participer. Dans la liturgie non plus, d'ailleurs. On a appris à s'unir à l'action célébrée, à « faire assemblée », à célébrer-ensemble, à quitter le rôle de simple spectateur. Telle est la nouveauté de la participation active demandée dans l'action liturgique, en regard d'autres types de participation, comme les dévotions.

Ce qui manque encore le plus, ce sont peut-être des « chefs d'orchestre » capables d'interpréter avec qualité la partition et de faire participer, en allant chercher le meilleur d'eux-mêmes, tous les membres de l'assemblée. On a encore parfois l'impression que chacun joue un peu de sa flûte. On « produit » souvent de la participation active au point d'en oublier le temps et l'espace de gratuité qu'elle devrait d'abord créer.

L'exemple qui suit veut illustrer qu'il reste du chemin à parcourir. Dans un article intitulé « Un sermon subversif » ...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières





# Bienvenue au musée imaginaire de *Sacrosanctum Concilium*

## Visite guidée virtuelle de la Constitution sur la liturgie

*Liturgie, foi et culture* n° 176, hiver 2003, p. 57-64

>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

LES Pères du concile Vatican II adoptaient un premier texte le 4 décembre 1963, la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie. En 2003, plusieurs manifestations soulignent le 40<sup>e</sup> anniversaire de cet événement qui a profondément transformé la vie de l'Église catholique. Le colloque *À table!*, en août 2003, se présentait comme un parcours bilan à travers notre histoire et notre expérience liturgique, récente et lointaine. Durant la première étape, « Où en sommes-nous ? », on a esquissé un « état de la maison liturgique » au Canada français. Rapidement, celui-ci s'est transformé en état « des maisons », devant l'évidence qu'il n'y a pas une unique façon de vivre la liturgie et les sacrements. Il s'imposait donc de faire un pas en arrière pour voir « D'où venons-nous ? » et se replonger dans le grand mouvement qui a animé l'Église durant le xx<sup>e</sup> siècle jusqu'à Vatican II. Gilles Routhier a amorcé cette seconde

étape que j'ai conclue en invitant les participants et les participantes à visiter ou revisiter *Sacrosanctum Concilium*.

### Avant le départ

Il y a différentes façons d'entrer en contact avec un texte. C'est sous la forme d'une visite guidée que je vous propose d'explorer la Constitution sur la liturgie. Une visite guidée, « à pas de course », comme celle d'un groupe de touristes disposant d'une heure pour visiter un grand musée et admirer ses trésors<sup>1</sup>. Une visite guidée qui ne tient pas pour

<sup>1</sup>J'emprunte l'expression *musée imaginaire* à André Malraux qui proposait à ses lecteurs de se constituer un musée idéal avec leurs œuvres préférées des musées du monde. Elle convient tout à fait à cette visite virtuelle à travers quelques morceaux choisis de la Constitution sur la liturgie.

Retour  
à la table  
des matières



acquis que le texte est déjà connu et qui propose quelques clés pour lire ou relire l'incontournable « monument ».

Comment entrer dans un texte et, qui plus est, un texte conciliaire? Comme on visite un monument, une belle église ou une ville qu'on sillonne dans tous les sens pour les découvrir et les apprécier. En sachant qu'on ne pourra pas tout voir du premier coup d'œil et qu'il faudra revenir. En acceptant de se familiariser avec un genre littéraire qui est de prime abord aride et déconcertant. Un genre littéraire qui s'enracine dans l'histoire la plus ancienne – celle des premiers conciles – comme dans l'histoire plus récente – celle des réformes liturgiques qui ont préparé, durant le xx<sup>e</sup> siècle, la réforme de Vatican II. Un genre littéraire qui a une volonté de changement justifiée par un « retour aux sources », qui parle un langage se voulant universel – « catholique » – et normatif.

Pour lire *Sacrosanctum Concilium*, je vous propose cinq clés de lecture, ou cinq portes d'entrée : le mystère pascal, la parole de Dieu, la participation active et la formation,

l'assemblée comme sujet, l'inculturation et l'adaptation. Plusieurs autres auraient été possibles... Mais, dans une visite guidée, on ne peut pas tout voir.

Pour chaque clé, trois étapes ponctuent la présentation : un bref extrait des entrevues réalisées pour la recherche<sup>2</sup> montre la pertinence et l'actualité de cette clé pour la vie liturgique et chrétienne aujourd'hui ; un exemple illustre le rôle de cette clé dans le texte conciliaire<sup>3</sup> ; quelques éléments de réflexion apportent un éclairage complémentaire.

<sup>2</sup>Pour plus de détails, voir l'article de Jean-Philippe Perreault en p. 3 [NDLR : *Liturgie, foi et culture*, n° 176 ; par ailleurs, les cassettes vidéo de ces entrevues, auxquelles l'auteur référerait dans cette note 2, ne sont plus accessibles aujourd'hui].

<sup>3</sup>Plusieurs traductions de *Sacrosanctum Concilium* sont disponibles. Dans cet article, nous citons à partir de la traduction réalisée en 1963 par le Centre national de pastorale liturgique de Paris, reprise dans l'édition usuelle des Éditions Fides et dans le tiré à part remis par cette maison d'édition aux participants et participantes au colloque *À table!*

## Visite guidée

### Le mystère pascal – Un exemple tiré des entrevues

Le mystère pascal semble un thème bien abstrait. Ginette L'Heureux, agente de pastorale régionale au diocèse de Québec, affirme, en évoquant une célébration lors d'un rassemblement de la Journée de la femme, qu'il est pourtant au centre de toute liturgie.

La liturgie crée cet espace de saisie intérieure, de liberté intérieure. On communique avec le mystère, le mystère de la mort-résurrection du Christ, en soi et ensemble aussi. Il y a là une dimension communautaire qui n'est pas banale.



### – Ce que dit la Constitution sur la liturgie<sup>4</sup>

5. [L'œuvre de rédemption accomplie par le Christ]

Cette œuvre de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu, à quoi avaient préludé les grandes œuvres divines dans le peuple de l'Ancien Testament, le Christ Seigneur l'a accomplie principalement par le mystère pascal de sa bienheureuse passion, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension ; mystère pascal par lequel « en mourant il a détruit notre mort, et en ressuscitant il a restauré la vie<sup>5</sup> ». Car c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né « l'admirable sacrement de l'Église tout entière<sup>6</sup> ».

6. [L'Église, dans l'exercice de la liturgie,  
continue l'œuvre de salut]

C'est pourquoi, de même que le Christ fut envoyé par le Père, ainsi lui-même envoya ses apôtres, remplis de l'Esprit Saint,

<sup>4</sup>Voir aussi SC 10, 61, 102, 104, 106, 107 et 109.

<sup>5</sup>Préface de Pâques dans le *Missel romain*.

<sup>6</sup>Saint Augustin, *Enarr.* in *Ps. CXXXVIII*, 2 : CChr., XL. Turnhout 1956, p. 1991, et oraison suivant la 2<sup>e</sup> leçon du Samedi saint, dans le *Missel romain*, avant la réforme de la Semaine sainte.

non seulement pour que, prêchant l'Évangile à toute créature<sup>7</sup>, ils annoncent que le Fils de Dieu, par sa mort et sa résurrection, nous a délivrés du pouvoir de Satan<sup>8</sup> ainsi que de la mort, et nous a transférés dans le royaume de son Père, mais aussi afin qu'ils exercent cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique. C'est ainsi que par le baptême les hommes sont greffés sur le mystère pascal du Christ : morts avec lui, ensevelis avec lui, ressuscités avec lui<sup>9</sup>; ils reçoivent l'esprit d'adoption des fils « dans lequel nous crions : Abba Père » (Rm 8, 15), et ils deviennent ainsi ces vrais adorateurs que cherche le Père<sup>10</sup>. Semblablement, chaque fois qu'ils mangent la Cène du Seigneur, ils annoncent sa mort jusqu'à ce qu'il vienne<sup>11</sup>.

### Pistes de réflexion

Ce texte très dense rappelle que l'œuvre de salut de l'humanité et de glorification parfaite de Dieu, œuvre présente dans la première alliance et que raconte l'Ancien Testament, est réalisée parfaitement, complètement par le Christ, par le mystère pascal de sa mort, de sa résurrection et de son retour vers le Père.

Il dit aussi l'articulation entre le Christ, ses disciples et l'Église. Cette articulation fait que, en mourant, le Christ a détruit notre mort. Le baptême nous greffe sur ce mystère.



Qu'est-ce qu'une greffe? Un membre jadis étranger devient vivant avec et dans un autre corps, cet autre corps qui vit aussi grâce à la présence du

nouveau membre. De nouvelles variétés de fruits ou d'arbres se développent. C'est la vie qui rejoint la vie et l'élargit.

Parce que les baptisés sont greffés sur le Christ, ils deviennent vivants en, par et avec lui, par l'Esprit (cf. la fin du n° 6). Cette œuvre de vie et de salut du Christ ne s'est pas seulement réalisée hier, en Palestine, dans la vie d'un homme ayant marqué l'histoire humaine; elle s'accomplit aujourd'hui, dans la liturgie, « par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique » (n° 7).

Le mystère pascal est une redécouverte du renouveau liturgique. Il peut nous sembler banal d'affirmer que Christ nous sauve par le mystère pascal, que nous sommes plongés dans le mystère de la mort et de la résurrection de Christ

par le baptême. Pourtant, cela a été remis à l'avant-plan durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle par un moine allemand, dom Casel, dont les travaux ont permis de redécouvrir cette vérité centrale de la vie chrétienne. Celle-ci n'allait pas de soi, comme le pensent encore ceux qui contestent, quarante ans après Vatican II, le rôle central du mystère pascal dans la liturgie, en l'opposant souvent au sacrifice. Ce débat théologique n'est pas que théorique; il a des conséquences immédiates sur la compréhension du mystère de l'Église et du rôle des chrétiens et des chrétiennes.

### La parole de Dieu – Un exemple tiré des entrevues

Aux « vieux baptisés », Vincent McKay, jeune médecin baptisé à Montréal durant la nuit de Pâques 2002, rappelle ce que la célébration liturgique met en acte.

Ce qui m'accroche le plus, c'est l'histoire de Jésus qui est une histoire extraordinaire, super-inspirante, incroyable et très riche. Cette histoire me touche chaque fois que je la lis ou que je l'entends. Pour moi, la liturgie, les textes se rappellent cette histoire. La célébration est une façon de me remettre dedans.

### – Ce que dit la Constitution sur la liturgie<sup>12</sup>

51. [Lecture de la Sainte Écriture]

Pour présenter aux fidèles avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques pour que, dans un nombre d'années déterminé, on lise au peuple la partie la plus importante des Saintes Écritures.



### Pistes de réflexion

En apparence, ce passage semble beaucoup plus facile que le précédent. On y parle de table et de donner la possibilité au peuple de Dieu de se faire ouvrir les trésors bibliques plus largement pour que la table de la parole de Dieu soit présentée. Pourtant, aussi simple qu'il paraisse, ce passage amorce plusieurs révolutions.

Il établit un rapport entre la table de la parole de Dieu et l'autre, la table de l'eucharistie. Les deux sont indissociables. On ne pourra plus parler d'avant-messe, comme si la Parole n'était qu'un hors-d'œuvre sans importance.

Il demande d'ouvrir plus largement les trésors bibliques au peuple de Dieu. Chez les catholiques, pendant des siècles, l'accès personnel au texte biblique n'était pas valorisé. Une

Retour  
à la table  
des matières

<sup>7</sup>Cf. Mc 16, 15.

<sup>8</sup>Cf. Ac 26, 18.

<sup>9</sup>Cf. Rm 6, 4; Ep 2, 6; Col 3, 1; 2 Tm 2, 11.

<sup>10</sup>Cf. Jn 4,23.

<sup>11</sup>Cf. 1 Co 11, 26.

<sup>12</sup>Voir aussi SC 7, 24, 35, 48, 90, 92, 106 et 109.

anecdote pour l'illustrer : lorsque, dans les années 1970, j'ai lu pour la première fois l'Ancien Testament, mon père, qui aurait quatre-vingt-deux ans aujourd'hui et qui avait fait des études théologiques dans les années 1940, a téléphoné, affolé, à un ami religieux et théologien : sa fille était-elle en train de devenir protestante ? Pour les catholiques de plus de quarante ans, l'éducation chrétienne a été bien différente de la découverte de l'histoire de Jésus vécue par Vincent, le jeune baptisé. Le Concile a transformé cela en promouvant « ce goût savoureux et vivant de la Sainte Écriture dont témoigne la vénérable tradition des rites aussi bien orientaux qu'occidentaux » (SC 24).

Peut-être y a-t-il là une des clés du lien si recherché entre la catéchèse et la liturgie, et un signe que les deux, loin de s'opposer, s'articulent et s'appellent l'une l'autre.

### La participation active et la formation – Un exemple tiré des entrevues

Qu'est-ce que participer à la liturgie ? Et comment ? Monseigneur Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau, suggère quelques éléments de réflexion.

On a beaucoup de formation à faire pour dire ce qu'est la liturgie. Malheureusement, pour de plus en plus de gens, la liturgie est vue comme un spectacle. Il faut permettre aux chrétiens de retrouver le sens profond de la liturgie : une réunion communautaire, un moment de prière, un moment de louange. Comment fait-on cela dans un diocèse ? En donnant beaucoup d'importance à la formation.

### – Ce que dit la Constitution sur la liturgie<sup>13</sup>

14. [Nécessité d'une bonne formation liturgique du clergé]

La Mère Église désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, « race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté » (I P 2, 9 ; cf 2, 4-5).

Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien ; et c'est pourquoi elle doit être recherchée avec ardeur par les pasteurs d'âmes, dans toute l'action pastorale, avec la pédagogie nécessaire.

Mais il n'y a aucun espoir d'obtenir ce résultat si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit et de la force de la liturgie, et ne deviennent pas capables de l'enseigner ; il est donc très nécessaire qu'on pourvoie en premier lieu à la formation liturgique du clergé. C'est pourquoi le saint Concile a décrété d'établir les points suivants.

19. [Formation liturgique du peuple par les pasteurs]

Les pasteurs d'âmes poursuivront avec zèle et patience la formation liturgique et aussi la participation active des fidèles, intérieure et extérieure, proportionnée à leur âge, leur condition, leur genre de vie et leur degré de culture religieuse ; ils acquitteront ainsi une des principales fonctions du fidèle dispensateur des mystères de Dieu ; et en cette matière ils ne conduiront pas leur troupeau par la parole seulement, mais aussi par l'exemple.

### Pistes de réflexion

La participation active est un concept clé de la réforme liturgique de Vatican II. Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle participation. C'est une participation pleine, consciente et active (SC 14), un droit et un devoir du baptisé en vertu de son baptême ; elle permet de puiser pleinement à la liturgie, considérée comme source de la vie chrétienne. Dans le numéro 19, cette participation est qualifiée d'active, d'intérieure et d'extérieure, proportionnée aux fidèles et à ce qu'ils sont.

Depuis quarante ans, on a beaucoup parlé de la participation ; on l'a beaucoup galvaudée aussi, confondant souvent « participation » et « activisme » liturgique. La participation active est aussi intérieure. Elle appelle toute la personne, sans séparation entre le corps et l'esprit, à plonger dans l'action liturgique comme si, à chaque fois, il s'agissait d'un nouveau bain pascal.

### Quelle participation ?

**On a beaucoup parlé de participation, confondant souvent « participation » et « activisme ». La participation active est aussi intérieure.**

Atteindre ce type de participation est un enjeu de la réforme liturgique. Pour y arriver, le texte conciliaire articule participation et formation. Entrer en liturgie n'est pas immédiat. La liturgie appelle une initiation, une formation s'adressant à toute la personne. Cette formation doit viser tous les chrétiens : les clercs, les personnes ayant « charge d'âme », les pasteurs... et les baptisés qui doivent être imprégnés de la force et de l'esprit de la liturgie.

<sup>13</sup>Pour formation et participation, voir aussi SC, deuxième partie du chapitre I : Recherche de la formation liturgique et de la participation active, n<sup>os</sup> 14-20. Plus spécifiquement sur la participation, voir SC 21, 26, 27, 30, 41, 48, 50, 53, 79, 113, 114, 121 et 124 ; sur la formation, SC 29, 48, 64, 105, 115, 119, 122 et 127.



Peut-être est-ce là une des zones grises de la réforme liturgique au Canada français. Nous avons abondamment parlé de participation, en oubliant qu'elle ne pouvait se faire sans formation. Le sondage réalisé en 2000-2001 par la Commission épiscopale de liturgie et l'Office national de liturgie a montré qu'au Canada français, en ce domaine, nous n'étions plus dans une zone grise mais plutôt dans un trou noir. Il y a là matière à réflexion et à débat.

### L'assemblée comme sujet – Un exemple tiré des entrevues

La vie pastorale n'est pas un long fleuve tranquille, ces années-ci. Selon Gabriel Lévesque, séminariste et diacre du diocèse de Saint-Boniface, la liturgie n'ajoute pas un poids supplémentaire mais soutient pour vivre les transformations.



Les effectifs humains et financiers sont à la baisse. Mais l'accent est mis sur le fait que c'est l'assemblée qui célèbre et pas seulement le prêtre. Que les gens soient conscients qu'ils ont un rôle à jouer – qu'ils ne sont pas seulement spectateurs – pour que la liturgie soit vraiment belle.

### – Ce que dit la Constitution sur la liturgie<sup>14</sup>

7. [Le Christ est présent dans les actions liturgiques]

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.

Par suite, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré.

### Pistes de réflexion

La participation et l'assemblée auraient pu être traitées ensemble, puisque d'une certaine manière l'une appelle l'autre. Mais il ne fallait pas non plus séparer la participation et la formation.

L'enquête sur « l'état des maisons liturgiques » et les discussions qui ont amorcé le colloque ont accordé beaucoup d'importance à la communauté et à l'assemblée. Cet extrait de *Sacrosanctum Concilium* en situe les fondements : la

liturgie est l'exercice de la fonction sacerdotale du Christ. Par l'ensemble de l'initiation chrétienne, les baptisés sont greffés au Christ et sont membres de son corps. Comme assemblée, nous sommes avec le Christ sujet de l'action liturgique et du culte rendu au Père dans l'Esprit.

En 1963, ce texte impliquait une autre révolution théologique, pastorale, liturgique et spirituelle. Ainsi, le prêtre n'est plus l'unique célébrant de l'action liturgique ; il devient le président de l'assemblée dans laquelle il ne joue plus tous les rôles et ne remplit plus toutes les fonctions. Le document conciliaire précise que, « dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques » (SC 28). L'action de tous les membres de l'assemblée – action cependant diversifiée – permet l'accomplissement de la fonction sacerdotale de Jésus Christ qu'est la liturgie.

## À chacun son rôle et sa fonction

**Le prêtre est le président d'une assemblée dans laquelle il ne joue plus tous les rôles et ne remplit plus toutes les fonctions.**

### Inculturation et adaptation – Un exemple tiré des entrevues

Gabriel Gingras, curé de Cap-Rouge au diocèse de Québec et très impliqué, depuis quarante ans, dans la pastorale liturgique, réfléchit aux conditions d'une relance du Mouvement liturgique.

Non seulement dans le comment, mais pour qu'on puisse davantage saisir l'essentiel : un peuple rassemblé pour célébrer les rendez-vous de Dieu. Cette réflexion est à refaire parce qu'on vit dans un autre monde. Quarante ans après, ce n'est plus le même univers, ce n'est plus la même réalité culturelle. Les gens sont différents sur le plan religieux, ils sont différents dans leur manière d'appréhender la réalité. Il faut absolument tenir compte de la culture d'aujourd'hui, non seulement dans les moyens d'expression mais dans la compréhension même de l'acte liturgique.

Retour  
à la table  
des matières

<sup>14</sup>Voir aussi SC 33, 106, 114 et 121.

## – Ce que dit la Constitution sur la liturgie<sup>15</sup>

37. [Respect de l'Église pour les qualités des divers peuples]  
L'Église, dans les domaines qui ne touchent pas la foi ou le bien de toute la communauté, ne désire pas, même dans la liturgie, imposer la forme rigide d'un libellé unique : bien au contraire, elle cultive les qualités et les dons des divers peuples et elle les développe ; tout ce qui, dans leurs mœurs, n'est pas indissolublement solidaire de superstitions et d'erreurs, elle l'apprécie avec bienveillance et, si elle peut, elle en assure la parfaite conservation ; qui plus est, elle l'admet parfois dans la liturgie elle-même, pourvu que cela s'harmonise avec les principes d'un véritable et authentique esprit liturgique.

38. [Des adaptations sont admises]

Pourvu que soit sauvegardée l'unité substantielle du rite romain, on admettra des différences légitimes et des adaptations à la diversité des assemblées, des régions, des peuples, surtout dans les missions, même lorsqu'on révisera les livres liturgiques ; et il sera bon d'avoir ce principe devant les yeux pour aménager la structure des rites et établir les rubriques.

### Pistes de réflexion

La Constitution ne nomme pas le mot *culture* mais c'est bien de cela qu'il est question. Quarante ans après, nous parlons de mutations culturelles, de mondialisation de la culture – la Constitution ne pouvait évidemment pas tenir compte de ces concepts. Elle parle cependant de diversité, de différences légitimes et d'adaptation aux assemblées et aux différences entre les peuples.

## Adaptation à la culture des peuples

**La Constitution parle de diversité, de différences légitimes et d'adaptation aux assemblées et aux différences entre les peuples.**

Pourquoi adapter ? La réforme n'est-elle pas terminée ? Pourquoi faire encore des livres liturgiques, retraduire à nouveaux frais les rituels ? Parce que le monde a changé depuis 1963. Parce que nous avons changé, avec la télévision, l'accélération des communications, l'Internet et la culture marchande. Il ne s'agit pas de se conformer à la culture ambiante mais de chercher comment nous, comme humains, avons été transformés par ces mutations, quels nouveaux langages émergent et quelles sont aujourd'hui les conséquences pour les pratiques liturgiques et sacramentelles et leur compréhension.

<sup>15</sup>Voir aussi SC I, 21, 24, 34, 35, 37-40 (normes pour adapter la liturgie au tempérament et aux conditions des différents peuples), 62, 63, 65, 67, 68, 75, 89, 90, 107, 119, 120 et 128.



### Avant de reprendre la route

*Sacrosanctum Concilium*, que nous avons parcouru trop rapidement, est un monument important de Vatican II. La Constitution a entraîné un mouvement de réformes et d'adaptations qui se poursuit. Le 22 mars 2002, par exemple, la troisième édition de l'*Editio Typica* du *Missel romain* a été présentée par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Si cet événement est presque passé inaperçu, sauf dans les milieux particulièrement concernés par ces questions, il n'en a pas été de même durant les années 1960 et 1970. Comment se sont faites, au Canada francophone, la mise en œuvre et la réception de *Sacrosanctum Concilium* ? Quelles ont été les étapes, les réussites et les ratés, les tensions entre les idéaux de la Constitution et la vie liturgique et ecclésiale au Canada francophone ? « Qu'avons-nous fait ? » Le prochain numéro de *Liturgie, foi et culture* [NDLR : n° 177] poursuivra la réflexion. 📖

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières

L'Église est née autour de la table.  
C'est là qu'elle a grandi pendant deux siècles ;  
c'est là aussi qu'elle s'est développée.

Jean-Paul Audet

# Les pratiques liturgiques et sacramentelles

## Reflets du sondage

*Liturgie, foi et culture* n° 176, hiver 2003, p. 19-26

>>> GUY LAPOINTE

LE sondage<sup>1</sup> que nous avons mené sur la situation de la « maison liturgique » au Canada francophone, quarante ans après la promulgation de *Sacrosanctum Concilium*, reflète ou, mieux encore, *révèle* ce qu'on soupçonnait déjà : un long chemin a été parcouru sur la mise en œuvre des sacrements et la pratique liturgique en général, mais il reste

bien du travail à accomplir. Cette remarque de départ pourrait ressembler à une lapalissade. Elle veut pourtant signifier que le mouvement semble fort bien enclenché, du moins dans les milieux qui ont accepté de prendre part au sondage.

On doit se rappeler quelle était la situation de la pratique sacramentelle et liturgique il y a quarante ans. On se rend compte que Vatican II a marqué la sortie d'une époque où l'Église encadrait la culture, en particulier avec ses rituels. En même temps, l'évolution rapide de nos sociétés dans les dimensions sociale, culturelle et religieuse a, pour une large part, détruit les communautés naturelles qui s'exprimaient de façon souvent formelle, tant au plan social que religieux. Il nous fallait rebâtir à plusieurs niveaux. Le sondage nous permet de nous rendre compte du travail accompli depuis une quarantaine d'années. On sait pertinemment que, pour

<sup>1</sup>NDLR: C'est en vue du colloque *À table!* organisé dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire de *Sacrosanctum Concilium* qu'a été réalisé pour la CECC le sondage dont il s'agit, avec le concours de l'Université Laval et du sociologue Jean-Philippe Perreault, alors chargé de projet et maintenant professeur à la FTSR de l'Université Laval. Ce sondage, distribué dans 51 milieux du Canada français, comportait 240 questions, allant de la pratique dominicale générale, jusqu'à l'utilisation des diverses prières eucharistiques, les sacrements, etc. Le premier article du n° 176 en présentait la synthèse, et était suivi du présent article de Guy Lapointe.

Retour  
à la table  
des matières

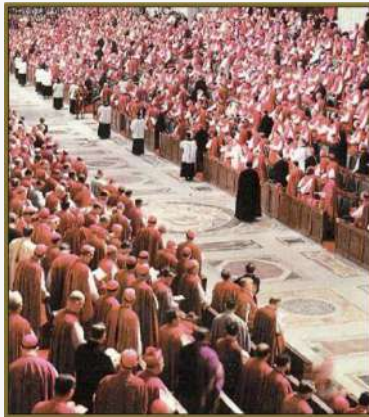


n'importe quelle institution, quarante ans est un laps de temps relativement court pour réaliser un travail en profondeur.

## Un événement unique dans l'histoire

Rarement, sinon jamais dans l'histoire des religions, n'a-t-on vu les responsables d'une institution aussi enracinée que l'Église catholique décider de revoir de fond en comble un appareillage rituel et de procéder de la sorte à une nouvelle mise en œuvre en si peu de temps.

Les Pères du concile Vatican II ont, à certains égards, pris un risque énorme. Car, à moins de me tromper, rarement, sinon jamais dans l'histoire des religions, n'a-t-on vu les responsables d'une institution aussi enracinée que l'Église catholique décider de revoir de fond en comble un appareillage rituel et de procéder de la sorte à une nouvelle mise en œuvre en si peu de temps. On pourra objecter que la réforme liturgique a été imposée d'autorité, sans que les chrétiens aient été consultés. Cette affirmation n'est pas tout à fait



juste, loin de là. La plupart des évêques étaient arrivés au Concile après avoir procédé à des enquêtes et recueilli l'opinion des fidèles de leurs diocèses. On n'a qu'à penser au Mouvement liturgique au Québec qui avait été enclenché au début du siècle dernier par toutes sortes d'initiatives et que les évêques connaissaient bien. Ils étaient aussi au fait des enquêtes qu'ils avaient eux-mêmes commandées et qui leur indiquaient, d'une façon on ne peut plus claire, que bon nombre des communautés interrogées aspiraient à des changements en profondeur sur la façon de vivre les sacrements et l'ensemble de la liturgie<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>Voir la contribution de LAFLÈCHE, C. et de ROUTHIER, G. « Le Mouvement liturgique au Québec : attentes et espérances de l'aggiornamento conciliaire » dans ROUTHIER, G. (dir.), *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, [Héritage et projet, 64], Montréal, Fides, 2001, p. 129-161. L'article de Gilles Routhier, en p. 35 du présent numéro de LFC [NDLR : et dont la seconde partie est reproduite dans le présent numéro de *Vivre et célébrer*], reprend des éléments d'histoire fort significatifs.

Je relirai les résultats du sondage sur quelques points qui touchent les pratiques sacramentelles et liturgiques pour aborder ensuite ce que le sondage nous dit des pratiques du dimanche et de l'année liturgique. Je livrerai quelques réflexions que m'inspirent les questions soulevées autour des pratiques sacramentelles. Avant de conclure, je ferai quelques remarques sur la pratique des équipes de liturgie.

### Les pratiques du dimanche et de l'année liturgique

Jusqu'à tout récemment, la pratique du dimanche, avec ses rituels obligés, marquait profondément l'imaginaire du croyant. « Aller à la messe » répondait à une fonction sociale tout autant que religieuse. Cela relève du passé. On en a tant parlé et débattu. Quand est soulevée la question du dimanche, nous vient immédiatement à l'esprit la restructuration des paroisses, tant par les fusions que par la création d'unités pastorales. Un travail de restructuration est certes rendu nécessaire par la situation nouvelle de la pratique de la foi dans la société. Mais dans ce travail de refonte, c'est encore ou presque toujours la pratique eucharistique qui remonte à la surface à travers les modifications apportées dans le rituel et dans le réaménagement des lieux de culte. Trop souvent hélas, la restructuration vient briser un tissu humain encore vivant qui aurait pu aider au réenracinement de la pratique et de la foi.

### Le dimanche

Le sondage rappelle sans ambiguïté que, pour les personnes qui pratiquent avec une certaine régularité, le dimanche et la participation à l'eucharistie demeurent le cœur de la vie liturgique. À relire les réponses au sondage, ma conviction est que, sans en être clairement consciente, une majorité de chrétiens saisit fort bien que l'eucharistie est la pratique liturgique par excellence et que toutes les autres activités rituelles devraient, en principe, conduire à la pratique eucharistique, surtout dominicale. L'intuition est juste, mais la réalité est tout autre, puisque les autres sacrements ou rituels n'ont plus grand-chose à voir avec la pratique dominicale d'une communauté. En cela, le retour à une pratique d'initiation chrétienne centrée sur l'eucharistie devient une urgence<sup>3</sup>.

Le sondage révèle que, dans la plupart des communautés interrogées, on se soucie de la préparation des célébrations eucharistiques dominicales. Un grand nombre d'outils liturgiques sont maintenant à la disposition des croyants. On semble s'y alimenter. Sans surprise, le sondage révèle que le *Prions en Église* est l'instrument le plus utilisé dans la

<sup>3</sup>Dans cette perspective, on gagnerait à mieux faire connaître le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, nouvelle édition, Paris, Desclée-Mame, 1997. Ce rituel reste un modèle pour une initiation chrétienne intelligente et éclairée.

préparation des célébrations. Pour 86 % des répondants, cet instrument est aussi utilisé lors de la célébration. On croit rêver... Mais la réalité est hélas trop frappante. Autant le *Prions en Église* est un instrument valable, sérieux et maniable pour la préparation des célébrations, autant son utilisation lors des célébrations est une quasi-catastrophe pour la dynamique et la compréhension de ce qu'est l'assemblée eucharistique dominicale. Le *Prions en Église* fait de la célébration une séance de lecture qui empêche les individus de se mettre à l'écoute de la Parole et d'être libres pour faire assemblée. Le président qui utilise ce livret ne devient-il pas une sorte d'indicateur pour rappeler aux participants la page où ils sont rendus et le numéro de la prière eucharistique qui sera utilisée? Une réflexion sur l'utilisation du *Prions en Église* est nécessaire et devrait être appelée de toute urgence par les responsables de liturgie. Osons espérer que le marketing n'aura pas priorité sur le sens de l'assemblée liturgique toujours à découvrir à même sa mise en œuvre.

## Prier ou lire en Église?

**Une réflexion sur l'utilisation du *Prions en Église* est nécessaire et devrait être appelée de toute urgence par les responsables de liturgie. Osons espérer que le marketing n'aura pas priorité sur le sens de l'assemblée liturgique toujours à découvrir à même la mise en œuvre.**

Il est quand même étonnant, alors qu'il existe maintenant treize prières eucharistiques acceptées par les autorités romaines ou diocésaines, que trop de présidents n'utilisent encore que les prières eucharistiques 2 et 3. Il semble qu'on ne soit pas très enclin à établir des liens entre la liturgie de la Parole et la prière eucharistique. Sur ce plan, un immense travail de conscientisation et d'information reste à accomplir. C'est ici qu'on est en droit de se rappeler comment certains intervenants au colloque tenu à l'Université Laval en août dernier ont parlé des liturgies dominicales comme de liturgies qui « ronronnent » et qui trouvent difficilement les voies pour ouvrir les participants au mystère et à la transcendance. Certaines répétitions de textes trop convenus deviennent mortelles pour la vie et la foi. Alors, ces célébrations aux « couleurs particulières » dont parle le sondage – les célébrations familiales en particulier – sont des pratiques à encourager. Mais les « couleurs particulières » de certaines célébrations ne devraient-elles pas aussi traverser l'ensemble de la célébration, jusqu'à atteindre la prière eucharistique?

Dans ce même mouvement, le sondage indique à quel rythme les assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique se multiplient, le dimanche surtout, en milieu rural (69 % des cas mentionnés). Est-on en train d'apprendre à certaines assemblées comment arriver à communier sans qu'il soit nécessaire de se souvenir et de rappeler en ritualité le geste de Jésus au soir du Jeudi saint? Est-on en train d'oublier que l'action de grâce et le rappel du récit sont des dimensions centrales et incontournables pour vivre et habiter la foi? On peut, bien sûr, se réjouir que ces ADACE soient le plus souvent animées par des laïcs bénévoles. Il y a cela de positif dans cette pratique. Mais on peut souhaiter que le travail des laïcs se fasse surtout au cœur de la pratique eucharistique, en osmose avec le président.

Le sondage ne nous révèle pas grand-chose sur le contenu et la façon d'aménager et de vivre les célébrations eucharistiques. Mais, de ces quelques reflets des pratiques liturgiques du dimanche, on peut retenir un effort pour les rendre plus signifiantes et vivantes, en même temps qu'on peut déceler une certaine « paresse » à renouveler le cœur de la célébration, particulièrement la prière eucharistique.

## L'année liturgique

La Constitution sur la liturgie a remis l'ouverture au mystère pascal au centre de l'expérience chrétienne et de sa symbolique. Un travail de catéchèse et d'éveil pour situer ce mystère au cœur de la liturgie et de la vie chrétienne a été effectué. Il faut s'en réjouir. Mais les résultats du sondage laissent perplexes. En effet, les répondants ont identifié les temps forts de l'année liturgique comme étant, par ordre d'importance, le Carême et Noël, qui arrivent à égalité, puis l'Avent et, en troisième lieu, la fête de Pâques et le temps pascal. Il y a là comme un appel à la réflexion pour resituer le mystère pascal et, partant, la fête de Pâques comme source et sommet de l'année liturgique et de la vie de foi.

Il est évident que la fête de Noël est, dans sa dimension anthropologique, plus insérée ou mieux incarnée dans les cultures, du moins dans nos cultures nordiques. Contre ce constat, on ne peut rien. Mais il reste que le centre de l'expérience de foi et de la liturgie est la célébration de Pâques. Si l'on s'en tient aux résultats du sondage, pour une très forte majorité de chrétiens, l'année liturgique trouverait son sommet à Noël plutôt qu'à Pâques. Un réajustement est à faire. N'y aurait-il pas un travail à accomplir pour redonner à la nuit pascale un espace signifiant avec ses jeux de proclamation, de feu, d'eau et de partage du repas en mémoire de la mort-résurrection de Jésus? Un travail certes a été accompli, mais il est loin d'être terminé. Il importe de le reprendre avec sensibilité et intelligence.

## Sommet de l'année liturgique

Pour une très forte majorité de chrétiens, l'année liturgique trouverait son sommet à Noël plutôt qu'à Pâques. Un réajustement est à faire.

### La pratique des sacrements

Lorsqu'on tente une lecture des résultats du sondage sur la façon dont les sacrements sont vécus dans les divers milieux, les interprétations qu'on peut en tirer ne sont pas évidentes. On sait finalement très peu du paysage ou des paysages des différentes pratiques sacramentelles. Ce qu'on peut en déduire cependant, c'est l'énorme investissement en temps et en personnes que l'on consent autour de la mise en œuvre des sacrements.

### Le travail en équipe

Certes, un des fruits de l'appel à la « participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques<sup>4</sup> » a été de rendre nos assemblées plus vivantes dans l'écoute attentive et intelligente de la parole de Dieu, dans un souci de faire chanter l'assemblée et surtout de partager ensemble le pain et, malheureusement pas assez souvent, la coupe en mémoire de Lui. Par contre, le sondage indique que le souci de participation active a fait surgir, dans une très forte majorité des communautés chrétiennes interrogées (95 %), des équipes pour préparer les célébrations. On ne peut que s'en réjouir et insister pour une meilleure formation des membres de ces équipes.

## Préparer les célébrations en équipe

Le souci de participation active a fait surgir, dans une très forte majorité des communautés chrétiennes interrogées (95 %), des équipes pour préparer les célébrations.

C'est la préparation à la première communion, au pardon et à la confirmation qui regroupe le plus grand nombre d'équipes. Effectivement, depuis que les communautés chrétiennes ont pris le relais du milieu scolaire, la préparation à ces sacrements a quand même réussi à faire prendre conscience, jusqu'à un certain point, d'une dimension communautaire plus accentuée du processus. Cette dynamique se reflète-t-elle dans les célébrations? Nous l'espérons. Mais le sondage ne nous permet pas d'aller plus loin et de rendre compte de ce qui se passe dans les célébrations elles-mêmes. Les équipes de préparation au baptême des enfants sont moins nombreuses en pourcentage que celles de préparation à la première communion et à la confirmation.



La préparation du mariage des futurs conjoints est faite par une équipe dans 47 % des milieux sondés. Ce rituel garde une saveur familiale et les communautés chrétiennes n'ont pas, dans les faits, trop à voir avec l'événement. Très souvent, pour une grande majorité de personnes qui demandent le mariage chrétien, seul le lieu de culte apparaît comme un lien significatif avec la tradition ou la mémoire chrétienne. Pour les funérailles, dans une très forte majorité des milieux, c'est le prêtre seul qui prépare la célébration, le plus souvent avec des membres de la famille du défunt. Par ailleurs, dans les milieux urbains, on sait que de plus en plus de funérailles – même explicitement chrétiennes – sont célébrées dans les centres funéraires.

### Les célébrations sacramentelles

Ces dernières années, on a vu plusieurs paroisses retourner à une pratique moins communautaire du baptême, même si plusieurs enfants sont baptisés dans une même célébration. Mais alors, est-ce vraiment de baptêmes communautaires qu'il est question quand les différentes familles ne se sont pas rencontrées auparavant? Ne sommes-nous pas devant des « baptêmes collectifs » qui font l'affaire des intervenants en leur épargnant du temps, alors que bien des parents souhaiteraient pour leur part une célébration familiale? Pour les parents, quel sens peut avoir l'entrée d'un enfant dans l'expérience chrétienne quand on a le sentiment que plusieurs d'entre eux ont pris leurs distances, sinon carrément exprimé la volonté d'en sortir? En fait, on se demande si ce type de baptême construit encore l'Église où s'il ne remplit pas seulement une fonction d'intégration de l'enfant dans la famille?

## De la fonction du baptême

On se demande si ce type de baptême construit encore l'Église où s'il ne remplit pas seulement une fonction d'intégration de l'enfant dans la famille?

Retour  
à la table  
des matières

<sup>4</sup>Sacrosanctum Concilium, n° 14.



On ne sera pas surpris de l'importance de la célébration communautaire du pardon dans les différents milieux interrogés et des significations qu'elle revêt. Les célébrations communautaires du pardon se vivent durant les temps de l'Avent et du Carême. Autour du geste symbolique de l'absolution, on remarque que les pratiques sont diversifiées. Certains vivent le pardon sous le mode d'absolution collective, d'autres le vivent dans des rencontres individuelles avec le prêtre. Je pense que cette diversité dans les célébrations est un signe de santé. Quand une célébration se déroule dans un temps et un espace qui permettent une rencontre significative où l'accueil du Dieu de Jésus, des autres et de soi est célébré dans la vérité, alors il n'y a pas de formule obligatoire qui tienne. Il n'y a que le sens que ces gestes prennent pour les participants. Seuls des gestes diversifiés peuvent aider à dire et redire l'accueil du pardon. Pour certaines personnes, l'absolution collective restera significative et suffisante; pour d'autres, la rencontre avec un prêtre sera pleine de sens et de significations. Sur ce plan, il est inutile d'extrapoler car les résultats du sondage ne révèlent pas assez de la qualité des célébrations.



En somme, la préparation aux sacrements fait maintenant partie de la conscience et de la pratique d'une forte majorité de communautés chrétiennes. Tous les sacrements ne reçoivent pas la

même attention. Mais heureusement, l'initiation sacramentelle des enfants semble privilégiée dans plusieurs milieux. Des efforts immenses restent à fournir pour que les célébrations deviennent des lieux qu'on ait plaisir à fréquenter et où l'on s'investisse, surtout si on se sent concerné et respecté.

### Les équipes de liturgie

Le sondage a insisté afin de connaître la vigueur et le sens donnés aux différentes équipes qui participent à l'animation des communautés chrétiennes. À cet égard, prendre conscience que 89 % des milieux ont mis sur pied une équipe de liturgie qui regroupe en moyenne huit personnes, ce n'est pas rien! C'est reconnaître que certains groupes chrétiens ont pris au sérieux l'aventure communautaire. De plus, il est intéressant de constater que plusieurs équipes se sont donné une formation et qu'elles souhaiteraient la poursuivre. Les équipes de liturgie regroupent le prêtre, ou le modérateur de la paroisse ou de l'unité pastorale, ainsi que les personnes qui exercent des fonctions dans la célébration : les chantres, les lecteurs et lectrices, etc.

Lorsqu'on regarde de près la conception que les membres des équipes de liturgie se font de leur rôle, on constate que la plupart des équipes semblent se définir comme des « répartitrices » de la tâche que chacun aura à assumer dans la célébration. C'est déjà énorme, si l'on songe qu'il y a quarante ans, la répartition des rôles se jouait entre le prêtre et les deux servants de messe. Il y a de quoi se réjouir. Mais que seulement 21 % des équipes profitent de leurs rencontres pour échanger autour de la Parole, il y a là un problème. La répartition des rôles à jouer dans une célébration devrait s'enrichir d'une réflexion sur les textes proposés dans le lectionnaire de la liturgie d'un dimanche ou d'un autre jour. Autrement, on risque d'entretenir l'idée que la célébration liturgique est une sorte de « machine » qu'il suffit de « faire fonctionner ». On développe ainsi une conception technicienne de la célébration. Or la liturgie n'est pas une technique rituelle; elle n'est pas l'œuvre de techniciens.

### Une occasion manquée...

**Seulement 21 % des équipes profitent de leurs rencontres pour échanger autour de la Parole. Il y a là un problème.**

La liturgie est plus qu'une technique : elle est un lieu, un temps, un espace de mémoire et d'action de grâce que nous sommes invités à habiter. L'équipe de liturgie doit nous aider à entrer dans cet espace et à habiter la liturgie. Dans ce sens, le travail de méditation et d'échange autour des textes proposés est incontournable et premier pour l'équipe. Entrer dans l'esprit de la célébration est une condition indispensable pour bien saisir le sens du rôle ou du service que chacun et chacune auront à rendre. Le comité n'est pas seulement un comité de tâches, mais un lieu, une façon d'apprendre la fraternité. Il ne s'agit pas de souffler à l'homéliste ce qu'il devrait dire. Comme chacun des membres de l'équipe, il saura profiter des échanges, tout en gardant sa liberté de parole. Ensuite seulement, on pourra choisir les chants, inviter l'un ou l'autre à composer des intentions de prière et, pourquoi pas, à partir du sens qui se dégage du partage, suggérer d'utiliser telle ou telle prière eucharistique.



### Exprimer sa vie de foi en pertinence et en vérité

À la lecture du sondage, on est rempli d'admiration devant les efforts accomplis pour rendre les célébrations liturgiques plus signifiantes et accueillantes aux multiples mouvements de vie (calendrier séculier, anniversaires, etc.), mais un bon nombre d'interrogations montent également. On est toujours ramené à la question à la fois première et dernière : qu'est-ce que la liturgie ?

Dans cet espace rituel qu'il nous est donné de vivre, la liturgie n'est-elle pas un temps où on s'expose devant Dieu ? À travers des gestes symboliques, on laisse la parole à Dieu ; on le laisse parler à travers l'histoire, à travers ce que nous sommes et ce que nous vivons. La liturgie est écoute. Elle accueille un Dieu qui interroge, un Dieu que nous interrogeons, un Dieu qui raconte, un Dieu qui se raconte et que nous racontons à notre tour. N'est-ce pas retrouver chaque fois la mémoire de la vie de Jésus ? Autant dans la préparation des célébrations qu'au moment de célébrer, se pose le problème de la relation à la tradition et à la mémoire chrétienne. Comment gérer un rapport libre à la tradition

pour que celle-ci nous rejoigne et que nous soyons capables de la porter encore plus loin ? Car si l'assemblée est sujet de la liturgie, comme l'affirme si fortement la Constitution, ses membres ont tous le rôle d'acteur. Cette affirmation doit être reprise et réfléchie pour qu'on en tire toutes les conséquences pratiques et qu'on évite que nos assemblées redeviennent passives.

Voilà quelques-unes des questions qui surgissent du sondage sur « l'état de la maison liturgique » et que l'on doit garder présentes à l'esprit. Grâce au chemin parcouru et au travail accompli par les communautés chrétiennes pour reprendre en main la liturgie et en faire un lieu privilégié de rencontre, de prière et d'action, il nous est possible de reprendre ces questions, d'y apporter quelques éléments de réponse qui mèneront encore et toujours vers d'autres questions. La qualité et la pertinence de la vie de foi et de la vie liturgique pour notre monde sont à ce prix. 📖

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



## *Un temps pour Dieu*

À travers des gestes symboliques, on laisse la parole à Dieu. La liturgie est écoute. Elle accueille un Dieu qui interroge, un Dieu que nous interrogeons, un Dieu qui raconte, un Dieu qui se raconte et que nous racontons à notre tour.

Retour  
à la table  
des matières



# La liturgie en quête de vérité

## Soutenir la marche et rappeler le désir

*Liturgie, foi et culture* n° 177, printemps 2004, p. 23-31

>>> RAYMOND LEMIEUX

PREMIÈRE constitution promulguée par Vatican II, *Sacrosanctum Concilium* est un texte inaugural à plus d'un titre. Dès son préambule, il se présente comme un appel d'air expressément destiné à « faire progresser la vie chrétienne de jour en jour » (n° 1). Il invite la liturgie à une régénération, « œuvre de rédemption » (nos 3 et 5) à part entière, paradigme de la vie de toute l'Église. Comme l'écrit Pierre-Marie Gy, il vise à « restaurer l'unité entre la vie spirituelle et la pratique liturgique et instaurer l'expérience de l'Église de façon à ce que celle-ci soit perçue moins dans sa réalité institutionnelle que dans son mystère et sa réalité

sacramentelle<sup>1</sup> ». C'est bien ce défi qui a présidé aux assises du colloque *À table!*, en août 2003, où les principaux intervenants ont parlé d'essoufflement, sinon de crise, en tout cas d'une situation où « on ne sait plus très bien ce que l'on fait<sup>2</sup> ».

Trois pistes s'ouvrent d'emblée : comment faire advenir la communauté dans l'éclatement des assemblées anonymes, éphémères, passives et désorientées? Comment penser la réalité liturgique du rituel? Où et comment situer l'art dans la liturgie?

<sup>1</sup>LACOSTE, J.-Y. (dir.), « Liturgie », *Dictionnaire critique de la théologie*, [Quadrige, 374], Paris, PUF, 2002, p. 667-668.

<sup>2</sup>Intervention d'un participant au colloque *À table!*, Université Laval, Québec, 22 au 22 août 2003.

Retour  
à la table  
des matières



### La communauté en procès

On abuse allègrement du terme *communauté*. De la famille à la mondialisation, en passant par les communautés nationales, universitaires, amérindiennes, homosexuelles, ouvrières, féministes, linguistiques et de voisinage, le mot sert toutes les causes. Tout groupe estimant valoriser un de ses traits identitaires ou le sentiment du « nous » qui l'habite peut se présenter comme une « communauté », quelles que soient ses visées et sa constitution. Mot-valise, le terme finit par se vider de toute consistance. Ainsi, dans les années 1970, des paroisses urbaines dont le tissu social était en train de s'effilocheur sont-elles devenues, du jour au lendemain, des « communautés chrétiennes ». Il faut donc se

questionner sur l'usage du mot. N'en fait-on pas une sorte de fétiche, pour faire croire en une réalité qui, dans les faits, ne se réalise pas ?

Au Canada français, comme partout en Occident, l'Église a exercé historiquement un contrôle sur la société traditionnelle. Elle a ainsi assuré l'encadrement moral, spirituel et culturel des communautés naturelles...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



## *À l'ombre des clochers*

Au Canada français, comme partout en Occident, l'Église a exercé historiquement un contrôle sur la société traditionnelle.

Retour  
à la table  
des matières



## Le mystère pascal et l'apport de Vatican II

*Vivre et célébrer* n° 214, été 2013, p. 10-16

>>> GUY LAPOINTE

PLUS de cinquante ans après la mise en œuvre de la célébration de la Nuit pascale (1951), plusieurs années après la restauration de la Semaine sainte (1955) et la rénovation du *Missel romain* (1969), en cette cinquantième année de la parution de la constitution *Sacrosanctum Concilium*, où en sommes-nous dans la compréhension du mystère pascal ? Cet anniversaire n'est-il pas l'occasion de réfléchir sur ce qui est à la fois la « source et le sommet » de l'expérience chrétienne ? En effet, pendant des siècles, la réalité du mystère pascal n'était pas présente ou si peu dans la conscience chrétienne. Pourtant, la célébration de Pâques s'est maintenue dans l'Église. On a toujours célébré cette fête même si le sens s'exprimait à travers des termes aussi abstraits que celui du dogme de la rédemption, alors que la Pâque est une réalité biblique qui s'enracine, depuis des siècles, dans

une longue expérience d'une fête de la vie qui traverse la mort. C'est en redécouvrant le sens du mystère pascal et en le célébrant que l'on peut comprendre au mieux l'articulation des diverses dimensions de la foi<sup>1</sup>. Pour notre plus grand bonheur, le mystère pascal a retrouvé sa place centrale dans la liturgie.

Le propos de cet article est de montrer comment le concile Vatican II a fait découvrir et a libéré, en quelque sorte, le sens du mystère pascal, tant dans sa compréhension que dans la façon de le célébrer. Comment a été reçue et vécue

<sup>1</sup>Pour un éclairage plus profond sur la redécouverte du mystère pascal, il faut connaître les deux numéros suivants de *La Maison-Dieu* : le n° 232, *Le mystère pascal* et le n° 240, *La Pâque*.

Retour  
à la table  
des matières

toute cette richesse de réflexion sur le mystère pascal dans l'action pastorale et dans l'expérience de foi? Comment saisir pleinement le sens de ce passage pour la spiritualité des chrétiens et des chrétiennes?

### La compréhension du mystère pascal avant le concile Vatican II

À la suite de quelques experts, on peut affirmer que c'est d'abord le renouveau liturgique qui a été important et significatif pour la prise de conscience en Église du véritable sens du mystère pascal. En effet, ce mouvement avait été préparé et soutenu par une réflexion théologique pertinente liée à une recherche exégétique et historique peu commune,

de même que par une approche catéchétique renouvelée. Toutes ces recherches ont favorisé et ont marqué la prise de conscience, par les croyants, de la signification retrouvée du mystère pascal. Grâce à la mise en œuvre de la réforme liturgique, les chrétiens ont progressivement redécouvert – ou découvert – la signification du dimanche et du Triduum pascal. Les chrétiens ont alors commencé à mieux saisir...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour  
à la table  
des matières



# Renouveler « l'espace liturgique »

LA liturgie est une ACTION, elle n'existe que dans la mesure où elle est mise en œuvre dans un lieu précis et fait appel à l'engagement d'un certain nombre d'acteurs, où chacune et chacun, « ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques » (SC 28).

On ne pouvait faire un tel numéro d'anthologie sans aborder aussi la liturgie dans ses aspects pratiques, bien réels. Nous aurions pu le faire par le biais des nombreuses fiches *L'art de célébrer* (selon leur appellation actuelle) publiées au fil de l'histoire de la revue. Nous avons pensé plutôt aborder deux aspects absolument déterminants de l'organisation de ce que nous appelons ici « l'espace liturgique », celui-ci n'étant pas compris uniquement comme espace physique, mais aussi comme environnement global de célébration.

Voici donc d'abord un texte de Jacques Houle, c.s.v., sur les enjeux liturgiques et, bien sûr,

ecclésiologiques que soulève l'aménagement d'un lieu de culte, plus précisément par la façon de concevoir et de disposer son mobilier. « Le mobilier liturgique n'a rien de banal, dit Houle, tout comme l'espace qui accueille l'assemblée. Ils ont déjà le pouvoir de traduire le mystère qui se célèbre et d'y conduire. Avant même d'avoir entendu un commentaire à leur sujet, ils ont souvent déjà "parlé" »...

Puis Sylvain Caron aborde la question du chant et de la musique liturgique, d'abord par des éléments de rétrospective historique, puis en ouvrant quelques perspectives d'avenir. Comme il le dit lui-même, « la question du chant liturgique depuis Vatican II dans le Canada francophone est un sujet trop vaste pour être abordé sous tous ses aspects en un seul article. Plus modestement, cet article [...] donnera d'abord un aperçu de la réception du chapitre VI – sur la musique sacrée – de *Sacrosanctum Concilium*, pour ensuite présenter des éléments de réflexion susceptibles d'orienter son approfondissement au cours des prochaines années. »

Retour  
à la table  
des matières





# Mobilier liturgique en mutation

*Vivre et célébrer* n° 214, été 2013, p. 39-46

>>> JACQUES HOULE, C.S.V.

IL n'est pas une petite campagne, même la plus éloignée des grands centres urbains, qui n'ait, à l'époque, entendu parler de Vatican II. Si les débats théologiques des Pères conciliaires ne rejoignaient pas nécessairement le grand public, ils ont généré des changements qui se voyaient et s'entendaient. Les plus facilement repérables concernent la liturgie. Désormais, la messe devient l'eucharistie. Elle ne se *dit* plus, mais se *célèbre* face au peuple et en français. À elle seule, la présence devenue nécessaire d'un nouveau mobilier liturgique témoignait d'une véritable révolution.

Techniquement, le mobilier liturgique se résume à peu de chose : une table, un siège et un lutrin. Ces trois éléments n'ont pourtant rien de banal. Ils sont porteurs d'une longue histoire faite de prestige, de mise au rancart, de détournement, de retrouvailles, de négligence, de banalité ou encore, de vénération, quand on sait en reconnaître la charge symbolique.

## Trois présences fondées bibliquement

Les familiers de l'eucharistie savent que loge en son cœur une « présence » toute particulière. Une présence complexe, plurielle même, car elle se traduit sous divers aspects à travers des signes concrets. Un premier nous est davantage familier. C'est la présence claire et explicite du Christ dans le pain et le vin eucharistiques. S'appuyant sur les Écritures, on parle même de « présence réelle » pour la désigner, et ce n'est pas sans raison, comme en témoignent plusieurs textes :

Le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie. (Jn 6, 51) Prenez, mangez : ceci est mon corps. (Mt 26, 26) Le pain que nous rompons, n'est-il pas une communion au corps du Christ? (1 Co 10, 16)

Retour  
à la table  
des matières

Mais la leçon de Paul va plus loin. Elle ouvre sur un autre mode de présence. Un jour, il a maille à partir avec ses Corinthiens au sujet de l'eucharistie. Ils ne savent pas discerner le corps du Christ (1 Co 11, 17-33). Pour Paul, ce corps a une double dimension : celle du Christ présent dans le pain et le vin partagés, et une autre, associée au corps ecclésial. Pour lui, « le repas du Seigneur » est aussi le signe et le révélateur d'une présence. Le Ressuscité est tout aussi réellement présent dans la communauté rassemblée que dans le pain et le vin eucharistiques. Les reproches et les recommandations éthiques de Paul obligent à ce double regard, et induisent à reconnaître ce deuxième mode de présence.

Par ailleurs, un troisième signe traduit à sa manière une présence tout aussi réelle. Il s'agit de la Parole. L'importance accordée au culte entourant le pain eucharistique conduit facilement à négliger la valeur sacramentelle de la Parole. Pourtant, une page d'évangile proclamée avec foi redonne vie à la parole du Christ. Mieux, elle le rend présent, réellement présent. « Il [Le Christ] est là présent dans sa parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures. » (*Sacrosanctum Concilium* n° 7)

### Trois présences, trois lieux, trois meubles

Ainsi, avec le pain et le vin consacrés devenus corps et sang du Christ, l'assemblée et la Parole proclamée sont signes efficaces de sa réelle présence. C'est précisément l'accueil et la reconnaissance de ces trois présences qui donnent à nos lieux de culte leur forme particulière et commandent un mobilier directement ordonné à leur mise en valeur. Dans une église ou une chapelle bien aménagée et qui ne souffre pas du fréquent encombrement des sanctuaires, trois lieux sont donc repérables, trois lieux directement associés aux trois modes de présence évoqués.

Le premier...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Un aménagement pour la célébration du Jeudi saint, à l'église paroissiale de St-Nicéphore (Qc).

Retour  
à la table  
des matières





# Le chant liturgique depuis le concile Vatican II

## Parcours et perspectives

*Vivre et célébrer* n° 213, printemps 2013, p. 27-28 et 37-43

>>> SYLVAIN CARON

LA question du chant liturgique depuis Vatican II dans le Canada francophone est un sujet trop vaste pour être abordé sous tous ses aspects en un seul article. Il serait d'ailleurs fallacieux de prétendre tout englober d'un seul regard, tant la réalité des assemblées qui célèbrent est diversifiée. Plus modestement, cet article esquisse l'étude de quelques aspects institutionnels de la réforme conciliaire du chant liturgique dans l'espace francophone canadien. À partir de quelques sources, cet article donnera d'abord un aperçu de la réception du chapitre VI – sur la musique sacrée – de *Sacrosanctum Concilium*, pour ensuite présenter des éléments de réflexion susceptibles d'orienter son approfondissement au cours des prochaines années.

Avant même la fin du Concile, la question de la musique liturgique a rallié des forces vives de l'Église canadienne. Dès 1965, la Commission épiscopale pour la liturgie crée la Commission nationale de liturgie (CNL)<sup>1</sup>. Avec Gaston Fontaine, son premier directeur, elle reçoit notamment le mandat d'assurer l'édition des nouveaux livres liturgiques et de publier le *Bulletin national de liturgie* (BNL)<sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup>Dans son mandat, la CNL sera soutenue par le Secrétariat national de pastorale liturgique (SNPL), un organisme créé en 1962. L'Office national de liturgie prendra la relève à partir de 1970.

<sup>2</sup>De 1965 à 1988, 116 numéros du *Bulletin national de liturgie* seront publiés par les éditions de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) à Ottawa. Beaucoup d'informations de la première partie de cet article en sont tirées. En 1989, la revue deviendra *Liturgie, Foi et Culture*, avant d'adopter, en 2007, son titre actuel, *Vivre et Célébrer*.

Retour  
à la table  
des matières

premier numéro du *Bulletin* (février 1965) est essentiellement consacré à la musique, avec la publication de la première messe en français, intitulée *Messe pour l'assemblée*. Du même souffle, le *Bulletin* publie aussi des directives à l'intention des compositeurs pour le propre de la messe; enfin, il annonce une session de chant et de musique sacrée à La Pocatière l'été suivant. Parmi les personnes-ressources, on note la présence des Français Jean Bonfils et Joseph Gelineau, avec les Canadiens Antoine Bouchard, Armand Chouinard, André Gignac, Claude Paradis, Claude Tessier et Claude Thompson.

### D'un contexte normatif...

Ainsi, dès ses origines, le développement du chant liturgique réunit une francophonie outre frontières. On observe également que la réception de *Sacrosanctum Concilium* engendre une oscillation entre l'invention et la norme. En

septembre 1965 paraît dans le *Bulletin* une lettre du cardinal Lercaro (Rome), alors président du Conseil pour l'exécution de la constitution sur la liturgie :

L'ancienne législation liturgique reste en vigueur pour tout ce qui n'a pas été formellement déclaré périmé. [...] Il n'est pas permis d'aller au-delà de ces termes. Ainsi, il n'est permis à personne de faire des « expériences » sans autorisation explicite. Le « Consilium » n'a jamais donné une telle autorisation d'une façon générale<sup>3</sup>.

Un an et demi plus tard, en mars 1967...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



<sup>3</sup>BNL, n° 5, sept. 1965, p. 161. La numérotation des pages est continue par année civile.

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



## Redonner voix

Une des grandes réussites des cinquante premières années de réception du concile Vatican II a été de redonner voix à l'assemblée dans les célébrations, après plusieurs siècles de mutisme.

Retour  
à la table  
des matières



# Une marche à poursuivre...

**A**U Canada français, *La grande assemblée* tenue en 2013 pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de *Sacrosanctum Concilium* a consacré le fait que, même après un demi-siècle et malgré tous les pas franchis, il restait encore beaucoup à faire. Telle est l'idée principale de ce dernier bloc de textes que nous vous proposons dans le présent florilège : « nous remettre en marche » en acceptant qu'il y ait « des pas encore à faire »...

M<sup>re</sup> Marc Pelchat (qui n'était pas encore évêque à l'époque) nous invite donc à « à redéployer nos efforts pour donner un nouveau souffle dans la vie liturgique de nos communautés et de nos assemblées. Au terme de cet événement, nous avons besoin de nous remettre en marche et de nous permettre de rêver à l'avenir des pratiques liturgiques et sacramentelles dans nos milieux, de Moncton à Saint-Boniface, de Gaspé à Gatineau, en passant par tous les lieux qui sont les nôtres. »

Puis nous retrouvons à nouveau Poiré-Baillargeon, cette fois-ci dans un texte « à quatre mains ». Par une relecture du colloque, ils mettent en évidence ces « pas encore à faire », les articulant autour de quatre thèmes : la communauté/assemblée, le langage liturgique, l'eucharistie dominicale, les mutations dans les pratiques sacramentelles, concluant

par deux préoccupations : la nécessité de reconvoquer l'assemblée, et l'appel à redécouvrir la particularité de la liturgie comme lieu d'expérience spirituelle.

Enfin, comme dans un désir que vous, lectrices et lecteurs, saisissiez la balle au bond afin de poursuivre cet approfondissement des richesses de *Sacrosanctum Concilium*, une toute petite fiche pratique proposée par Serge Comeau : « Lire *Sacrosanctum Concilium* dans un comité de liturgie ».

L'auteur y propose de subdiviser la Constitution en sections à confier à un petit sous-groupe, en vue d'une présentation au comité. Il serait sans doute possible d'articuler cet exercice de lecture avec l'article « Visite du musée imaginaire », qui propose justement des clés de lecture qui peuvent aider à s'approprier le texte pour ensuite le présenter aux autres.

Quoi qu'il en soit des possibilités de réalisation de cet exercice dans l'état actuel de nos ressources liturgiques paroissiales, ce petit article constitue de toute façon une invitation à relire, personnellement ou en groupe, ce texte qui n'a pas fini de déployer toutes ses richesses.





50 ans !



# La vie liturgique après Vatican II

## Des réflexions pour nous remettre en marche

*Vivre et célébrer* n° 217, printemps 2014, p. 47-53

>>> MARC PELCHAT

LA tenue de *La grande assemblée* 2013 nous a donné une magnifique occasion de célébrer les 50 ans de la constitution *Sacrosanctum Concilium*. Nous n'avons pas fait que souligner l'anniversaire d'une réforme liturgique qui nous a mis en marche depuis le 4 décembre 1963, voire depuis plus longtemps encore. Nous avons aussi cherché à recueillir les fruits de cet élan, à reconnaître les pas qui ont déjà été franchis en liturgie. Maintenant, il nous reste peut-être à mieux identifier les pas qui restent encore à faire, et à redéployer nos efforts pour donner un nouveau souffle dans la vie liturgique de nos communautés et de nos assemblées. Au terme de cet événement, nous avons besoin de nous remettre en marche et de nous permettre de rêver à l'avenir des pratiques liturgiques et sacramentelles dans nos milieux, de Moncton à Saint-Boniface, de Gaspé à Gatineau, en passant par tous les lieux qui sont les nôtres.

N'étant pas un spécialiste en liturgie, alors qu'il s'en trouve plusieurs parmi les participants à *La grande assemblée*, j'ai accepté avec un peu de crainte la tâche d'effectuer une synthèse de nos travaux et de relancer l'effort de réflexion. Néanmoins, je suis heureux de pouvoir apporter ma contribution à cet effort, parce que la liturgie fait partie de ma vie, tant comme baptisé que comme ministre ordonné. Je partage donc ces réflexions à partir de ma situation de baptisé ordonné pour être au service de l'Église et de ses assemblées. Je les formule aussi en tant que théologien ayant consacré une partie de son temps aux questions relatives à la vie et à la mission de l'Église, ainsi qu'à ses institutions. Je suis imprégné aussi des propos qui ont été tenus tout au long de *La grande assemblée* 2013.

Retour  
à la table  
des matières

## Une manifestation

**La liturgie n'est pas une activité interne, confidentielle et presque secrète : elle est faite pour manifester aux autres le mystère du Christ et ce qu'est vraiment l'Église.**

nature authentique de la véritable Église ». La liturgie n'est pas une activité interne, confidentielle et presque secrète : elle est faite pour manifester aux autres le mystère du Christ et ce qu'est vraiment l'Église, au-delà de ses apparences parfois décevantes, mais quelquefois lumineuses aussi. L'action liturgique contribue à rappeler sans cesse...

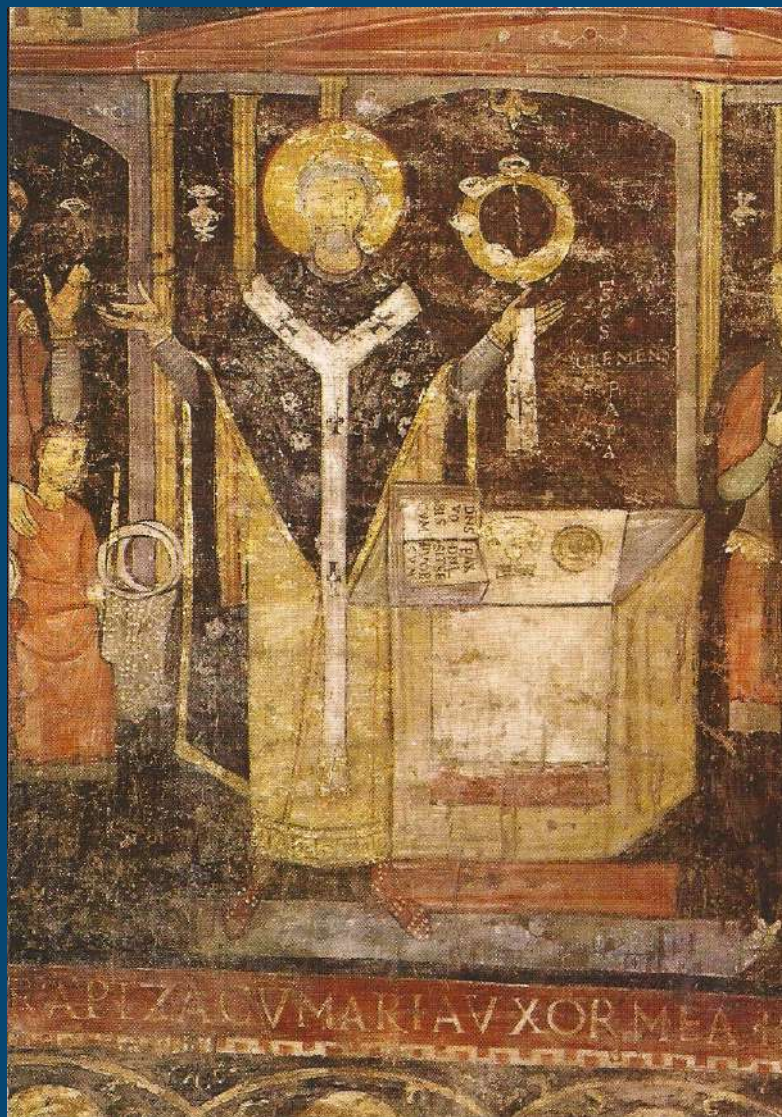
### La liturgie, une manifestation du Christ...

L'article 2 du préambule de *Sacrosanctum Concilium* nous dit avec une clarté admirable que la liturgie, où « s'exerce l'œuvre de notre rédemption », permet aux fidèles d'exprimer et de manifester aux autres « le mystère du Christ et la

[Cliquez ici pour lire la suite de l'article](#)



[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Célébration face au peuple, fresque du IX<sup>e</sup> siècle, basilique Saint-Clément, Rome

Retour  
à la table  
des matières



# La réforme liturgique : les pas encore à faire

*Vivre et célébrer* n° 217, printemps 2014, p. 39-45

>>> GAËTAN BAILLARGEON ET MARIE-JOSÉE POIRÉ

**D**DURANT la matinée du samedi de *La grande assemblée 2013*, participants et participantes ont réfléchi aux pas faits depuis la réforme liturgique de Vatican II et aux pas encore à faire. Jean-Philippe Perreault, Gaëtan Baillargeon et Marie-Josée Poiré ont accompagné cette réflexion, développée à partir d'un « séminaire » auquel participait aussi Guy Lapointe, O.P. Cet article, entrelaçant les voix de Gaëtan Baillargeon (identifié GB) et Marie-Josée Poiré (identifiée MJP), propose quelques pas encore à faire pour aller au bout des intuitions liturgiques de Vatican II.

## La communauté et l'assemblée (GB)

Dans son exposé, Jean-Philippe Perreault, de l'Université Laval, a souligné un double mouvement en apparence opposé : l'individualisation et la mondialisation. Cela interroge l'expérience liturgique, de nature communautaire. Le

défi : comment faire assemblée aujourd'hui ? D'une part, il y a cette culture de l'individualité, de l'instantanéité. Les gens se disant catholiques ne ressentent plus le besoin de médiation ou de fréquenter des assemblées. S'ils ont des questions sur la foi ou la religion, ils vont sur *Google*, suivent l'enseignement du pape sur Internet. Paradoxalement – mais l'est-ce tant que cela ? –, les derniers pontificats nous ont familiarisés avec des rassemblements de masse : les JMJ, depuis 1984, mais aussi les voyages apostoliques de Jean-Paul II. Lors de ces événements, on met en scène une liturgie de masse. Chez nous, on a connu en 2008 le Congrès eucharistique avec de grandes liturgies événements. Comment faire assemblée aujourd'hui ? Cela ne va pas de soi, dans la culture ambiante et dans le contexte concret où se trouvent les communautés chrétiennes, avec les paroisses en plein remodelage. Hormis

Retour  
à la table  
des matières



Radio-Canada (*Le jour du Seigneur*) et quelques diffuseurs régionaux, on s'intéresse peu à une assemblée normale d'une paroisse normale, ordinaire. L'assemblée liturgique d'une communauté locale ne semble plus avoir la cote.

Par ailleurs, ce que donnent à voir certaines de nos assemblées liturgiques ressemble plus à des dispersions dominicales qu'à des assemblées : petit nombre de participants dans un espace trop vaste et répartis



à équidistance les uns des autres comme les molécules gazeuses dans un volume ! Nos assemblées sont le sacrement... de la dispersion plutôt que de l'assemblée ! Il y a comme une contradiction entre le signe et le message qui devrait se donner à voir.

Un autre problème est relatif au précédent. Nous avons un héritage patrimonial extraordinaire de lieux de culte construits pour la plupart à l'époque du régime paroissial, une époque où la pratique dominicale était beaucoup plus importante. Nous avons conservé en grande partie ce parc immobilier, mais pour des besoins beaucoup plus restreints. Un peu comme un couple âgé qui, les enfants partis, se retrouve seul dans une très grande maison.

Dans l'aménagement de nos églises suite à la réforme liturgique, nous avons collectivement manqué d'imagination. Les lieux où nous nous rassemblons pour célébrer nous façonnent. La majorité de nos églises ont été construites pour la liturgie héritée du concile de Trente : tout est orienté vers l'avant. On ne peut qu'être conditionné par cet aménagement. Quand est arrivée la réforme liturgique, on a certes tourné l'autel, installé un lutrin ou un ambon, un fauteuil pour le président, mais c'est souvent insuffisant pour le cadre de la liturgie du Missel de Paul VI, qui demande un espace plus ouvert, plus convivial. Au Canada français, on a peu profité de cette faculté de réaménager nos lieux de culte. Nous avons l'obsession de garder les lieux « comme c'était », alors qu'il serait possible de garder les lieux de culte en réaménageant l'espace intérieur pour les liturgies d'aujourd'hui et pour les assemblées qui s'y réunissent. Dans ma paroisse, l'église peut contenir 800 personnes ; les gros dimanches, nous sommes 120.



Le nombre de célébrations dans un même lieu de culte a aussi pu contribuer à la dispersion de nos assemblées. On a longtemps multiplié les célébrations. On ne fait pas assemblée ; on se disperse. Ce problème va sans doute se

régler par manque de ministres pour présider. Sans doute aurons-nous des assemblées qui réuniront plusieurs communautés. Nos assemblées vont devenir des lieux de rencontre. On parle volontiers du « sacrement de l'assemblée » puisqu'en elle, le Seigneur est présent. 50 ans après le Concile, cela demeure un vrai défi.

### Les livres liturgiques et le langage liturgique (MJP)

Un des effets les plus visibles de la réforme liturgique de Vatican II est une bibliothèque complètement renouvelée avec de nouveaux rituels, missels et lectionnaires. Un travail colossal a été fait dans ce domaine, mais ce n'est pas tout de produire des livres liturgiques ; il faut aussi penser à leur implantation et à la formation à leur usage. Peu de personnes, en ouvrant un rituel, commencent par lire les notes doctrinales et pastorales ou les préliminaires. On s'intéresse d'abord à « comment on va faire » et non à la signification de ce qu'on va célébrer. Pourtant, le livre liturgique est un ouvrage construit dans lequel il y a une transmission de tradition(s). Comment cela peut-il se faire dans un monde vivant les changements socioculturels évoqués par Jean-Philippe Perreault (voir p. 13 à 17 [NDLR : dans le numéro 217 de *Vivre et célébrer*]) ? Dans un monde qui pense avec *Twitter* et ses 140 caractères, comment comprenons-nous le rituel ? Comme quelque chose qui est prescrit ou comme un espace ouvert dans une assemblée donnée à un moment précis de l'histoire ?

Cela soulève aussi la question du rapport aux rubriques. Bien que celles-ci n'aient pas le même rôle qu'avant Vatican II, des indications sont encore données, qui sont une signification souvent pastorale, ecclésiologique. Comment se situe-t-on face à celles-ci ? Je suis toujours surprise de voir les écarts dans les pratiques : ou bien on applique les rubriques à la lettre, quitte à en devenir esclave, ou on ne s'occupe pas de ce qu'elles disent. Il y a là un défi : chercher et trouver une position médiane entre, d'une part, les « obsédés ritualistes » et, d'autre part, les personnes qui créent constamment à partir de zéro, ce qui fait qu'on n'est plus alors dans le rituel, celui-ci comportant une part de réception de la tradition.

Les textes liturgiques, avec leur langage complexe – pensons à certaines préfaces qui comportent une seule phrase –, sont-ils audibles aujourd'hui ? Plusieurs diront : « Ce n'est pas grave, personne ne les écoute. » Au-delà de la boutade, si on croit, selon l'adage ancien « *Lex orandi, lex credendi* », que ce qu'on célèbre construit la foi, il y a un gros problème si personne ne comprend ! Le passage du latin des v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècles au français d'aujourd'hui que réalise la traduction liturgique n'est pas simple, même si le français est une langue d'origine latine. On ne construit pas les phrases de



la même façon, on ne pense pas de la même manière. Quand on regarde les oraisons de saint Léon ou de saint Grégoire, on constate cet écart important. Je ne dis pas qu'il faille enlever toutes les oraisons anciennes, loin de là, mais il nous faut penser cet écart pour créer des passerelles entre elles et nous.

Comment les jeunes vont-ils se situer par rapport au langage liturgique? La liturgie est une langue qui nous parle, une langue qui nous construit et une langue que nous parlons. Est-ce que, quand nous parlons « liturgie », nous parlons une langue étrangère? Si aujourd'hui vous voulez apprendre l'allemand, vous suivrez sans doute des cours, vous irez peut-être faire un stage de langues. Il faudrait peut-être penser à aller faire des stages de langue liturgique... Mais cela existe déjà, et cela s'inscrit dans le rapport entre catéchèse et liturgie, qui ont l'une face à l'autre une fonction initiatrice. Leur forte relation doit aujourd'hui être réarticulée, compte tenu des nouvelles conditions socio-ecclésiales.

## Catéchèse et liturgie

**Catéchèse et liturgie ont l'une face à l'autre une fonction initiatrice. Leur forte relation doit aujourd'hui être réarticulée, compte tenu des nouvelles conditions socio-ecclésiales.**

En même temps, il faut respecter les caractéristiques propres du langage liturgique. Celui-ci est un langage adressé, qui parle à Dieu; un langage poétique, près du texte biblique; un langage condensé qui, parfois, raconte l'histoire du salut en une phrase; un langage qui a une structure de dialogue. Si on a su, il y a quinze siècles, créer un langage qui parlait aux gens de leur temps, peut-être pourrions-nous créer aujourd'hui des lieux de recherche, d'expérimentation, de création, avec des poètes, des artistes, des gens de théâtre, des compositeurs de musique, pour que la liturgie ne soit pas une langue morte.

Pour terminer sur ce sujet, abordons la question du langage inclusif. Dans la francophonie, le Canada français semble être le seul à s'en soucier. Pendant la révision du rituel des funérailles (1999-2004), terminée avec l'édition de *Dans l'espérance chrétienne* (2007), il avait été décidé de mettre les textes sous la forme inclusive pour la première fois en français – en anglais, cela se fait depuis 1975. Mais les Européens ont décidé de publier les prochains livres liturgiques seulement sous la forme masculine. Cette décision, lourde de conséquences, accentue l'écart linguistique et symbolique entre les femmes et l'Église.

## Jour de fête primordial

**Le dimanche est, selon *Sacrosanctum Concilium* (n° 106), jour de fête primordial pour les chrétiens, puisqu'ils célèbrent la résurrection ce jour-là.**

### Le dimanche, l'assemblée, l'eucharistie (GB)

Le dimanche est, selon *Sacrosanctum Concilium* (n° 106), jour de fête primordial pour les chrétiens, puisqu'ils célèbrent la résurrection ce jour-là. Où, quand, comment « faire dimanche » dans les années qui viennent? Plusieurs diocèses et un grand nombre de communautés chrétiennes se posent déjà la question.

Je commence par le *quand*. Quel jour? C'est le dimanche, le dimanche étendu comprenant le samedi soir. Certains souhaitent anticiper ou différer la célébration du dimanche un autre jour parce que le prêtre n'est pas disponible. À certains endroits, cette pratique est déjà établie. On se dit : « Une messe est une messe, elle en vaut une autre, peu importe le jour. » Il me semble qu'on est en train de perdre quelque chose d'important. C'est le dimanche qui est « jour mémorial ». Non pas le jeudi, où Jésus institue l'eucharistie, ou le vendredi, où il meurt sur la croix. Le jour de la résurrection marque le jour de l'assemblée. D'ailleurs, dans les premiers siècles, on ne célébrait l'eucharistie *que* le dimanche.

Le dimanche est jour de l'assemblée, certes, et c'est tant mieux si on peut célébrer l'eucharistie. Toutefois, à travers l'histoire de l'Église, il y eut des périodes, pour certains peuples, où on ne pouvait célébrer l'eucharistie, mais où on continuait à se rassembler : en Corée, en Chine; ici, chez le peuple acadien pendant la Déportation. On se réunissait le dimanche; on ne pouvait célébrer l'eucharistie si on n'avait pas de prêtre, mais on continuait de se rassembler, de prier, de lire les textes de la Bible.

Où tenir nos assemblées? J'ai déjà évoqué le paysage des lieux de culte, mais c'est aussi celui de la reconfiguration des paroisses. La question ultime à l'égard de la conservation ou non des lieux de culte actuels sera : un lieu pour quelle assemblée? Il y a des communautés qui n'ont plus de lieu de culte et qui se rassemblent dans des centres communautaires, des écoles. Dans les premiers siècles, à Rome et ailleurs, on se réunissait dans des maisons privées. Où convoquer l'assemblée le dimanche?

Comment faire dimanche? Dans cinq, dix ou vingt ans? Il faut y réfléchir dès maintenant, même s'il y a encore des prêtres disponibles. Avec ou sans eucharistie? Présenté ainsi, on pourrait croire qu'il s'agit d'un choix, mais on sait

qu'on célèbre pleinement le dimanche lorsque l'assemblée est convoquée pour l'eucharistie. À certains endroits, on maintiendra une célébration dominicale régulière. En d'autres endroits, on aura probablement une célébration dominicale stationnaire, allant d'une église à une autre dans un même secteur comme cela se pratique déjà. Dans certains diocèses, la célébration eucharistique ne pourra plus être hebdomadaire : elle sera aux deux, trois ou quatre semaines et, dans certaines communautés plus isolées, encore plus rare.

Comment faire dimanche? Il faudra que des hommes et des femmes deviennent des leaders de la vie liturgique et de la prière dans leur communauté et se forment pour préparer des célébrations dominicales non eucharistiques autour de la Parole de Dieu. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'eucharistie le dimanche qu'il y a une panne de vie liturgique.

À quelle heure faire dimanche? Après le Concile, nous étions heureux d'avoir les messes du samedi soir. Maintenant, à plusieurs endroits, c'est presque abandonné. Dans mon diocèse, à la paroisse cathédrale de Sherbrooke, il n'y a plus de messe le samedi soir. Il y en a deux le dimanche, mais celle qui attire le plus grand nombre de personnes est celle du dimanche après-midi. Les sociologues disent que, avec les changements dans la vie sociale, familiale, le temps pour se recueillir, se retrouver, passe au dimanche en fin d'après-midi.

### Les mutations dans les pratiques sacramentelles et liturgiques (MJP)

Faisons un premier constat : il y a eu plusieurs mutations, depuis Vatican II, dans les pratiques liturgiques et sacramentelles. Ces mutations rituelles, liturgiques et sacramentelles, sont liées aux transformations sociales et anthropologiques évoquées par Jean-Philippe Perreault.

Martin Meunier, sociologue à l'Université d'Ottawa, s'intéresse à l'évolution des pratiques liturgiques et sacramentelles comme marqueurs identitaires. Dans un article publié en 2010<sup>1</sup>, un graphique présente la courbe des naissances versus celle des baptêmes. Il illustre que, jusqu'en 2000, la courbe des baptêmes suit celle des naissances au gré des fluctuations de cette dernière. Entre 2000 et 2006, la courbe se modifie ; alors que la courbe des naissances va vers le haut, indiquant un mini *baby-boom*, celle des baptêmes a tendance à aller vers le bas. Les personnes travaillant en

paroisse pourraient sans doute confirmer cette tendance statistique. Cela signifie qu'il y a moins de parents pour qui il est automatique, comme cela l'était dans une société de chrétienté, de faire baptiser un bébé ou un enfant un peu plus âgé.

Cela nous amène à réfléchir sur la fonction et le rôle des sacrements dans notre Église et dans une société qui n'est plus de chrétienté. Dans une société de chrétienté, les sacrements jouent un rôle structurant dans l'identité collective et sociale ; ils tiennent lieu de rites de passage. Dans une société en mutation, ils demeurent, pour certaines familles, des références identitaires importantes, mais ils relèvent d'abord du libre choix des sujets.

Si les pratiques liturgiques et sacramentelles ne jouent plus le rôle de marqueur social de l'identité, quel rôle jouent-elles? Comment les chrétiennes et les chrétiens vivront-ils ces pratiques dans cinq, vingt ou quarante ans? Comment penser autrement leur fonction dans l'Église et la société aujourd'hui? Le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* illustre l'émergence de nouvelles pratiques et leur compréhension renouvelée. Peu de gens auraient pensé, il y a à peine vingt ans, voir ce rituel se répandre au Québec et au Canada français. Cependant, le renouvellement de la façon



de penser le rôle des sacrements et de la liturgie ne doit pas se faire uniquement pour les pratiques nouvelles, comme l'initiation chrétienne des adultes, mais pour toutes les pratiques liturgiques et sacramentelles. Comment les situer, comment les vivre? Il serait intéressant d'analyser nos discours pour vérifier comment nous les présentons : comme des biens de consommation que l'on peut choisir à la pièce? Comme des tampons sur une identité? Comme des polices d'assurance? Ou comme des étapes importantes dans un parcours de recherche de Dieu?

Il ne faut pas s'arrêter là. Nous avons à explorer de nouvelles présences d'Église qui auront des conséquences liturgiques et sacramentelles. Oui mais... nous avons moins de prêtres, moins d'agents de pastorale. Cela nous invite à être créateurs en vivant une situation de pauvreté inédite. Au Canada francophone, par exemple, il faut reprendre la réflexion sur la présence d'Église auprès des défunts et des familles endeuillées. Une première étape de réflexion à ce sujet a été faite au début des années 2000, mais en dix ans, le portrait a changé. Comment l'Église peut-elle aujourd'hui

<sup>1</sup>E.-Martin MEUNIER, Jean-François LANIEL et Jean-Christophe DEMERS, « Permanence et recomposition de la "religion culturelle". Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », p. 82, dans En collaboration (s.d. Robert Mager et Serge Cantin), *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 430 p.



être présente pour annoncer la Bonne Nouvelle de vie? Cela appelle non pas à ajouter de nouvelles structures sur les anciennes, mais à réorganiser autrement. Cela aura des conséquences sur la façon de penser la pastorale autrement que comme une « pastorale à tiroirs » qu'on ouvre et ferme selon des pratiques.

Jean-Philippe Perreault l'a déjà mentionné : les personnes, aujourd'hui, ont deux ou trois carrières ; elles ont une, deux ou trois familles ; elles sont mobiles, d'un continent à l'autre. Ces parcours éclatés influencent le rapport à la communauté chrétienne, ou l'absence de rapport. Les appartenances, comme les relations, ne s'inscrivent plus dans la longue durée. Comment, dans ce contexte, situer les pratiques liturgiques et sacramentelles ?

Une dernière question pour conclure cette réflexion. Comment devenir une Église qui engendre<sup>2</sup>? La liturgie et les sacrements sont aujourd'hui la porte par laquelle beaucoup de personnes ont un contact avec l'Église. Comment penser et mettre en acte une pastorale liturgique et sacramentelle qui soit pastorale d'engendrement ?

### Pour terminer : deux préoccupations

**Reconvoquer l'assemblée (CJB)** – Le *Catéchisme de l'Église catholique* ne parle plus de péché mortel, mais plutôt de faute grave, si on s'absente de l'assemblée dominicale. Le sens de l'obligation a presque disparu. Dans le langage pastoral, on dit qu'on est invité à participer à l'eucharistie ou à l'assemblée dominicale. Pourtant, il me semble que les membres du corps du Christ ne sont pas *invités* mais *convoqués* le jour de la résurrection pour faire Église. *Église* vient du grec *ek-lesia* qui veut dire « une assemblée qui résulte d'une convocation ». Nous avons perdu le sens de la convocation.

Avons-nous peur de convoquer la communauté? L'Église elle-même est ici en jeu : pas d'assemblée, pas d'Église. Les martyrs de Carthage disaient ces mots en 304 : « Nous ne pouvons pas omettre la célébration dominicale, c'est la Loi. » (le prêtre Saturninus) ; « Oui, nous avons célébré le jour du Seigneur, nous ne pouvons vivre sans célébrer le repas du Seigneur. » (le lecteur Éméritus) ; « Oui [...] nous nous sommes réunis les dimanches pour lire des Écritures du Seigneur. » (Félix, un membre de l'assemblée)<sup>3</sup>. Comment retrouver collectivement cette conscience? Parce qu'on est convoqués, on n'est pas juste invités ; c'est là tout le sens du baptême et de notre adhésion à l'Église qui me semble devoir être soigné.

**Liturgie et vie spirituelle (MJP)** – Nos contemporains et contemporaines sont avides, pour ne pas dire acheteurs, de sens. L'expérience liturgique se situe ailleurs : elle est une expérience de gratuité qui peut nous conduire à la rencontre de Dieu. La particularité du chemin liturgique et sacramentel est qu'il ne se marche pas seul. Sur cette route, nous marchons en Église, avec des frères et des sœurs. Dans l'action liturgique, le croyant, la croyante sont portés par l'action du corps du Christ et prennent part à la prière commune. La prière liturgique n'est pas que des mots ; elle est une dynamique qui, à travers la célébration du mystère pascal, le « faire mémoire », nous entraîne et nous fait entrer dans la vie du Christ. Réciproquement, elle fait entrer la vie du Christ en nous. Puis, elle nous renvoie pour vivre cette vie dans le monde.

Dans une des oraisons de la messe de la nuit de Noël, la liturgie est présentée comme un « prodigieux échange » entre Dieu et nous. Comment aujourd'hui pourrions-nous permettre à nos frères et sœurs en Église de redécouvrir et de vivre la liturgie comme ce lieu d'un prodigieux échange qui nous permet d'entrer dans la vie même de Dieu? 📖

<sup>2</sup>André FOSSION, *Dieu désirable. Proposition de la foi et initiation*, coll. Pédagogie catéchétique, n° 25, Montréal/Bruxelles, Novalis/Lumen Vitae, 2010, 294 p.

<sup>3</sup>*Les martyrs de la grande persécution (304-311)*, traduction, introduction, notes et plan de travail par A. G. HAMMAN, coll. Les pères dans la foi, Paris. Desclée de Brouwer, 1979, p. 58-61.

[Cliquez ici pour commenter cet article](#) 

Retour  
à la table  
des matières

# Un souvenir de



## La grande assemblée 2013

DANS les deux articles précédents, il a été question à quelques reprises de la rencontre *La grande assemblée 2013*. À cette occasion, Sabrina Di Matteo, coanimatrice de l'événement, nous avait concocté une belle adaptation d'une chanson bien connue de Charles Aznavour. Nous avons reproduit les paroles de cette adaptation dans le numéro 217 de *Vivre et célébrer*. Nous reproduisons ce passage de la revue, en espérant susciter de beaux souvenirs aux personnes qui étaient présentes en ce mémorable mois de juin 2013.

### Le Concile

Parodie sur l'air de *La Bohème* par Sabrina Di Matteo

Je vous parle d'un temps  
Que les moins d'cinquante ans  
Ne peuvent pas connaître.

À Rome en ce temps-là,  
Le bon pape Jean XXIII  
Ouvrait grandes les fenêtres.

Et ce n'est qu'aujourd'hui  
Qu'on mesure le défi  
D'une Église à faire naître.

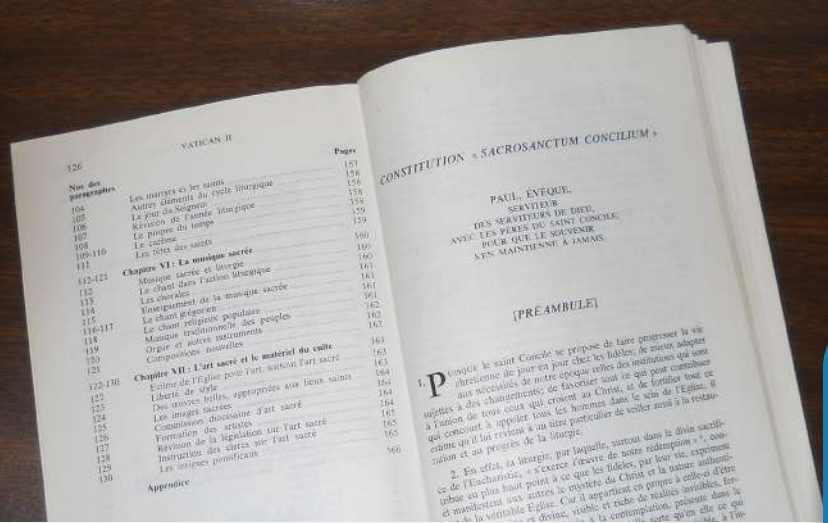
Qu'y a-t-il à célébrer ?  
Et que donc reste-t-il  
De l'espoir du Concile ?

#### Refrain pessimiste

Le Concile, le Concile,  
On était jeune, on était fou ;  
Le Concile, le Concile,  
Ça ne veut plus rien dire du tout.

#### Refrain optimiste

Le Concile, le Concile,  
Un renouveau de liturgie ;  
Le Concile, le Concile,  
Et nous avons tous du génie !



# Lire Sacrosanctum Concilium dans un comité de liturgie

Vivre et célébrer n° 213, printemps 2013, p. 29-30

>>> SERGE COMEAU

LE 50<sup>e</sup> anniversaire de la constitution *Sacrosanctum Concilium* est une belle occasion pour lire – ou relire – ce premier document voté et adopté par les Pères du concile Vatican II. Mais par où commencer ? Y a-t-il un angle à privilégier ? Et comment faire avec des gens qui ne sont pas nécessairement habitués à lire des documents magistériels ?

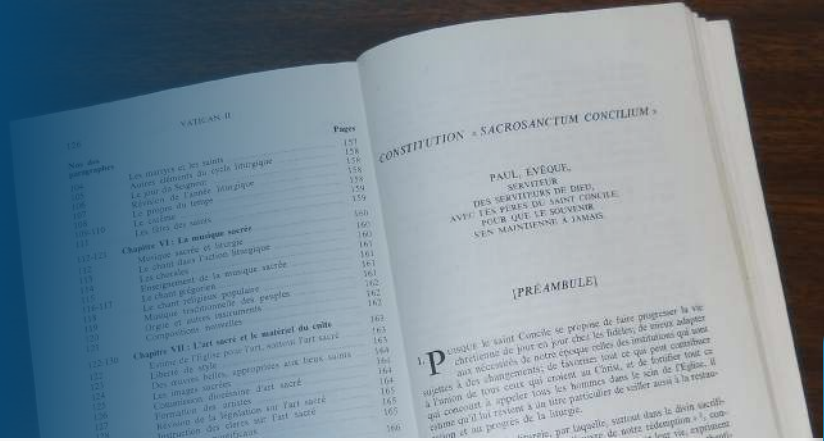
*L'expérience du Concile* – Dès l'annonce du Concile, en 1959, les évêques et des théologiens ont été consultés sur les sujets qu'ils souhaitaient voir abordés. En 1960, dix commissions ont été établies pour faire l'étude de ces sujets et un travail intense de concertation a alors commencé.

Au nombre des sujets abordés, la liturgie n'a pas fait exception à cette démarche de collaboration. Les membres et les consultants de la commission de la liturgie se sont partagé le travail. Lors des séances plénières, c'est ensemble que les membres ont retravaillé les textes, les ont analysés et en ont discuté. Les Pères conciliaires ont eux aussi proposé une série d'amendements. Une nouvelle commission s'est donc mise au travail pour soumettre aux Pères conciliaires un texte révisé qui a finalement été adopté le 4 décembre 1963.

Retour à la table des matières







Ce survol du processus conciliaire vise à rappeler que l'élaboration des documents conciliaires a été un travail de concertation, de partage d'expérience et de mise en commun. Cette façon de faire était novatrice pour certains. Elle a introduit des transformations dans la manière de travailler en Église.

Une des grâces du concile Vatican II réside dans la manière dont les textes ont été élaborés depuis la phase préparatoire jusqu'aux votes finaux. Certains iront jusqu'à dire que l'héritage principal du Concile est davantage une manière de faire les choses que des contenus<sup>1</sup>.

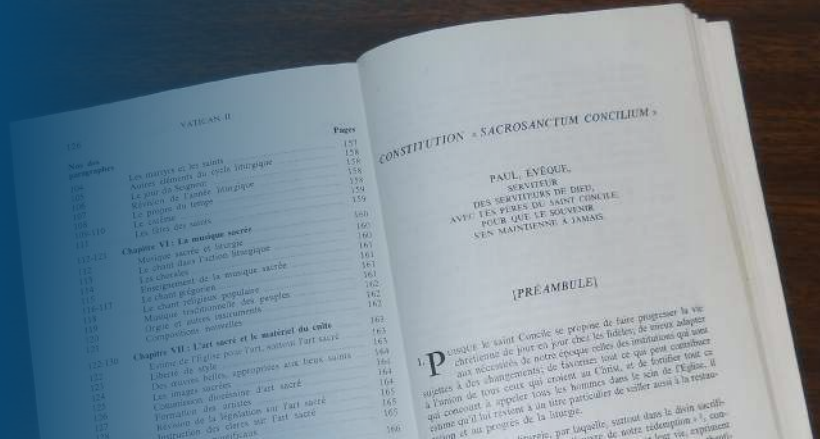
*Entrer dans la dynamique conciliaire* – Notre lecture de *Sacrosanctum Concilium* avec les membres d'un comité de liturgie – qu'il soit paroissial ou diocésain – devrait adopter une méthode semblable à celle retenue par le Concile. Ce serait trahir l'esprit du Concile que de demander à un lecteur unique de présenter ce qu'il retient de sa lecture de la constitution *Sacrosanctum Concilium*.

Il serait intéressant que cet exercice permette de vivre l'expérience souhaitée et vécue par les Pères du concile. Ainsi, pour entrer dans la dynamique conciliaire, on pourrait confier la lecture d'une partie de la Constitution à deux ou trois membres du comité, puis leur demander de présenter au groupe ce qu'ils retiennent de leur lecture et de leur analyse. Ce partage des responsabilités correspond à l'expérience des principaux acteurs du Concile qui travaillaient au sein de commissions ou de sous-commissions sur un sujet précis.

Chacun pourra partir de l'expérience qu'il a de la liturgie et de la vie liturgique de son milieu. Ainsi, fidèle à la démarche promue par les Pères conciliaires, la réalité de chacun apportera un éclairage particulier sur la compréhension du texte. Pour les documents conciliaires, a fortiori celui sur la liturgie, ce n'est pas tant le texte qui explique la réalité de l'Église que cette réalité qui éclaire et fait comprendre le texte. Faire l'exercice de réfléchir sur la liturgie à partir de son propre terrain constitue une lecture de *Sacrosanctum Concilium* qui respecte le style de travail adopté pendant le Concile.

Retour à la table des matières

<sup>1</sup>Dans une conférence donnée à la faculté de théologie de l'Université de Fribourg le 7 mars 2012, Gilles Routhier, s'appuyant largement sur l'autorité de Yves Congar, affirme d'entrée de jeu : « En plus des textes (décisions) et du déroulement du Concile (son histoire), il faudrait porter attention à l'expérience, c'est-à-dire à la transformation, chez les évêques, les experts et les observateurs, qui résultait de leur participation aux travaux conciliaires. Cette expérience réalisée à l'occasion de leur participation au Concile les a conduits à développer une intelligence nouvelle de certaines réalités spirituelles, leur a permis de faire de nouvelles prises de conscience, ce qui s'est traduit par la suite à travers les enseignements du Concile. » Le texte est à paraître aux éditions Academic Press, dans la collection Théologie pratique en dialogue.



La présentation de chaque partie permettra à chacun d'entendre l'autre apporter sa compréhension, ses questions et ses souhaits par rapport à ce qu'il aura lu. Ce partage pourra susciter d'autres questions, voire apporter un éclairage nouveau sur un aspect ou l'autre. La discussion ne pourra qu'enrichir la compréhension du texte pour chaque membre du comité.



En faisant ainsi la lecture de *Sacrosanctum Concilium*, la vie liturgique de l'Église devient un lieu théologique intéressant : ce ne sont plus que les textes qui sont interrogés pour s'approcher du mystère de la liturgie, mais l'expérience même de la liturgie qui apporte un éclairage précieux.

Cette façon de lire *Sacrosanctum Concilium* en collégialité permet une participation active de chacun. Elle permet de valoriser les intuitions et les expériences liturgiques des membres du comité. En mettant le peuple de Dieu au centre de la démarche, c'est une véritable expérience ecclésiale qui se vit. C'est une manière de faire qui prolonge l'expérience du Concile aujourd'hui.

**Pour aller plus loin** – Afin de couvrir l'ensemble du document, il sera important de diviser le texte, pour que toutes les parties soient explorées. Après avoir confié à chaque sous-groupe de deux ou trois personnes la lecture et l'étude d'une partie de la Constitution, un thème ou une question peut servir de fil d'Ariane. On pourrait, par exemple, demander à un groupe de porter une attention particulière au thème du peuple de Dieu ou à celui de la participation active dans la partie étudiée. D'autres groupes pourraient aussi opter pour la lecture de *Sacrosanctum Concilium* en lien avec la lecture de *Lumen Gentium*. L'essentiel demeure une lecture où la participation de tous permet de renouveler l'intérêt à l'égard du Concile.

Dès son annonce, le concile Vatican II a retenu l'attention des fidèles et du monde. Le Concile a mobilisé les gens parce qu'il répondait à des attentes. Aujourd'hui encore, des gens désirent un partage des responsabilités qui permette à chacun de mettre à profit son expérience. Lire la constitution sur la liturgie avec les membres d'un comité de liturgie peut répondre à ce désir et susciter des attentes justes sur le rôle de chacun.

[Cliquez ici pour commenter cet article](#)



Retour à la table des matières



# Vivre ET célébrer

Revue de pastorale liturgique  
et sacramentelle

**Vivre et célébrer est une revue de réflexion et de formation à l'expérience liturgique et sacramentelle. Elle s'adresse aux responsables, aux intervenants et intervenantes en liturgie et à toutes les personnes qui souhaitent intégrer l'expérience liturgique et sacramentelle à leur engagement ecclésial et social. Chaque numéro comporte un dossier thématique, des fiches sur des pratiques liturgiques, des chroniques, des documents et des informations émanant de diverses instances ecclésiales.**

## Les photos et illustrations

Page titre et ci-dessus : Wikimedia.com

p. 3, 25, 43 : coll. pers. de Daniel Laliberté  
p. 4, 10 : Benoît Marineau

p. 5 : site Internet du Vatican (capture d'écran)

p. 6, 13, 18, 19, 31 g. et d., 32 h. et b., 33 g.,  
39 b., 45, 46, 47 g. et d., 50, 51, 54, 69,  
75 g., 76 h. et g., 77 h. et g. : Pixabay.com

p. 8 h. et b., 9, 55 d., 77 c. à g. : Dreamstime

p. 11, 15, 16, 17 g. et d., 21, 22, 24, 26, 27,  
28, 29, 33 d., 35 h. et b. 36, 37 h. et b.,  
39 h., 40, 58, 62, 67 h. et g., 67 b. et d.,  
70, 74 h., 75 d., 76 d., 77 d. : CECC  
(Mario Coutu)

p. 14 : archives monastère de Chevetogne

p. 20 b., : site Internet du diocèse  
Saint-Jean-Longueuil

p. 20 h. : site Internet diocèse de Montréal

p. 23, 76 c. et g. : © Vatican Media

p. 30 : site internet du diocèse  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

p. 34 : en h., ECDQ; g., site Internet de  
la cathédrale de Saint-Boniface; c. et  
d., CECC

p. 38 : Catholic (Vytautas Markunas)

p. 41 g. et d., 59 : Gaëtan Baillargeon

p. 44, 60, 67 h. à d., 72 : Denise Morneau

p. 49 : Robert Campeau

p. 52 : coll. pers. de Gilles Routhier

p. 55 g. : Gabrielle Côté

p. 56 : Marc Bouchard

p. 57 : Sylvie Arseneau

p. 63 : Jean-Luc Blanchette

p. 64 : Stéphane Savoie

p. 65 : Stéphanie Colvey

p. 67 b. à g. : dessin de Philipp  
Schumacher (1920), Wikimedia.com

p. 68 : Wikimedia.com

Vivre et célébrer, vol. 57, n° 249-250, Copyright © Concacan Inc., 2023.  
Tous droits réservés.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la  
[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation  
Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).



Si par inadvertance, l'auteur a omis d'obtenir une permission pour l'utilisation d'une œuvre protégée, l'éditeur, sur avis du détenteur, ajoutera la mention de droit d'auteur dans le prochain tirage de la revue.

## Comité d'orientation

Gaëtan Baillargeon, Joël Chouinard, Serge Comeau, M<sup>gr</sup> Louis Corriveau,  
Mario Coutu, Marijke Desmet, Daniel Laliberté, Louis-André Naud,  
Marie-Josée Poiré, Patrick Vézina.

## Rédaction

OFFICE NATIONAL DE LITURGIE  
2500, promenade Don Reid, Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 613 241-9461 poste 137

Télé. : 613 241-9048

Courriel : < [onl@cecc.ca](mailto:onl@cecc.ca) >

Site web : < [cecc.ca](http://cecc.ca) >

Daniel Laliberté, directeur et rédacteur en chef

Mario Coutu, coordonnateur (adjoint à la rédaction et mise en page)

## Conception graphique

Charles Lessard, graphiste (pour [visiter son site web](#))

## Abonnement

L'abonnement est gratuit. Pour recevoir *Vivre et célébrer* dès sa publication,  
[cliquez ici](#) ou contactez-nous par téléphone à l'Office national de liturgie.

Pour commander des numéros antérieurs à 2017 (en version imprimée),  
adressez-vous à : ÉDITIONS DE LA CECC

Conférence des évêques catholiques du Canada

2500, promenade Don Reid

Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 1 800 769-1147 ou 613 241-7538 Téléc. : 613 241-5090

Courriel : < [publi@cecc.ca](mailto:publi@cecc.ca) > — Pour [visiter le site web](#)

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1911-754X

DÉPÔT : Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal

